



First Session
Thirty-ninth Parliament, 2006-07

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

Official Languages

Chair:
The Honourable MARIA CHAPUT

Monday, March 19, 2007
Monday, March 26, 2007

Issue No. 13

First meeting on:

Government response to the report of the committee entitled:
*French-Language Education in a Minority Setting:
A Continuum from Early Childhood to the Postsecondary Level*

Twenty-fourth and twenty-fifth meetings on:

The application of the Official Languages Act and
of the regulations and directives made under it, within
those institutions subject to the act

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
trente-neuvième législature, 2006-2007

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

Langues officielles

Présidente :
L'honorable MARIA CHAPUT

Le lundi 19 mars 2007
Le lundi 26 mars 2007

Fascicule n^o 13

Première réunion concernant :

Réponse du gouvernement au rapport du comité intitulé
*L'éducation en milieu minoritaire francophone :
un continuum de la petite enfance au postsecondaire*

Vingt-quatrième et vingt-cinquième réunions concernant :

L'application de la Loi sur les langues officielles,
ainsi que des règlements et instructions en découlant,
au sein des institutions assujetties à la loi

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON
OFFICIAL LANGUAGES

The Honourable Maria Chaput, *Chair*

The Honourable Andrée Champagne, P.C., *Deputy Chair*
and

The Honourable Senators:

Comeau	* LeBreton, P.C.
Cowan	(or Comeau)
* Hervieux-Payette, P.C.	Losier-Cool
(or Tardif)	Murray, P.C.
Jaffer	Tardif
	Trenholme Counsell

*Ex officio members

(Quorum 4)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
LANGUES OFFICIELLES

Présidente : L'honorable Maria Chaput

Vice-présidente : L'honorable Andrée Champagne, C.P.
et

Les honorables sénateurs :

Comeau	* LeBreton, C.P.
Cowan	(ou Comeau)
* Hervieux-Payette, C.P.	Losier-Cool
(ou Tardif)	Murray, C.P.
Jaffer	Tardif
	Trenholme Counsell

*Membres d'office

(Quorum 4)

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Thursday, November 2, 2006:

The Honourable Senator Comeau tabled the following:

Government Response, dated November 2006, to the sixth report (interim) of the Standing Senate Committee on Official Languages entitled: *French-Language Education in a Minority Setting: A Continuum from Early Childhood to the Postsecondary Level*, tabled in the Senate on June 14, 2005.—Sessional Paper No. 1/39-553S.

(Pursuant to rule 131(4), the report and the response were deemed referred to the Standing Senate Committee on Official Languages.)

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 2 novembre 2006 :

L'honorable sénateur Comeau dépose sur le Bureau ce qui suit :

Réponse du gouvernement, en date de novembre 2006, au sixième rapport (intérimaire) du Comité sénatorial permanent des langues officielles intitulé *L'éducation en milieu minoritaire francophone : un continuum de la petite enfance au postsecondaire*, déposé au Sénat le 14 juin 2005.—Document parlementaire no 1/39-553S.

(Conformément à l'article 131(4) du Règlement, le rapport et la réponse sont réputés renvoyés au Comité sénatorial permanent des langues officielles)

Le greffier du Sénat,

Paul C. Bélisle

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, March 19, 2007
(24)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 4:02 p.m. in room 2 of the Victoria Building, the Chair, the Honourable Maria Chapat, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Chapat, Comeau, Jaffer, Losier-Cool, Murray, P.C., and Tardif (6).

Also present: From the Parliamentary Research Branch of the Library of Parliament: Marie-Ève Hudon and Élyse Hurtubise-Loranger.

In attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Thursday, November 2, 2006, the committee proceeded to study and to report on the government's response, dated November 2006, to the sixth report (interim) of the Standing Senate Committee on Official Languages entitled: *French-Language Education in a Minority Setting: A Continuum from Early Childhood to the Postsecondary Level*, tabled in the Senate on June 14, 2005.

WITNESSES:

As a panel:

Fédération des conseils scolaires francophones:

Ernest Thibodeau, President;

Paul Charbonneau, Director General.

Commission nationale des parents francophones:

Ghislaine Pilon, President;

Jean-Pierre Dubé, Director, Liaison and Policy.

As a panel:

Association des universités de la francophonie canadienne:

Gilles Patry, Vice-President, President and Vice-Chancellor of the University of Ottawa;

Guy Gélinau, Vice-President and Director General.

Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada:

François Allard, President;

Réginald Lavertu, Executive Director;

Yvon St-Jules, Project Manager.

The Chair made an opening statement.

At 4:05 p.m., Mr. Thibodeau and Ms. Pilon made statements and, along with Mr. Charbonneau and Mr. Dubé, answered questions.

At 5 p.m., the committee recessed.

At 5:07 p.m., the committee reconvened.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 19 mars 2007
(24)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 16 h 2, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Maria Chapat (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Chapat, Comeau, Jaffer, Losier-Cool, Murray, C.P., et Tardif (6).

Aussi présentes : Du Service d'information et de recherche parlementaires de la Bibliothèque du Parlement : Marie-Ève Hudon et Élyse Hurtubise-Loranger.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 2 novembre 2006, le comité procède à l'étude, afin d'en faire rapport de façon ponctuelle, de la réponse du gouvernement, en date de novembre 2006, au sixième rapport (intérimaire) du Comité sénatorial permanent des langues officielles intitulé *L'éducation en milieu minoritaire francophone : un continuum de la petite enfance au postsecondaire*, déposé au Sénat le 14 juin 2005.

TÉMOINS :

En table ronde :

Fédération des conseils scolaires francophones :

Ernest Thibodeau, président;

Paul Charbonneau, directeur général.

Commission nationale des parents francophones :

Ghislaine Pilon, présidente;

Jean-Pierre Dubé, directeur de liaison et politiques.

En table ronde :

Association des universités de la francophonie canadienne :

Gilles Patry, vice-président, recteur et vice-chancelier de l'Université d'Ottawa;

Guy Gélinau, vice-président et directeur général.

Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada :

François Allard, président;

Réginald Lavertu, directeur général;

Yvon St-Jules, responsable de programmes.

La présidente fait une déclaration préliminaire.

À 16 h 5, M. Thibodeau et Mme Pilon font chacun une déclaration puis, avec M. Charbonneau et M. Dubé, répondent aux questions.

À 17 heures, le comité suspend ses travaux.

À 17 h 7, le comité reprend ses travaux.

Mr. Patry and Mr. Allard made statements and, along with Mr. Gélinau, answered questions.

At 6:02 p.m., the committee recessed.

At 6:05 p.m., the committee reconvened in camera.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Thursday, April 27, 2006, the committee continued to study, for the purpose of reporting from time to time on, the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the act. (*For the full text of the Order of Reference, see Issue No. 2, Monday, May 15, 2006.*)

It was agreed that a working group comprised of Senators Chaput, Comeau and Tardif consider measures for investigating and reporting back to the committee on the alleged leak, prior to its tabling in the Senate, of the committee's last report on the consideration of official languages in the organization of the Vancouver 2010 Winter Olympic and Paralympic Games.

At 6:10 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

OTTAWA, Monday, March 26, 2007
(25)

[Translation]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 4:01 p.m. in room 9 of the Victoria Building, the Chair, the Honourable Maria Chaput, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Chaput, Comeau, Losier-Cool, Murray, P.C. and Tardif (5).

Other senator present: The Honourable Senator Downe (1).

Also present: From the Parliamentary Research Branch of the Library of Parliament: Marie-Ève Hudon and Élyse Hurtubise-Loranger.

In attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Thursday, April 27, 2006, the committee continued to study, for the purpose of reporting from time to time on, the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the act. (*For the full text of the Order of Reference, see Issue No. 2, Monday, May 15, 2006.*)

WITNESSES:

Veterans Affairs Canada:

Keith Hillier, Assistant Deputy Minister, Corporate Services Branch, Charlottetown;

John Gowdy, Director, Executive Services Directorate.

M. Patry et M. Allard font chacun une déclaration puis, avec M. Gélinau, répondent aux questions.

À 18 h 2, le comité suspend ses travaux.

À 18 h 5, le comité reprend ses travaux à huis clos.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 27 avril 2006, le comité poursuit son étude, afin d'en faire rapport de façon ponctuelle, de l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 du lundi 15 mai 2006.*)

Il est convenu qu'un groupe de travail formé des sénateurs Chaput, Comeau et Tardif soit chargé de déterminer les mesures à prendre afin d'enquêter et de faire rapport au comité sur la présumée fuite qui aurait précédé le dépôt au Sénat du dernier rapport du comité portant sur la considération des langues officielles dans l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Vancouver 2010.

À 18 h 10, le comité ajourne ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le lundi 26 mars 2007
(25)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 16 h 1, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Maria Chaput.

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Chaput, Comeau, Losier-Cool, Murray, C.P., et Tardif (5).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Downe (1).

Aussi présentes : Du Service d'information et de recherche parlementaires de la Bibliothèque du Parlement, Marie-Ève Hudon et Élyse Hurtubise-Loranger.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 27 avril 2006, le comité poursuit son étude, afin d'en faire rapport de façon ponctuelle, de l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 du lundi 15 mai 2006.*)

TÉMOINS :

Anciens Combattants Canada :

Keith Hillier, sous-ministre adjoint, Secteur des services ministériels, Charlottetown;

John Gowdy, directeur, Direction des services exécutifs.

As a panel:

Assemblée communautaire fransaskoise:

François Dornez, Community Deputy;
Marie-France Kenny, Former President.

Société Saint-Thomas d'Aquin:

Edmond Richard, President;
Lizanne Thorne, Director.

The Chair made an opening statement.

At 4:03 p.m., Mr. Hillier made a statement and, along with Mr. Gowdy, answered questions.

At 5 p.m., the committee recessed.

At 5:04 p.m., the committee reconvened.

Mr. Richard, Mr. Dornez and Ms. Kenny made statements and, along with Ms. Thorne, answered questions.

At 5:48 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

En table ronde :

Assemblée communautaire fransaskoise :

François Dornez, député communautaire;
Marie-France Kenny, ancienne présidente.

Société Saint-Thomas d'Aquin :

Edmond Richard, président;
Lizanne Thorne, directrice.

La présidente fait une déclaration préliminaire.

À 16 h 3, M. Hillier fait une déclaration puis, avec M. Gowdy, répond aux questions.

À 17 heures, le comité suspend ses travaux.

À 17 h 4, le comité reprend ses travaux.

M. Richard, M. Dornez et Mme Kenny font chacun une déclaration puis, avec Mme Thorne, répondent aux questions.

À 17 h 48, le comité ajourne ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Gaëtane Lemay

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, March 19, 2007

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 4:02 p.m. to study the government's response, dated November 2006, to the sixth report (interim) of the Standing Senate Committee on Official Languages entitled *French-Language Education in a Minority Setting: A Continuum from Early Childhood to the Post-Secondary Level*, tabled in the Senate on June 14, 2005.

Senator Maria Chaput (*Chairman*) in the chair.

[*Translation*]

The Chairman: Honourable senators, welcome to this March 19, 2007, meeting of the Standing Senate Committee on Official Languages. I am Maria Chaput, chair of the committee, and I am from Manitoba.

Before handing the floor over to our witnesses, I would like to introduce the members of the committee: Senator Gerald Comeau from Nova Scotia, Senator Lowell Murray from Ontario, Senator Claudette Tardif from Alberta and Senator Rose-Marie Losier-Cool from New Brunswick.

Today we will be considering the government's response, dated November 2006, to the sixth report (interim) of the Standing Senate Committee on Official Languages entitled *French-Language Education in a Minority Setting: A Continuum from Early Childhood to the Post-Secondary Level*, tabled in the Senate June 14, 2005.

There are two main themes in this report: children from the minority francophone community are entitled to an uninterrupted education from birth to the post-secondary level; every French-speaking community in a minority setting is also entitled to develop from a social and cultural standpoint. We will also be considering section 23 of the Charter.

We have received the government's response to the report. To comment on this response, we have invited francophone associations representing the various educational levels. To begin with today, we will be hearing from representatives from the primary and secondary levels.

We will first hear from the President of the Fédération des conseils scolaires francophones, Mr. Ernest Thibodeau, and the Director General, Mr. Paul Charbonneau. We will also be hearing from the President of the Commission nationale des parents francophones, Ms. Ghislaine Pilon, and Mr. Jean-Pierre Dubé, Liaison and Policy Director. We would like to welcome you.

Each organization will have about seven or eight minutes for opening remarks. Your presentation will be followed by a question period. Without further ado, I will hand the floor over to you.

Ernest Thibodeau, President, Fédération des conseils scolaires francophones: Madam Chair, to begin with we would like to thank you for your invitation to comment on the ministers' response to your report on education tabled in June 2005.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 19 mars 2007

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à 16 h 2 pour examiner la réponse du gouvernement, en date de novembre 2006, au sixième rapport (intérimaire) du Comité sénatorial permanent des langues officielles intitulé *L'éducation en milieu minoritaire francophone : un continuum de la petite enfance au postsecondaire*, déposé au Sénat le 14 juin 2005.

Le sénateur Maria Chaput (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente : Honorables sénateurs, soyez les bienvenus à cette réunion du 19 mars 2007, du Comité sénatorial permanent langues officielles. Je suis Maria Chaput, présidente du Comité, et je suis du Manitoba.

Avant de céder la parole à nos témoins, j'aimerais vous présenter les membres du comité : le sénateur Gerald Comeau, de la Nouvelle-Écosse, le sénateur Lowell Murray, de l'Ontario, le sénateur Claudette Tardif, de l'Alberta et le sénateur Rose-Marie Losier-Cool, du Nouveau-Brunswick.

Nous examinons aujourd'hui la réponse du gouvernement, en date de novembre 2006, au sixième rapport (intérimaire) du Comité sénatorial permanent des langues officielles intitulé *L'éducation en milieu minoritaire francophone : un continuum de la petite enfance au postsecondaire*, déposé au Sénat le 14 juin 2005.

On retrouve dans ce rapport deux thèmes principaux : les enfants de la minorité francophone ont droit à une éducation continue, de la naissance au postsecondaire; toute communauté francophone en situation minoritaire a aussi droit à un épanouissement social et culturel. Nous nous pencherons également sur la question de l'article 23 de la Charte.

Nous avons donc reçu la réponse du gouvernement à ce rapport. Et pour commenter cette réponse, nous avons invité des associations francophones représentant tous les milieux de l'éducation. Dans un premier temps, aujourd'hui, nous recevons des représentants des niveaux primaires et secondaires.

Nous accueillons, d'abord, le président de la Fédération des conseils scolaires francophones, M. Ernest Thibodeau et le directeur général, M. Paul Charbonneau. Nous accueillons également la présidente de la Commission nationale des parents francophones, Mme Ghislaine Pilon, et M. Jean-Pierre Dubé, directeur de liaison et politiques. Nous vous souhaitons la bienvenue.

Chacun de vos organismes aura environ sept ou huit minutes pour faire sa déclaration liminaire. Votre présentation sera suivie d'une période de questions. Sans plus tarder, nous vous cédon la parole.

Ernest Thibodeau, président, Fédération des conseils scolaires francophones : Madame la présidente, nous aimerions d'abord vous remercier de votre invitation à commenter la réponse des ministres à votre rapport sur l'éducation déposé en juin 2005.

Firstly, we must commend you for having taken the initiative to study this issue so seriously, and especially for having adopted a motion to require comments on questions left unanswered for far too long.

On the issues that are of particular interest to us, that is early childhood and elementary and secondary education, you have done a good job at identifying the problems with the Canadian government's involvement. Your recommendations are in all respects a response to the expectation voiced over many years by networks like ours.

In an effort to keep our comments focused, we will first provide a summary of the recent months' developments in relation to the recommendations we made during the consultative process. We will then comment on the appropriateness of the government's response on a number of key issues.

Since our federation's inception, we have called for greater transparency in the bargaining process, the fund allocation process, and the accountability concerns in relation to managing the memorandum of understanding on official languages education and the resulting bilateral agreements. We stressed the fact that the approach to the bargaining process has not changed since the program's inception, and that francophone and Acadian school boards have been established in every francophone community in a minority setting. These school boards were the first to receive grants resulting from negotiations between the federal, provincial and territorial governments.

This is all the more noteworthy as the jurisprudence indicates that homogeneous francophone bodies alone can appropriately determine needs relating to language and culture in the education field. And yet, apart from the school boards, there is no other homogeneous management body in the field of education.

We also submitted our analysis of education-related needs concerning French as a first language. The analysis led to an action plan. The action plan was passed at the education stakeholders' summit on the implementation of section 23 in minority francophone environments, which was held in June 2005. The plan was ratified by a memorandum of understanding, signed by all national education stakeholder groups involved in the issue.

Since then, we have established a tripartite committee to implement the plan, made up of senior officials in French-language education representing their provincial and territorial departments and ministers. The committee also comprises representatives of federal departments, including Canadian Heritage and Human Resources Development, as well as representatives of school boards and community organizations working in education.

Although the resources are occasionally lacking, projects under the action plan are moving forward in a climate of satisfactory cooperation. Action plan activities can be divided into six categories: promotion of French-language schools, educational infrastructure, human resources, teaching, cultural and identity-related activities, and early childhood development.

Il nous faut, dans un premier temps, vous féliciter d'avoir pris l'initiative d'étudier ce dossier avec autant de sérieux et surtout d'avoir adopté une motion pour exiger des commentaires à des questions laissées trop longtemps sans réponses.

Pour les questions qui nous intéressent particulièrement, soit celles liées à la petite enfance et à l'enseignement élémentaire et secondaire, vous avez bien cerné la problématique de l'implication du gouvernement canadien. Vos recommandations correspondaient en tout point aux attentes formulées depuis plusieurs années par des réseaux comme le nôtre.

Afin de bien circonscrire notre intervention, nous résumerons d'abord les développements des derniers mois suite aux commentaires que nous formulions lors de votre consultation. Par la suite, nous nous prononcerons sur la pertinence des réponses gouvernementales pour quelques dossiers prioritaires.

Depuis la création de notre fédération, nous revendiquons une plus grande transparence dans le processus de négociation, dans l'allocation des fonds et la reddition de comptes inhérente à la gestion du protocole d'entente sur les langues officielles en éducation et des ententes bilatérales qui en découlent. Nous avons souligné que les façons de faire dans ce processus de négociation n'avaient pas changé depuis le début du programme, alors que dans toutes les communautés francophones en milieu minoritaire, les conseils scolaires francophones et acadiens ont été créés. Ils sont devenus les premiers bénéficiaires des subventions négociées entre le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires.

Ce constat est d'autant plus pertinent que la jurisprudence souligne qu'une entité homogène francophone est la seule habilitée à décider des besoins liés à la langue et à la culture en éducation. Or, il n'existe aucune entité de gestion homogène en éducation autre que les conseils scolaires.

Nous vous avons aussi présenté notre démarche d'analyse des besoins en éducation en français langue première. Cette analyse a conduit à l'adoption d'un plan d'action. Ce plan a été adopté lors de la tenue du Sommet des intervenants et intervenantes en éducation en milieu francophone minoritaire, dans la mise en œuvre de l'article 23, qui s'est tenu en juin 2005. Ce plan a été ratifié par protocole d'entente par tous les groupes nationaux en éducation concernés par ce dossier.

Depuis ce temps, nous avons mis sur pied un comité tripartite responsable de la mise en œuvre du plan et composé des plus hauts fonctionnaires de l'éducation en français des ministères provinciaux et territoriaux, mandatés par leur ministre, de représentants des ministères fédéraux dont Patrimoine canadien et Développement des ressources humaines et de représentants des conseils scolaires et des organismes communautaires œuvrant en éducation.

Malgré des ressources qui font parfois défaut, les projets du plan d'action progressent dans un climat de collaboration et de coopération adéquat. Ses activités se regroupent en six axes d'intervention, soit la promotion de l'école de langue française, les infrastructures scolaires, les ressources humaines, la pédagogie, l'action culturelle et identitaire et la petite enfance.

The Commission nationale des parents francophones will set out the position of early childhood development organizations. We would like to reiterate our support for these activities. We must focus a great deal of our energy on early childhood development in order to recruit more students and to prepare both the young people and their parents for education in French as their first language. Not only should we be recruiting all children from francophone families but also preparing children from mixed-language and immigrant families for our schools.

Here, we will focus primarily on the responses to recommendations 1, 4 and 5.

With respect to recommendation 1, nothing has changed. There is no national campaign to increase awareness among Canadians of issues relating to linguistic duality and promotion. There has been no enhancement of education-related marketing. There are of course initiatives funded under federal-provincial agreements, which make it possible to organize fairly effective campaigns among major school boards only, but there is no concerted national action to ensure genuine promotion among people who are entitled to French-language education. Yet, this is a priority of stakeholders in the field, a priority based on the firm conviction that a large-scale campaign would convince all parents now choosing English-language schools or immersion programs to send their children to French-language schools.

The recruitment goals of the Action Plan on Official Languages were too high to be achieved without a promotion campaign commensurate with the expected results. With the means available, the tripartite committee stakeholders have made some fairly effective efforts. We established a modest program to work with school boards that wanted to help stakeholders in the field to learn more about promotion methods, so that those methods could be taken into account as new families are received. What we need to do, however, is generate the momentum that will encourage families which do not send their children to our schools at the moment to find that motivation, that French-language identity that will prompt them to register their children in French-language schools in all parts of Canada.

We have a market study, and we have established a business plan. However, the funding is not available at this time. We should point out, however, that Canadian Parents for French have the resources to conduct promotion activities and facilitate recruitment for immersion programs.

With respect to recommendation 4, through our concerted efforts we have been able to establish coordination mechanisms to facilitate the implementation of full-scale school governance. The tripartite committee is responsible for that coordination. In fact, the committee is a Canadian first. Never before in the history of Canada have provincial, territorial, federal, school and community authorities agreed to work so closely together.

Eventually, the committee will need to have greater financial influence, but at present its work constitutes the main source of inspiration drawn on by the federal government for its actions in official languages education.

La Commission nationale des parents francophones fera état de la position des organismes dans le domaine de la petite enfance. Permettez-nous de réitérer notre soutien à ce dossier. Il importe de consacrer beaucoup d'énergie à la petite enfance afin de recruter davantage d'étudiants et de préparer ces jeunes et leurs parents à une éducation en français langue première. Non seulement devons-nous recruter l'ensemble des enfants des familles francophones, mais il importe aussi de bien préparer les jeunes des familles exogames et immigrantes à nos écoles.

Nous nous attarderons ici à commenter principalement les réponses aux recommandations numéros 1, 4 et 5.

Pour ce qui est de la première recommandation, rien n'a changé. Il n'existe aucune campagne nationale de sensibilisation des Canadiens aux questions reliées à la dualité linguistique et la promotion. Le marketing de l'éducation n'a pas été bonifié. Certes, il existe des initiatives financées par les ententes fédérales-provinciales permettant des campagnes intéressantes chez les gros conseils scolaires seulement, mais il n'existe pas d'action concertée à l'échelle nationale pour assurer une véritable promotion auprès de ces ayant-droit à l'éducation en français. Il s'agit pourtant d'une priorité des intervenants du milieu, priorité qui repose sur la conviction ferme qu'une campagne à grande échelle permettrait de convaincre tous ces parents d'enfants, qui choisissent présentement l'école anglaise ou d'immersion pour leurs enfants.

Les objectifs du Plan d'action sur les langues officielles en termes de recrutement étaient trop importants pour ne pas y joindre une campagne de promotion à l'échelle des résultats attendus. Avec les moyens du bord, les intervenants liés au comité tripartite ont effectué quelques tentatives louables. Nous avons en effet mis sur pied un modeste programme d'accompagnement des conseils scolaires désireux de rendre les intervenants du milieu plus aguerris aux techniques de promotion pour qu'ils en tiennent compte dans l'accueil des nouvelles familles. Il importe toutefois de créer un véritable élan qui pourra éveiller, chez les familles que nous ne rejoignons pas, cette fibre francophone qui les poussera à inscrire leurs enfants à l'école française partout au Canada.

Nous avons une étude de marché, nous avons réalisé un plan d'affaires, mais pour l'instant le financement fait défaut. Pendant ce temps, soulignons que Canadian Parents for French dispose de ressources pour faire la promotion et faciliter le recrutement de nos effectifs pour les classes d'immersion.

Pour ce qui est de la quatrième recommandation, il a été possible, grâce à notre travail de concertation, de mettre en place des mécanismes de coordination facilitant la mise en œuvre de la pleine gestion scolaire. Le comité tripartite est garant de cette coordination. Soulignons sur ce point que la mise sur pied de ce comité constitue une première canadienne. En effet, jamais auparavant dans l'histoire du Canada les autorités provinciales, territoriales, fédérales, scolaires et communautaires n'ont accepté de concerter aussi étroitement leurs efforts.

Le comité devra éventuellement être plus influent d'un point de vue financier, mais ses travaux constituent maintenant la principale source d'inspiration des autorités fédérales dans leurs actions pour les langues officielles en enseignement.

The Minister responsible for Official Languages, the Honourable Josée Verner, indeed confirmed that she considered the work of the committee and its coordination efforts extremely important.

With regard to recommendation 5, we managed to obtain by a rather circuitous route what we were officially refused. The school board consultation clause in the protocol has been somewhat diluted — it is weaker in the new protocol than it was in former ones. However, the tripartite committee makes it possible to engage an ongoing consultation on educational issues. This means the authorities listen directly to needs formulated by community groups and school boards.

With respect to the need to divide agreements FL1 and FL2, that has been done. The action plans still do not make it possible to clearly identify the needs we are trying to fill, but dividing those agreements means there is now greater transparency. That transparency was badly needed and very much wanted.

In conclusion we should bear in mind that the protocol on official languages and education was negotiated by the previous government, and that the new government in some ways has no choice but to ratify it. Thus, the bilateral agreements flowing from the protocol were also negotiated by an entity which, for all practical purposes, can be considered to involve both governments.

The current program thus rests primarily on the priorities of the previous government. We believe that, for the moment, the current government had no choice but to base its actions on the traditional approach of Canadian Heritage. Sometimes, tradition tends to make negotiators more conservative in their approach, and they perceive the checkerboard of French-language education more or less as it was designed in the decades before school governance came into being.

Since school boards are now permanent players and cannot be circumvented, the federal approach must change. A national plan, as well as a provincial and territorial commitment to work together in implementing the plan, as well as quick action to prevent further erosion of that pool of people entitled to French-language education, are all important factors that should prompt the federal government to work together with other stakeholders.

To achieve that end, the organizational culture must recognize how crucial French-language education is for the development of minority-language communities, and reflect that recognition in the allocation of resources as well as in the decision-making process. The organizational culture is slowly changing, but that change is always hampered by the fear some have of losing a power which is not in fact theirs, and does not necessarily reside in the identification of funding priorities. One day, we will all have to recognize that essential federal funding is not the prerogative of a privileged few, but of all francophones and Acadians working to ensure that their language and culture can develop and flourish.

La ministre responsable des langues officielles, l'honorable Josée Verner, a d'ailleurs confirmé l'importance qu'elle accordait à cette instance de coordination.

En ce qui a trait à la cinquième recommandation, nous avons pour ainsi dire obtenu par des moyens détournés ce qu'on nous a refusé officiellement. La clause de consultation des conseils scolaires dans le protocole est plus diluée dans le nouveau protocole qu'elle ne l'était dans les anciens. Toutefois, la mise en place du comité tripartite, dont nous avons fait mention, permet une consultation permanente sur les questions en éducation. Cela implique nécessairement une écoute directe des besoins élaborés par les groupes communautaires et les conseils scolaires.

En ce qui a trait à la nécessité de scinder les ententes FL1 et FL2, ceci a été fait. Les plans d'action ne permettent pas toujours de bien identifier les besoins que l'on tente de combler, mais ce simple exercice de scission apporte une plus grande transparence tant souhaitée et si nécessaire.

En conclusion, il nous faut rappeler que le protocole sur les langues officielles en enseignement a été négocié par le précédent gouvernement et que le nouveau, d'une certaine façon, n'a eu d'autres choix que de le ratifier. Par le fait même, les ententes bilatérales qui en découlent ont aussi été négociées par une entité, à toutes fins utiles, bicéphale.

Le programme actuel repose donc en grande partie sur les priorités de l'ancien gouvernement. Nous croyons que le gouvernement actuel, pour le moment, n'avait d'autres choix que de s'appuyer sur le discours traditionnel de Patrimoine canadien. Parfois la tradition laisse place chez les négociateurs à un conservatisme qui tend à percevoir l'échiquier de l'éducation en français de la même façon qu'il était conçu dans les décennies pré-gestion scolaire.

Les conseils scolaires étant devenus des intervenants incontournables, la nature des travaux fédéraux dans ce domaine doit changer. La mise en place d'une planification nationale, l'engagement des provinces et des territoires à travailler de concert à la réalisation de ce plan et la nécessité d'agir rapidement pour arrêter l'érosion du bassin d'ayants-droit, sont autant de facteurs qui doivent pousser le gouvernement fédéral dans la voie de la concertation.

Pour ce faire, il faudra faire en sorte que la culture organisationnelle reconnaisse à sa juste valeur, tant dans l'allocation des ressources que dans le processus de décision, le caractère indispensable de l'éducation en français pour l'épanouissement des communautés en milieu minoritaire. Cette culture organisationnelle change peu à peu. Ce changement est toujours ralenti par la crainte de certains de perdre un pouvoir qui ne leur est pas nécessairement dévolu dans l'identification des priorités de financement. Un jour il faudra que tous reconnaissent que le financement fédéral indispensable n'est pas l'apanage de quelques-uns, mais de l'ensemble de ces francophones et acadiens qui œuvrent à l'épanouissement de leur langue et leur culture.

School boards are the only homogeneous governments with a constitutional right to serve French-language minority communities. We are slowly recognizing that fact. All we need to do now is give them the means to ensure their partnership and allow them to fulfil their obligations.

The Minister for La Francophonie and Official Languages, the Honourable Josée Verner, recognizes the importance of the structures established. Now, we need to see how that recognition, that hard-earned trust, will translate into action in the future.

Ghislaine Pilon, President, Commission nationale des parents francophones: Madam Chair, the Canadian government's response to the sixth report of the Senate Committee on Official Languages is very instructive. I would like to thank the committee for inviting us to discuss it.

The government reiterates the framework of its contribution, as well as its commitments. In particular, we should note the government's commitment to:

Foster minority-language education in Canada and conduct ongoing high-level consultations on education with key stakeholders, including those from official languages communities.

Allow me to draw another statement to your attention:

The Government of Canada recognizes that early childhood is a priority for official language community development.

And that's not all. This is followed by:

Early childhood provides a substantial recruiting pool for minority French schools.

These are statements of opinion and they are appreciated. However, what exactly is meant by the fact that the federal government recognizes that early childhood is a priority? Ottawa is very careful about not imposing its opinions on the provinces and territories. It reminds the reader of its respect for the education ministers' main mandate, which is education from kindergarten to grade 12.

Significant progress has been made since the Canadian Charter was adopted in 1982. With billions of dollars having been invested by Ottawa, minority French language education has advanced to the extent that it is now getting closer to section 23's vision. It is true that within the official languages action plan framework, we can count on the collaboration of the Department of Human Resources and Social Development.

Advancement continues to be made in early childhood development. To give you some background, the commission was just given \$1.8 million in funding over three years for the purposes of broadening collaboration in early childhood development. This assistance also brings us closer to universal access to affordable quality services for young children and their parents. We travelled throughout the country, undertook an environmental analysis, and established a national collaborative framework with 12 partners. We held two important congresses with our partners in education and health. We worked with the

Les conseils scolaires sont les seuls gouvernements homogènes ayant des assises constitutionnelles au service des communautés francophones en situation minoritaire. Lentement, tous reconnaissent ce fait. Reste maintenant à leur fournir les moyens pour assurer leur partenariat et assumer leurs responsabilités.

La ministre de la Francophonie et des Langues officielles, Mme Josée Verner, reconnaît l'importance des structures de travail mises en place. Il reste maintenant à vérifier dans l'avenir comment se traduira cette confiance durement acquise.

Ghislaine Pilon, présidente, Commission nationale des parents francophones : Madame la présidente, la réponse du gouvernement canadien au sixième rapport du comité sénatorial est très instructive. Je remercie le comité de nous avoir invités à la commenter.

Le gouvernement rappelle le contexte de sa contribution et réitère ses engagements. Notons en particulier les suivants :

D'appuyer l'éducation en milieu minoritaire francophone au pays et de tenir des consultations continues de haut niveau avec les principaux intervenants, y compris ceux des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Notons aussi une nouvelle affirmation :

Le gouvernement du Canada est d'avis que la petite enfance est un axe prioritaire du développement des communautés de langues officielles.

Et ce n'est pas tout, voici la suite :

La petite enfance offre un bassin de recrutement important pour les écoles françaises en milieu minoritaire.

Ces affirmations sont en fait des opinions et elles sont tout à fait bienvenues. Mais que le gouvernement fédéral soit d'avis que la petite enfance est un axe prioritaire, qu'est-ce que cela veut dire au juste? Ottawa se garde bien d'imposer ses opinions aux provinces et territoires. Il rappelle son respect du premier mandat des ministres de l'Éducation, c'est-à-dire l'enseignement de la maternelle à la douzième année.

Depuis l'adoption de la Charte canadienne en 1982, bien du chemin a été parcouru. Avec les milliards investis par Ottawa, l'éducation française en milieu minoritaire s'est énormément développée pour se rapprocher de la vision de l'article 23. Il est vrai que, dans le cadre du Plan d'action sur les langues officielles, la collaboration du ministère des Ressources humaines et du développement social nous est acquise.

Nous avons continué à progresser dans le développement de la petite enfance. Pour vous situer la commission vient de recevoir un financement de 1,8 million de dollars sur trois ans pour élargir la collaboration au développement de la petite enfance. Cette aide permet aussi de continuer à réunir les conditions pour un accès universel à des services abordables et de qualité pour les jeunes enfants et leurs parents. Nous avons entrepris des tournées nationales, fait une analyse environnementale, établi un cadre national de collaboration avec 12 partenaires. Nous avons tenu deux congrès d'envergure avec nos partenaires en éducation et en

department on its day care pilot project. We drafted early childhood development action plans in each jurisdiction. We will soon be launching a national study on the implementation of early childhood and family centres, among other items. Centres are being established in several provinces.

We may get there, but will we get there in time? That is our concern.

When we came before your committee two years ago, we presented early childhood as being the future of our communities, and your committee took our statements into account in its report, which describes early childhood development to postsecondary education as a continuum.

The government's response only states that in the past the federal government did its share and that its intentions are noble. Is this enough?

Has the government's approach changed since your report was tabled in June 2005? Does the official languages action plan implementation framework provide for annual consultations?

Several questions remain unanswered. Where do we stand in terms of action plan results? You will recall that the plan set as a 10-year goal an 80 per cent increase in the number of students in French as a first language programs, and a 50 per cent increase in the number of students in French and as a second language programs. Did the plan provide the means to achieve this outcome by 2012? Not necessarily.

How was implementation supposed to be monitored? Who is responsible? The federal officials we worked with did not make the connection between action plan initiatives and desired outcomes.

Canadian Parents for French and ourselves asked repeatedly to participate in the follow-up process. If there were an effective action plan assessment, we could determine whether or not the intentions were the right ones, because the process used has not necessarily delivered the goods. The situation has changed over the past two years and a new approach is now necessary.

Today we would like to focus on new items. First, the federal government's response appears to once again disregard the fact that section 23 provides for minority language school boards. As Canada's Supreme Court declared, these school boards provide for rights and responsibilities within the education system. Francophone school boards have been formally excluded from provincial-federal discussions. The federal government's response is clear, and I quote:

Negotiations will, however, remain between the two orders of government.

The government's response also does not take into account the fact that in June 2005, communities decided on an adjustment plan for themselves called the section 23 action plan. Should this

santé. Nous avons collaboré au projet pilote de garde du ministère. Nous avons élaboré des plans d'action en développement de la petite enfance dans chaque juridiction. Nous allons lancer prochainement, entre autres, une étude nationale sur la mise en œuvre des centres de la petite enfance et la famille. Des centres sont en voie d'implantation dans plusieurs provinces.

Nous allons peut-être y arriver, mais allons-nous y arriver à temps? Voilà la question qui nous préoccupe.

Quand nous nous sommes présentés devant ce comité du Sénat il y a deux ans, nous avons bien situé l'enjeu de la petite enfance comme étant celui de l'avenir de nos communautés et votre comité a tenu compte de nos propos dans son rapport, où il est question du continuum de la petite enfance au postsecondaire.

La réponse du gouvernement se borne à expliquer que, par le passé, le gouvernement fédéral a fait sa part et que ses intentions sont bonnes. Est-ce suffisant?

Depuis le dépôt de votre rapport, en juin 2005, le gouvernement fédéral a-t-il changé son approche? Des consultations sont-elles prévues annuellement dans le cadre de l'application du Plan d'action sur les langues officielles?

De nombreuses questions demeurent. Où en sommes-nous dans la réalisation des résultats visés par le plan d'action? Vous vous souvenez que le plan a proposé comme objectif sur dix ans d'augmenter à 80 p. 100 le nombre d'étudiants en français langue première, et à 50 p. 100 le nombre d'étudiants en langue seconde? Le plan accordait-il des moyens pour atteindre le résultat en 2012? Cela n'est pas évident.

Comment allait-on suivre la mise en œuvre? Qui est responsable? Il s'est avéré que les interlocuteurs fédéraux avec qui on a travaillé ne faisaient pas le lien entre les initiatives du plan d'action et les résultats souhaités.

Canadian Parents for French et nous avons demandé à plusieurs reprises de participer au mécanisme de suivi de ces résultats. Si nous faisons une véritable évaluation du plan d'action, il nous faudrait bien reconnaître si l'intention était bonne, car il n'est pas évident que le processus permettra de livrer la marchandise. Il reste que la situation a changé en deux ans et cela exige une nouvelle approche.

Nous voulons insister aujourd'hui sur les éléments nouveaux. D'abord, la réponse du gouvernement fédéral semble, encore une fois, nier le fait qu'en vertu de l'article 23, il existe des conseils scolaires de la minorité. Comme l'a fait valoir la Cour suprême du Canada, ces conseils scolaires constituent une enclave qui donne des droits et des responsabilités à l'intérieur du régime éducatif. Les conseils scolaires francophones demeurent formellement isolés du dialogue fédéral-provincial. La réponse du gouvernement fédéral est claire, et je cite :

Les négociations demeureront entre les deux ordres de gouvernement.

Ensuite, la réponse du gouvernement ne tient pas compte du fait que les communautés se sont données, en juin 2005, un projet de redressement qui s'appelle le plan d'action de l'article 23.

initiative, undertaken by the Fédération nationale des conseils scolaires francophones, influence change? Should the education ministries' priorities reflect these action plan initiatives? Twenty-five years after the Charter was adopted, the federal government's approach must change so that it recognizes, first, the constitutional role of school boards, second, the legitimacy of section 23's action plan, third, the binding nature of the new Official Languages Act, and fourth, the role of early childhood development in section 23.

There have been new developments in the area of early childhood. We have learned a lot from brain research since 1982. We now know that language acquisition begins in the sixth month of pregnancy and plateaus before the age of two years. We know that investing early and significantly in young children's development determines the path those children will follow in terms of health, learning ability and social behaviour. The implications of this knowledge are huge for society in general and even more so for the minority community.

As I pointed out earlier, the federal government acknowledges that early childhood provides a substantial recruiting pool, and it relies on the goodwill of provinces and their jurisdiction in education, that begins with kindergarten. We are still thinking the same way we did in 1982. In 1982, no one believed that section 23 conferred school governance on the minority. Jurisprudence was the basis for that interpretation and it has gone unquestioned. Rights continue to evolve with research and with the study of needs in the field.

How can we convince the federal government to go beyond an opinion on the importance of early childhood? We cannot expect anything from jurisprudence because this government has abolished the court challenges program.

Here is what is actually happening. Let us take a national sample of 100 minority newborns: 40 per cent of the sample has one parent who speaks French and 56 per cent of these parents do not have sufficient literacy to function adequately in French. How many mothers and fathers took their prenatal course in French? How many have a francophone physician? How many were provided with services in French when they gave birth? How many were involved in French follow-up programs, for example, breastfeeding, nutrition, early screening? How many were helped with parenting skills? How many mothers and babies were provided with specialized care in French? How many young families used French playgroups? How many were able to find francophone babysitters? How many used francophone day cares? How many used French-language cultural products and media at home? How many children were registered in French-language kindergarten in 2004? We do not have the answers to these questions. What we do know is that in 2001, 50 per cent of francophone children were registered in grade one in a French school. And you think that things are not going so well?

Cette initiative de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones devrait-elle changer quelque chose? Les priorités des ministères de l'Éducation devraient-elles refléter les actes du plan d'action? Vingt-cinq ans après l'adoption de la Charte, l'approche du gouvernement fédéral doit changer pour reconnaître, premièrement, le rôle constitutionnel des conseils scolaires, deuxièmement, la légitimité du plan d'action de l'article 23, troisièmement, le caractère obligatoire de la nouvelle Loi sur les langues officielles, et quatrièmement, la place du développement de la petite enfance dans l'article 23.

Il y a du nouveau aussi dans le domaine de la petite enfance. Depuis 1982, on a beaucoup appris à partir de la recherche sur le cerveau, on sait maintenant que l'apprentissage de la langue commence au sixième mois de grossesse et plafonne avant l'âge de deux ans. On sait qu'investir tôt et beaucoup dans le développement du jeune enfant fixe, la vie durant, la trajectoire de la santé, de l'apprentissage et du comportement social. Ce sont des connaissances lourdes de conséquences pour la société en général, mais encore plus pour le milieu minoritaire.

Dans sa réponse, telle que signalée plus tôt, le gouvernement fédéral reconnaît le potentiel de recrutement de services de la petite enfance et il s'en remet à la bonne volonté des provinces avec leur mandat éducatif qui commence à la maternelle. On pense encore comme en 1982. En 1982, on ne croyait pas non plus que l'article 23 accordait la gouvernance des écoles à la minorité. C'est la jurisprudence qui nous a donné cette interprétation que personne ne questionne. Parce que les droits continuent à évoluer avec la recherche, avec l'étude des besoins sur le terrain.

Comment allons-nous convaincre le gouvernement fédéral d'aller au-delà d'une opinion quant à l'importance de la petite enfance? On ne peut nourrir d'attentes du côté de la jurisprudence puisque ce gouvernement a aboli le programme de contestation judiciaire.

Voici un peu comment cela se passe dans la réalité. Prenons un échantillon national de 100 nouveaux-nés en milieu minoritaire : 40 p. 100 d'entre eux ont un parent qui parle français et 56 p. 100 de ces parents ont un niveau d'alphabétisme qui ne leur permet pas de fonctionner adéquatement en français. Combien de mamans et de papas ont suivi un cours prénatal en français? Combien consultent un médecin francophone? Combien ont reçu des services en français au moment d'accoucher? Combien ont participé à des programmes de suivi en français comme l'allaitement, la nutrition, le dépistage précoce? Combien ont été accompagnés sur le plan des habiletés parentales? Combien de mamans et de bébés ont obtenu des soins spécialisés en français? Combien de jeunes familles ont profité de groupes de jeux en français? Combien sont allés dans un centre de ressource familiale en français? Combien ont pu trouver des gardiens ou des gardiennes francophones pour la maison? Combien ont fait appel à des services francophones de garderie? Combien ont des produits culturels et médiatiques en français dans leur foyer? Combien de ces enfants sont inscrits, en 2004, à la maternelle en langue française? On n'a pas de réponses à ces questions, ce que l'on sait, c'est qu'en 2001, 50 p. 100 des enfants francophones étaient inscrits en première année à l'école française. Et vous croyez que cela va mal?

Over the course of their first year at school, 10 per cent of children leave French-language schools. If the trend continues, the same will happen when students begin high school — another 10 per cent will leave their French-language school. The same will occur at the other end: approximately 10 per cent will choose to finish school in English. Ten per cent will choose an English-language institution when the time comes to begin their post-secondary education. Out of the 2000 cohort, only one student in ten will graduate in French.

How many will find a French-speaking spouse? How many couples will take prenatal classes in French? How many mothers will give birth in French? Where will we be in 10 or 20 years?

I have just explained to you why the early childhood and family centres exist. If you wanted to have a serious discussion about recruitment and not pass the buck, that is where you have to begin. If the federal government believes that early childhood education is a priority, how can this be translated into policy? This is not the time to defend the status quo.

Honourable senators, help us convince the federal government that it should immediately invest in the health of children, in the education of francophone children, and in ways to support parents, who are first and foremost responsible for their children, and that we must make these investments, since we are a nation which recognizes the importance of its children and which wishes to begin preparing the future now.

I will conclude with two quotes. The first reads as follows:

America's families and their children are in trouble, a trouble so deep and widespread that it threatens the future of the nation. The source of the problem is nothing less than the national neglect of children and those who are first and foremost responsible for their care, namely parents.

This quote was taken from the advisory committee to the White House Conference on Children in 1970.

The second quote is section 18.2 of the International Convention on the Rights of the Child, to which Ottawa is a signatory:

For the purpose of guaranteeing and promoting the rights set forth in the present Convention, States Parties shall render appropriate assistance to parents and legal guardians in the performance of their child-rearing responsibilities and shall ensure the development of institutions, facilities and services for the care of children.

The Chairman: Over the last two years, since our committee finished its study, made recommendations and received the government's response, did you notice any improvements in the area of early childhood education in francophone minority communities?

If so, was this due to your own initiative, the government's initiative, or both? Have there been any improvements?

Au cours de la première année scolaire, environ 10 p. 100 des enfants quittent l'école française. Si la tendance se maintient, le même phénomène se produira au moment de l'entrée au secondaire, un autre 10 p. 100 quittera l'école française. Et encore le même phénomène à la fin du secondaire, environ 10 p. 100 choisira de terminer leurs études en anglais. Au moment de commencer des études postsecondaires, encore 10 p. 100 choisiront un établissement anglophone. De la cohorte originale de 2000, seulement un élève sur dix obtiendra un diplôme en français.

Combien vont trouver un conjoint qui parle français? Combien de couples suivront des cours prénataux en français? Combien de mamans accoucheront en français? Où serons-nous dans 10 ans, dans 20 ans?

Je viens de vous expliquer la raison d'être des centres de la petite enfance et de la famille. Si on voulait parler sérieusement de recrutement et non se lancer la balle, c'est là qu'il faudrait commencer. Si le gouvernement fédéral est d'avis que la petite enfance est une priorité, cet avis peut-il se transposer en politique? Le temps n'est pas à la défense du statu quo.

Honorables sénateurs, aidez-nous à convaincre le gouvernement fédéral d'investir maintenant, d'investir dans la santé des enfants, dans l'apprentissage des enfants francophones et dans l'appui aux parents qui en sont les premiers responsables, d'investir comme nation qui reconnaît ses enfants et qui prépare l'avenir maintenant.

Je terminerai par deux citations. La première se lit ainsi :

Les familles de l'Amérique et leurs enfants sont en difficulté, une difficulté si profonde et répandue qu'elle menace l'avenir de la nation. La source de ce problème n'est rien de moins que la négligence nationale des enfants et des premiers responsables d'en prendre soin, les parents.

Cette citation vient du groupe de travail de la conférence de la Maison-Blanche sur les enfants en 1970.

Et la deuxième citation est le paragraphe 18.2 de la Convention internationale des droits de l'enfant dont Ottawa est un signataire :

Pour garantir et promouvoir les droits énoncés dans la présente convention, les États parties accordent l'aide appropriée aux parents et aux représentants légaux de l'enfant dans l'exercice de la responsabilité qui leur incombe d'élever l'enfant et assurent la mise en place d'institutions, d'établissements et de services chargés de veiller au bien-être des enfants.

La présidente : Au cours des deux dernières années, depuis que notre comité a terminé cette étude, fait des recommandations et reçu la réponse du gouvernement, avez-vous constaté certaines des améliorations dans le secteur de l'éducation en milieu minoritaire francophone?

Et dans l'affirmative, est-ce une initiative de votre part, une initiative du gouvernement ou les deux? Des améliorations ont-elles été apportées?

Mr. Thibodeau: Indeed, progress has been made thanks to the efforts of national organizations in tandem with representatives of provincial departments. For example, as we said in our brief, the creation of the tripartite committee is an initiative which helped us realize significant progress. These initiatives are certainly supported by federal departments, since the Department of Canadian Heritage and Human Resources and Social Development Canada were at the negotiating table. This marked significant progress, but there is still a lot of work to be done.

The Chairman: Ms. Pilon, would you like to add something?

Ms. Pilon: We have created a partnership with Human Resources and Social Development Canada, which gave us financial support to help us build capacity for our parents throughout Canada. So, yes, there have been positive things, but as you know, we had to come knocking on your door to make sure we would indeed receive the funding. We had to wait about four months. We were on the point of closing our doors when the money finally came through. So there has been progress on that side.

Senator Tardif: I would like to congratulate both groups for their excellent presentations. You both spoke to the necessity of holding consultations. I wonder, when you mention progress made by the tripartite committee, whether you find this is an effective way of consulting, or whether you think there are other mechanisms by which your organizations could be consulted by representatives of the various federal government programs to help advance the cause of francophone education?

Mr. Thibodeau: I believe that the tripartite committee works fairly well; it is rather efficient. But we absolutely need to have all our partners at the table, be they provincial, territorial or federal, because the only way to further this cause is to get all communities to sit down at the table with the various levels of government. Since education is a provincial jurisdiction, the provinces must absolutely be at the table with us so we can put together our common objectives.

In that sense, I think it is effective. Obviously, there needs to be increased funding for some initiatives that we would like to take, including the promotion and marketing of French schools. Some work is done in that regard by the larger school boards, but we do not have funding to conduct a national campaign. I think that we absolutely have to do so because the francophonie is at risk. Canada's linguistic duality is at stake, if we do not do anything now.

Paul Charbonneau, Directeur Général, Fédération des conseils scolaires francophones: It is rather odd when we look at the responses. Some 200 educational stakeholders participated in our summit. It was funded at great expense by Canadian Heritage. One of the recommendations was that there be a national plan which would cover early childhood to high school. The government's response does not contain any reference to that. And yet, senior officials from each provincial education department and representatives from Canadian Heritage and

M. Thibodeau : Des progrès ont été constatés grâce aux efforts faits par les organismes nationaux avec les représentants des ministères provinciaux. Par exemple, comme on l'a dit dans notre mémoire, la création du comité tripartite est une initiative qui a permis de faire des avancées importantes. Ces initiatives sont certainement appuyées par les ministères fédéraux, puisque le ministère du Patrimoine canadien et celui des Ressources humaines et du Développement social Canada sont présents à la table de négociation. C'est une avancée importante, mais il y a encore beaucoup à faire.

La présidente : Madame Pilon, avez-vous quelque chose à ajouter?

Mme Pilon : Nous avons établi un partenariat avec Ressources humaines et Développement social Canada qui nous a donné un appui financier afin de nous aider à bâtir la capacité de nos parents à travers le Canada. Donc oui, il y a eu du positif, mais comme vous le savez, on a dû venir cogner à vos portes pour nous assurer que l'on recevrait le financement. On a dû attendre environ quatre mois. On était prêt à fermer les portes quand on a finalement reçu le financement. On a donc vu du progrès de ce côté.

Le sénateur Tardif : Je tiens à féliciter les deux groupes pour leur excellente présentation. Vous avez tous les deux parlé de la nécessité de consultation. Je me demande, lorsque vous avez parlé des progrès faits par le comité tripartite, si vous trouvez que c'est un moyen efficace de consultation ou est-ce que vous voyez d'autres mécanismes par lesquels vos organismes seraient consultés par les représentants des divers programmes du gouvernement fédéral pour faire avancer le dossier de l'éducation francophone?

M. Thibodeau : Je crois que le comité tripartite fonctionne assez bien; c'est assez efficace. Il nous faut absolument avoir tous les partenaires à la table, qu'ils soient provinciaux, territoriaux ou fédéraux, parce que la seule façon de faire avancer le dossier est que les parties communautaires s'assoient à la table avec les différents gouvernements. L'éducation étant de compétence provinciale, il faut absolument que les provinces soient assises à la table avec nous pour mettre ensemble nos objectifs communs.

Dans ce sens, je pense que c'est efficace. Évidemment, certaines initiatives que l'on voudrait prendre ont besoin de plus de financement comme la promotion et le marketing de l'école française. Il s'en fait un peu chez les conseils scolaires les plus importants, mais on n'a pas de financement pour en faire une campagne nationale. Je pense qu'il faut absolument que cela se fasse parce que c'est la francophonie qui est à risque. La dualité linguistique canadienne est en jeu, si on ne fait pas quelque chose maintenant.

Paul Charbonneau, directeur général, Fédération des conseils scolaires francophones : C'est quand même curieux lorsqu'on regarde les réponses. Lors de notre sommet, il y avait 200 intervenants en éducation. Cela a été financé à grands frais par Patrimoine canadien. Et une recommandation suggérait d'avoir un plan national pour la petite enfance au secondaire. Dans la réponse du gouvernement, il n'y a aucune référence à cela. Pourtant, étaient présents à ce sommet un haut fonctionnaire de chacun des ministères de l'Éducation des provinces et des

other federal departments attended the summit. I have the impression that goodwill depends on who will inform the minister first.

We visited Ms. Verner, the Minister responsible for the Francophonie and Official Languages. We found ourselves facing a few public servants who did not want to be bothered by the school boards. The minister understood extremely well. When the right public servant informs the minister, the whole coordination process runs smoothly. I do not think that the problem has to do with bad political will because the provinces, through their ministers, responded favourably to our proposal to work together. But there are people who have worked for a very long time in the system and are not used to have to contend with us. I suspect that it is they who wrote the response, given that Ms. Verner had just arrived, and it is they who do not want us to be there. When the right public servants brief the right politicians, our committee works extremely well. But if the minister falls sick on the day of the meeting, then we are out of luck.

Senator Tardif: You said that the provinces' reaction to the committee was favourable?

Mr. Charbonneau: We are saying that we want our official to attend the committee's meetings, even if the federal government is represented. That does not exist on the English side, that does not exist elsewhere in Canada. Even if the federal government, community groups and the school board are present, all provincial ministers officially delegated, in writing, their senior officials and representatives to work with us.

Senator Tardif: All provinces?

Mr. Charbonneau: With the exception of British Columbia, but that was not in bad faith, but rather because it is school boards who have the power, not the department.

Senator Tardif: And they are public servants from the provincial education departments?

Mr. Charbonneau: They are mandated by their ministers. For example, in Alberta, it is Debbie Johnston who is present.

Senator Tardif: If I understand correctly, you say that it would be bureaucratic inertia?

Mr. Charbonneau: Not necessarily, some public servants are competent. Earlier, Ms. Pilon said that the partnership between the two levels of government will remain. And yet they know full well — Ms. Verner confirmed it during a recent meeting and in writing — that it is often easier to work with the provinces than with others. The bitterness does not come from the provinces in the name of the sacrosanct provincial jurisdiction in education. They are ready to work in a tripartite committee. That has never been done in Canada's history. Those federal government representatives who come are probably not those who write the documents, but that is just fine.

I am sorry if it seems like I am settling a score, that is not the case, but it is the problem.

fonctionnaires de Patrimoine canadien et des représentants des autres ministres fédéraux. J'ai l'impression que la bonne volonté dépend de qui informera le ministre et qui arrivera le premier.

On a visité Mme Verner, la ministre de la Francophonie et des Langues officielles. On s'est retrouvés devant quelques fonctionnaires qui ne veulent pas être embêtés par les conseils scolaires. Madame la ministre a superbement bien compris. Lorsque c'est le bon fonctionnaire qui informe le ministre, toute cette coordination fonctionne bien. Je ne crois pas que c'est un problème de mauvaise volonté politique parce que les provinces, par leur ministre, ont répondu favorablement à notre proposition de travailler ensemble. Mais il y a des gens qui travaillent depuis très longtemps dans le système qui ne sont pas habitués de nous avoir dans les jambes. Et comme je soupçonne que ce sont ces gens qui ont écrit la réponse, puisque Mme Verner venait d'arriver, c'est eux qui ne veulent pas qu'on soit là. Lorsque ce sont les bons fonctionnaires qui informent les bons politiciens, notre comité fonctionne merveilleusement bien. Mais si la ministre tombe malade la journée de la réunion, on est pris.

Le sénateur Tardif : Vous nous dites que la réaction des provinces est favorable au comité?

M. Charbonneau : On dit qu'on veut que notre fonctionnaire assiste aux réunions de ce comité, même si le fédéral y est. Cela n'existe pas en anglais, cela n'existe nulle part ailleurs au Canada. Même si le fédéral, les groupes communautaires et le conseil scolaire sont présents, les ministres provinciaux ont tous délégué officiellement, par écrit, leur haut fonctionnaire ou leur représentant pour travailler avec nous.

Le sénateur Tardif : Toutes les provinces?

M. Charbonneau : À l'exemption de la Colombie-Britannique, mais ce n'est pas par mauvaise volonté mais plutôt parce ce sont les conseils scolaires qui ont le pouvoir et non le ministère.

Le sénateur Tardif : Et ce sont des fonctionnaires des ministères de l'éducation des provinces?

M. Charbonneau : Mandatés par leur ministre. Par exemple, en Alberta, c'est Debbie Johnston qui est présente.

Le sénateur Tardif : Si je comprends bien, vous dites que ce serait l'inertie de la bureaucratie?

M. Charbonneau : Pas nécessairement, certains sont compétents. Mme Pilon a dit plus tôt que le partenariat demeurera entre les deux ordres de gouvernement. Pourtant ils savent très bien — Mme Verner l'a confirmé lors d'une dernière rencontre et par correspondance — que souvent, il est plus facile de travailler avec les provinces qu'avec quelques autres. L'acharnement ne vient donc pas des provinces au nom de la sacro-sainte juridiction provinciale en éducation. Ils sont prêts à travailler dans un comité tripartite. Dans l'histoire du Canada, cela ne s'est jamais fait. Lorsqu'on a des représentants du gouvernement fédéral, ceux qui viennent ne sont probablement pas ceux qui écrivent ces documents, mais cela va bien.

Je regrette, j'ai l'air de faire des règlements de compte, ce qui n'est pas le cas, mais c'est le problème.

Jean-Pierre Dubé, Directeur, Liaison and Policy, Commission nationale des parents francophones: From the parents' point of view, we have full confidence in the school board that we elected to play this role with the governments as a community partner in touch with the federal and provincial government. This is our position. However, the CNPF is a member of the tripartite committee that was just mentioned. Therefore, we also participate.

Senator Comeau: Thank you, Madam Chair. I thank the witnesses for being here today. We are always pleased to have you with us.

Let me come back to the issue of section 23 of the Charter. If you were a lawyer or an expert in constitutional matters, would you say that the Constitution requires that school boards be consulted?

Mr. Thibodeau: I am not a lawyer, but I think that it is compulsory because the Supreme Court has deemed some powers to be exclusive to parents and those who represent them. Therefore, when dealing with every kind of language and cultural issue, I think that the school boards, because they represent parents, should be consulted when implementing projects.

Senator Comeau: Would it be good to look into these obligations?

Mr. Thibodeau: Yes.

Senator Comeau: You mentioned a national campaign to attract people to francophone schools and to keep them there. What do you mean by "national campaign"? Would it be a national fund that could be shared by all the provinces? Every jurisdiction is a bit different. New Brunswick is very different from Prince Edward Island and Nova Scotia. Do you mean a national program or a national campaign?

Mr. Thibodeau: We mean a national campaign organized at a national level and adapted to each province. As you said, each province is in a different situation. They are very different. I think that this must be adapted to each province, but this campaign must have common points at the national level.

Senator Comeau: I would like to know more about this. Perhaps we could have a national program that varies from region to region.

Mr. Thibodeau: I think that this national campaign, or national program, could be adapted to the different regions and communities. The situation in northeastern New Brunswick is different from that in the Summerside region. Did we mention eligible parties?

Senator Comeau: Yes, in the national sense.

Mr. Thibodeau: The situations in Summerside and in Moncton, New Brunswick, are not all that different.

Jean-Pierre Dubé, directeur de liaison et politiques, Commission nationale des parents francophones : Du côté des parents, on fait pleinement confiance au conseil scolaire qu'on a élu pour jouer ce rôle auprès des gouvernements à titre de partenaire communautaire qui parle aux gouvernements fédéral et provinciaux. C'est notre position sur ce sujet. Mais la CNPF est quand même membre du comité tripartite dont il a été question tantôt. On est donc dans le portrait également.

Le sénateur Comeau : Merci, madame la présidente. Merci aux témoins d'être venus aujourd'hui. C'est toujours un plaisir de vous avoir avec nous.

J'aimerais revenir sur la question de l'article 23 de la Charte. Si vous étiez un avocat ou un constitutionnaliste, est-ce que la consultation avec les conseils scolaires serait une obligation constitutionnelle?

M. Thibodeau : Je ne suis pas un avocat, mais je crois qu'il y a une certaine obligation puisque la Cour suprême a décrété certains pouvoirs exclusifs aux parents et aux représentants des parents. Donc lorsqu'on fait appel à tout ce qui touche à la langue et à la culture, je crois que les conseils, étant les représentants des parents, devraient être consultés pour la mise en œuvre de ce plan.

Le sénateur Comeau : Il serait donc bon d'examiner cette obligation?

M. Thibodeau : Oui.

Le sénateur Comeau : Vous avez fait mention d'une campagne nationale pour attirer les gens à l'école francophone et de les y garder. Qu'est-ce que vous voulez dire par « campagne nationale »? Est-ce que c'est un fonds national qui pourrait être distribué dans chacune des provinces? Chaque juridiction est un peu différente. Le Nouveau-Brunswick est très différent de l'Île-du-Prince-Édouard ou de la Nouvelle-Écosse. Parlez-vous d'un programme national ou d'une campagne nationale?

M. Thibodeau : On parle d'une campagne nationale qui serait orchestrée de façon nationale et adaptée dans chacune des provinces. Comme vous l'avez dit, les réalités de chaque province ne sont pas les mêmes. Elles sont très différentes. Je crois donc qu'il faut que cela soit adapté à chacune des provinces, mais il faut que les points communs de cette campagne soient nationaux.

Le sénateur Comeau : J'aimerais en savoir davantage à ce sujet. Peut-être pourrait-on avoir un programme national mais qui varie d'une région à l'autre.

M. Thibodeau : Je crois que cette campagne nationale, ou programme national, pourrait s'adapter aux différentes régions et aux différentes communautés. La réalité au nord-est du Nouveau-Brunswick est différente de celle de la région de Summerside. Nous parlons des ayant-droits?

Le sénateur Comeau : Oui, et d'un concept national.

M. Thibodeau : La réalité à Summerside et à Moncton, au Nouveau-Brunswick, ne sont pas tellement différentes non plus.

Senator Comeau: I understand you. There must be a national standard for Canada. Therefore, we must look at it from a national and not solely local point of view and it be must adapted to the situation of each community.

Mr. Charbonneau: We did a study of the market and we will send you a copy of it. The study showed that the message could be the same, except on the Acadian peninsula and perhaps in eastern Ontario. In the other regions, as some may be surprised to learn, with regard to mixed marriages, there are similar mechanisms for reception in the schools and in the community environment. We developed a communication plan based on this. The plan sets out what messages we should send, where we should deliver them and in what way, or through what media we should send them. We realized that there are two aspects, namely publicity and reception.

Thanks to Heritage Canada, we were able to launch a support program for helping school boards, local parent groups and community groups in general to develop better marketing skills. Quite often, the school receptionist plays a key role. If the reception is poor, people are not inclined to come in and stay.

We are developing programs for training teachers, school directors and parents to send out the right message. All it takes is that a mixed family considers that it was poorly served in a village and that it did not get answers to its questions, for everything to fail.

We will do a follow-up, probably through what you call a national program, but there will be common messages for everyone.

Senator Comeau: We have long recognized how important it is to encourage parents to send their young children to a French school before the primary level. By the time they are five or six years old, children are already too used to speaking English to go to a French school. We discussed this point with Ms. Pilon. This is a very important aspect.

Are the public servants receptive to the message? It is very important for them to be aware of this reality.

Ms. Pilon: We had a great debate about how important it is to reach our children even before they are born. A pregnant mother must recognize the importance of French in her child's life right from the beginning.

Most of the public servants whom we meet are in favour of this idea. We still have not met any ministers, and a year and a half has gone by. The previous minister, Mr. Dryden, had a good understanding of the idea of connecting our early childhood and family centres to the primary schools to make sure that the transition goes well. As soon as a child is born, he is brought in with his mother who has been following a prenatal course. He begins to have fun with his friends, and then he goes to the childcare centre in French and his development proceeds in French.

Le sénateur Comeau : Je comprends ce que vous dites. Il s'agit d'une valeur nationale et d'une valeur nationale pour le Canada. Il faut donc l'examiner du point de vue national et non purement local, donc avec une adaptation aux réalités des communautés.

M. Charbonneau : On a fait une étude de marché, dont on vous enverra copie. Cette étude démontrait que le message pourrait être le même, sauf sur la péninsule acadienne et probablement dans l'est ontarien. Dans les autres régions, un fait probablement surprenant pour plusieurs, concernant la problématique des familles exogames, est que la dynamique d'accueil aux écoles et la dynamique de l'environnement communautaire se ressemblent. À partir de là, nous avons développé un plan de communication. Ce plan énonce les messages qu'on devrait présenter, l'endroit où les présenter et la façon de le faire, soit par quel média. Nous nous sommes rendu compte de deux volets, soit le côté publicité et le côté accueil.

Grâce à Patrimoine canadien, nous avons pu mettre sur pied un programme d'accompagnement où l'on donne un coup de main aux conseils scolaires, aux groupes de parents au niveau local et aux groupes communautaires en général pour développer un meilleur réflexe de marketing. Bien souvent, c'est la réceptionniste à l'école qui est la clé. Quand on est mal accueilli à la réception, on a réticence à entrer et à rester.

Nous sommes en train de développer des programmes pour former les enseignants, les directions d'écoles et les parents à livrer le bon message. Il suffit qu'une famille mixte, dans un village, considère avoir été mal servi et dise ne pas avoir obtenu réponse à ses questions pour que tout vienne de s'éteindre.

Nous voulons renchérir, par la suite, probablement par ce que vous appelez un programme national, mais il y aura des messages communs à tous.

Le sénateur Comeau : Nous reconnaissons depuis longtemps l'importance d'encourager les parents à envoyer leurs jeunes enfants dans une école française avant le niveau primaire. Dès l'âge de cinq ou six ans, les enfants sont déjà trop anglophones pour fréquenter une école française. D'ailleurs, nous avons discuté de ce point avec Mme Pilon. Cet aspect est très important.

Les fonctionnaires sont-ils réceptifs à ce message? Car il est très important que ceux-ci reconnaissent cette réalité.

Mme Pilon : Nous avons eu cette grande discussion sur l'importance d'aller chercher nos enfants avant même qu'ils soient nés. Une mère enceinte doit reconnaître l'importance du français dans la vie de son enfant dès le début.

Les fonctionnaires que nous rencontrons, en majorité, sont favorables à cette idée. Nous n'avons toujours pas rencontré de ministres, un an et demi plus tard. Le ministre précédent, M. Dryden, avait très bien compris l'idée de rattacher nos centres de la petite enfance et de la famille aux écoles primaires pour s'assurer que la transition se fasse. L'enfant arrive dès la naissance avec la maman, qui suit un cours prénatal. Il commence à s'amuser avec ses amis, puis il va à la garderie en français et le cheminement se fait en français.

With regard to English, we are surrounded by anglophones, and therefore the child will speak both languages even before going to school. However, if the child does not have these alternatives, he will obviously learn only English. It is very difficult to bring a unilingual anglophone child to attend grade one in a French school.

One out of two children eligible for education in French does not live near us. This is why it is important to reach out to the youngest children, through a marketing campaign to make sure that they are aware of the existence of French schools.

Senator Comeau: Did Mr. Dryden propose a specific program for minority francophone communities, or did the communities have to get their funds from national programs?

Ms. Pilon: We would have liked to get national funds for setting up early childhood and family centres. After five years, we have shown the importance of this and the results, and we know that things will go well because we have achieved our goals. We could refer to Ontario, as an example.

Senator Comeau: I do not know whether you really understood my question. Were you funded by national funds that are available to all anglophone and francophone communities including your group?

Ms. Pilon: The only funds that we could obtain were related to the implementation of the childcare service and its provisions for francophones. Minister Dryden had clearly understood how important it is for our francophone communities to stay together and to have early childhood centres. However, the government changed and we have not had a chance to speak to someone else.

Senator Comeau: Was there a specific provision?

Ms. Pilon: There was an article for francophones with regard to childcare services. For us, this was a step forward, because previously there was no such article. Now, we no longer have a childcare service. Thus, we are right back where we started.

Mr. Dubé: The current government provided funds to study the costs of implementing and operating early childhood and family centres. We will publish this study by the end of April. Thus, we will know exactly what to expect regarding the creation of such centres. However, the message is clear. The public service and Social Development Canada are attentive and open to early childhood issues.

Senator Comeau: You raise a good point. Perhaps we should invite you back when you have completed your study.

Mr. Dubé: We would be more than pleased to appear before you again.

Pour ce qui est de l'anglais, nous sommes entourés d'anglophones, l'enfant parlera donc les deux langues avant même d'entrer à l'école. Cependant, si l'enfant n'a pas ces options, il est évident qu'il ne connaîtra que l'anglais. Il est très difficile d'amener un enfant unilingue anglophone en première année dans une école française.

Un enfant sur deux ayant droit à l'éducation en français ne se trouve pas où nous sommes. De là l'importance d'aller les chercher plus jeune, l'importance d'avoir une campagne marketing pour s'assurer qu'ils soient au courant de l'existence des écoles françaises.

Le sénateur Comeau : M. Dryden avait-il proposé un programme destiné spécifiquement aux communautés francophones en situation minoritaire ou les communautés devaient-elles puiser leurs fonds à même les programmes nationaux?

Mme Pilon : Nous aurions aimé aller chercher des fonds nationaux pour réussir à mettre sur pied les centres de la petite enfance et de la famille. Après avoir démontré l'importance et les résultats au bout de cinq ans, nous savons que les choses vont bien aller car nous sommes devant des faits accomplis. Nous pouvons citer l'exemple de l'Ontario.

Le sénateur Comeau : Je ne sais pas si vous avez bien saisi ma question. Avez-vous puisé à partir de fonds nationaux destinés à toutes les communautés, anglophones et francophones, dont le groupe duquel vous faites partie?

Mme Pilon : Les seuls fonds que nous avons pu obtenir ont découlé de l'arrivée du service de garde et de sa clause pour les francophones. Le ministre Dryden avait très bien compris l'importance que nos communautés demeurent ensemble en français ainsi que nos centres de la petite enfance. Toutefois, le gouvernement a changé et on n'a pas eu la chance de parler à quelqu'un d'autre.

Le sénateur Comeau : Il y avait une clause spécifique?

Mme Pilon : Tout ce qui concernait les services de garde comportait une clause pour les francophones. Ce fut pour nous un progrès, car avant cette provision n'existait pas. Maintenant, nous n'avons plus de service de garde. Nous sommes donc revenus au point de départ.

M. Dubé : Le gouvernement actuel nous a donné du financement pour faire une étude sur les coûts liés à la mise en œuvre et à l'opération des centres de la petite enfance et de la famille. Nous pourrions produire cette étude d'ici la fin avril. Ainsi, nous saurons exactement à quoi s'en tenir quant à la création de ces centres. Toutefois, le message est clair. La fonction publique et Développement social Canada ont une écoute attentive et sont ouverts à toute la question de la petite enfance.

Le sénateur Comeau : Vous soulevez un bon point. Nous devrions peut-être vous inviter à nouveau, lorsque vous aurez complété votre étude.

M. Dubé : Il nous fera grand plaisir de comparaître à nouveau devant vous.

Senator Tardif: My question follows on Senator Comeau's as to whether consultation is included in section 23 of the Charter. Clearly, we are not legal experts. However, does Bill S-3 give you the possibility to take positive steps and demand consultation?

Ms. Pilon: Not being a legal expert, I do not want to venture a response.

Mr. Dubé: Everything appears to be in section 23. Jurisprudence has moved a great deal in that direction. You would need to ask the question. There is no doubt that regarding education, if we were to put the question to the Supreme Court, the answer would be yes. The government is obliged to represent the needs and priorities of francophone communities, and with section 23 we might get there.

Of course, the new Official Languages Act reinforces, to my mind, that obligation. The problem, clearly, is that we do not currently have the means to undertake such an approach. Years of making claims have led us to believe that it would be easier to enter into this kind of partnership on a voluntary basis — and we remain hopeful. I can tell you that parents have called for that right for 25 years and have now left the cause in the hands of the school boards. However, the problem persists.

Senator Losier-Cool: I have the feeling that when I was fighting for French schools in northeastern New Brunswick, my only purpose in life was to look for progress, claims, and even deal with personal threats. Having said that, yes, there has been progress.

According to an African proverb, it takes a village to raise a child. That takes us to our question about consultations and organizations. Could we have done better, and could we do even better yet by including the entire village, all of society? We have school boards, I know that you are responsible people who represent the community, but are the teachers, parents, business owners and municipalities working together on the "marketing," as you called it? To achieve that, I believe we need to move towards a national policy for children in a minority setting, which will be different — and it is not interfering in provincial jurisdiction, it can be done under the Charter of Rights. I would like to hear your comments.

Ms. Pilon: With the tripartite committee, we already bring together the majority of people, such as teachers, representatives of colleges and universities. Everyone is there except the municipalities.

Mr. Charbonneau: There is a level of achievement or a degree of maturity that has been reached and that is reflected in the adoption of the action plan. A dozen or more groups are now working together at the national level. This cooperation has rubbed off on the provincial and local governments and also includes groups of young people, cultural movements, and all activities that revolve around education. So we have a large village. It is still not global, as the economic sector is still missing, but we have made a good effort.

Le sénateur Tardif : Ma question fait suite à celle du sénateur Comeau au sujet de la consultation, à savoir si elle est incluse à l'article 23 de la Charte. Évidemment, nous ne sommes pas des juristes. Cependant, est-ce que le projet de loi S-3 vous laisse la possibilité d'exiger, de façon positive, qu'il y ait consultation?

Mme Pilon : N'étant pas juriste, je ne veux pas risquer une réponse.

M. Dubé : Il semble que tout est dans l'article 23. La jurisprudence a évolué beaucoup dans cette direction. Il suffirait de poser la question. Il ne fait nul doute dans le milieu éducatif que si on posait la question à la Cour suprême, elle répondrait par l'affirmative. Le gouvernement a l'obligation de représenter les besoins et les priorités des communautés francophones, et avec l'article 23 on pourrait y arriver.

Évidemment, la nouvelle Loi sur les langues officielles vient renforcer, à mon sens, cette obligation. La difficulté, évidemment, est que nous n'avons pas en ce moment les moyens d'entreprendre une telle démarche. Les années de revendications nous ont permis de penser qu'il serait plus facile d'entrer dans ce genre de partenariat de façon volontaire — et nous gardons toujours espoir. Je puis vous dire que les parents ont revendiqué ce droit pendant 25 ans et désormais ont laissé la cause entre les mains des conseillers scolaires. Toutefois, le problème demeure.

Le sénateur Losier-Cool : J'ai l'impression que je n'aurais vécu que pour connaître tous les progrès, les revendications et même parfois des menaces personnelles à ma santé lorsque je luttais pour des écoles francophones dans le nord-est du Nouveau-Brunswick. Cela étant dit, oui, il y a eu des progrès.

Un proverbe africain dit que l'éducation d'un enfant, c'est l'affaire de tout un village. On en vient à notre question de consultation et d'organisme. Est-ce qu'on aurait pu, et est-ce qu'on pourrait encore faire mieux, en incluant tout le village, toute la société? On a les commissions scolaires, je sais que vous êtes des personnes responsables qui regroupent la communauté, mais est-ce les enseignants, les parents, les commerçants, les municipalités travaillent ensemble pour le « marketing », comme vous l'avez appelé? Pour arriver à cela, je pense qu'il faut aller vers une politique nationale, pour les enfants en situation minoritaire, qui serait différente — et ce n'est pas une ingérence provinciale, cela peut se faire au titre de la Charte des droits. J'aimerais avoir vos commentaires.

Mme Pilon : Avec le comité tripartite, on regroupe déjà la majorité des gens, par exemple les enseignants, les représentants des collèges et des universités. Tout le monde est là sauf les municipalités.

M. Charbonneau : Il y a une sorte d'exploit ou un degré de maturité atteint qui se reflète par l'adoption du plan d'action. Une douzaine ou une quinzaine de groupes travaillent maintenant ensemble à l'échelle nationale. Cette coopération déteint sur les gouvernements provinciaux et locaux et englobe aussi les mouvements de jeunes, les mouvements culturels et toutes les activités qui gravitent autour de l'éducation. Donc on a un gros village. Ce n'est pas encore tout à fait global, il manque évidemment le secteur économique, mais un bel effort est fait.

The problem, when we work at the national level, is that we must constantly remain them — that is one of the problems and that answers Senator Tardif's question — that education for minorities is not strictly a provincial matter. It is often said that basically, the federal government steps in as if it were doing a favour, because the issue is under provincial jurisdiction. I am not a lawyer, but in the reference on Quebec secession, the Supreme Court did say that there were five unwritten principles, including one that committed the federal government to promoting the development — I do not remember the exact wording — of francophone minorities.

From the moment the federal government will be able to officially recognize that in this context it can take action in the area of education, if we follow the spirit of the law — francophones must make their own decisions on issues of language and culture — dialogue will be much easier.

At present, we talk amongst ourselves, except within our tripartite committee, where everything is done bilaterally. We call federal officials on the sly, or almost, except as part of our committee, because the federal government must talk to the province. It is just a question of attitude. But attitudes can improve.

Senator Losier-Cool: Attitudes can be shaped and can change. Recently, I read an article by a child psychologist from the University of Moncton who said that you can't force people to be francophones. In other words, you cannot impose French; we all know it, we all have children and grandchildren who are growing up in minority settings.

That brings us back again to my issue of a national policy that would encompass libraries, sports in French, and culture. I was not with you when you travelled to Nova Scotia, but I believe in the idea of a national policy and in the idea of making our representations and claims to implement this national policy.

Senator Comeau: I would just like confirmation that I have understood correctly. Both Mr. Dubé and Mr. Charbonneau mentioned francophone communities in a minority setting. Are we not in reality talking about official language communities in a minority setting? Are you attaching the same value to anglophone and francophone communities in a minority setting, or am I mistaken?

Mr. Charbonneau: Anglophone minorities are facing some situations that are similar, but at present, we are very busy with francophone communities.

Senator Comeau: I am not asking you to look after the others, of course, but I am asking if the rights are the same, if section 23 of the Charter would apply. You have mentioned francophone communities in a minority setting, but we are talking about official languages communities in a minority setting, are we not?

Mr. Charbonneau: I would like to inject a bit of humour and tell you that the rights are the same as the anglophone minorities, except that they have more services than we do.

La difficulté, lorsque qu'on travaille à l'échelle nationale est qu'on doit constamment leur rappeler — c'est un des problèmes et cela répond à la question du sénateur Tardif— que l'éducation pour les minorités n'est pas strictement une question provinciale. Souvent on entend dire que, dans le fond, le fédéral intervient comme si c'était une faveur parce que c'est de juridiction provinciale. Je ne suis pas un avocat, mais dans le renvoi sur la sécession du Québec, la Cour suprême avait bien dit qu'il y avait cinq principes non écrits, dont un qui engageait le fédéral par rapport au développement — je ne me souviens pas du texte exact — des minorités francophones.

Dès l'instant où le fédéral pourra reconnaître officiellement que dans ce contexte il peut agir dans le domaine de l'éducation, si on suit l'esprit de la loi — il faut que ce soit des francophones qui décident des questions de la langue et de la culture — la concertation sera beaucoup plus facile.

Présentement, on se parle bien entre nous, sauf au sein de notre comité tripartite, où tout se fait de façon bilatérale. On appelle les fonctionnaires du fédéral en cachette, quasiment, sauf dans le cadre de notre comité, parce que le fédéral, au fond, doit parler à la province. C'est juste une question de mentalité. Mais les mentalités, cela s'améliore.

Le sénateur Losier-Cool : Les mentalités, cela se forme, cela se change. Je lisais récemment un article d'un psychopédagogue de l'Université de Moncton, qui disait que, être francophone, cela ne se vit pas à l'impératif. En d'autres mots, tu ne commandes pas en français; nous le savons tous, nous avons des enfants et des petits enfants qui grandissent dans des situations minoritaires.

Là encore se pose ma question d'une politique nationale qui engloberait les bibliothèques, les sports en français et la culture. Je n'étais pas avec vous dans votre tournée en Nouvelle-Écosse, mais je crois en l'idée d'une politique nationale et à l'idée de faire nos représentations, nos revendications, pour mettre en place cette politique nationale.

Le sénateur Comeau : Je voulais juste une confirmation pour savoir si j'ai bien compris. M. Dubé a mentionné, M. Charbonneau aussi, les communautés francophones en situation minoritaire. Est-ce qu'en réalité, ce n'est pas les communautés de langues officielles en situation minoritaire? Est-ce qu'on attache la même valeur aux communautés anglophones et francophones en situation minoritaire ou est-ce que je me trompe?

M. Charbonneau : Il y a quelques situations similaires chez les minorités anglophones, mais présentement, nous sommes tellement occupés avec les communautés francophones.

Le sénateur Comeau : Je ne vous demande pas de vous occuper des autres, bien entendu, mais je demande si ce sont les mêmes droits, si l'article 23 de la Charte s'appliquerait. Vous avez mentionné les communautés francophones en situation minoritaire, mais ce sont les communautés de langues officielles en situation minoritaire, n'est-ce pas?

M. Charbonneau : J'aurais le goût de faire de l'humour et vous dire que ce sont les mêmes droits que les minorités anglophones, sauf qu'ils ont plus de services que nous.

Senator Comeau: I took note of your comment, Mr. Charbonneau, when you said that sometimes the people who write the government's response are not necessarily the same people as the ones you met with during the consultations. I took note of that.

Senator Tardif: I know that you face several challenges. In another life, I was involved in teacher training, and I am interested in knowing if there are enough teachers for francophone schools throughout the country. Are there shortages, and if yes in what areas? Has there been an increase in the student population? What are the needs there?

Mr. Thibodeau: I think we are starting to see a shortage of francophone teachers more or less throughout the country. It is not strictly one region more than another. I think that the immersion programs for anglophones are facing the same problem recruiting francophone teachers. One of the things we would like to do in terms of teacher training would be to have a program strictly for teachers in a minority setting. The University of Moncton has created a program like that. We would like to see, at least at home for us in New Brunswick, these courses become mandatory for teachers, because teaching in a minority setting involves responsibilities and obligations that are different from teaching in a majority setting.

As for your question, we are indeed starting to see a shortage. Moreover, we did not use to have any trouble hiring supply teachers when our teachers went on maternity leave or some other kind of leave; today, we are starting to have trouble finding supply teachers. So within the next few years, we predict the shortage will also extend to regular teachers.

Senator Tardif: On another topic, if I understood correctly the tripartite committee has been operational for approximately one year. It was struck in March 2006.

Mr. Charbonneau: Yes.

Senator Tardif: Do you have a report on results? You say that all is well, that it has gotten off to a good start, that people are speaking, that there is a good environment, it is adequate; but how can we actually find out what has been accomplished by the committee?

Mr. Charbonneau: What I could send you are some updates. The committee's way of operating is by reviewing the work in each sector. For example, early childhood has a committee that is overseen by the CNPF. Each sector has a working group that reports to the tripartite committee which then proposes, recommends and acts.

In terms of reporting, we have updates that reflect progress made, but they only reflect a limited amount of progress. The reason is a simple one: before attempting to implement the plan, the committee must develop a *modus operandi*. At one point in time we were involved in extensive diplomacy, given the number of jurisdictions, and we spent one and a half meetings devising a *modus operandi* that shared responsibilities appropriately while

Le sénateur Comeau : J'ai bien noté, monsieur Charbonneau, lorsque vous avez dit que, parfois les gens qui écrivent les réponses du gouvernement ne sont pas nécessairement les mêmes personnes que celles que vous rencontrez lors des consultations. J'ai bien pris cela en note.

Le sénateur Tardif : Je sais que vous avez plusieurs défis. Dans une autre vie, j'ai été impliquée dans la formation des maîtres et je suis intéressée de savoir s'il y a un nombre suffisant d'enseignants pour les écoles francophones à travers le pays. Est-ce qu'il y a des pénuries, si oui dans quel domaine? Est-ce qu'il y a une augmentation des effectifs d'étudiants? Quel est le portrait des besoins dans ce sens?

M. Thibodeau : Je pense qu'il commence à y avoir une pénurie d'enseignants francophones, un peu partout à travers le pays. Ce n'est pas strictement une région plus qu'une autre. Je crois que les programmes d'immersion chez les anglophones ont le même problème de recrutement des enseignants francophones. Une des choses qu'on voudrait faire dans la formation des maîtres, serait qu'on ait un programme strictement pour les enseignants en milieu minoritaire. L'Université de Moncton a créé un tel programme. On aimerait, en tout cas chez nous, au Nouveau-Brunswick, que ce cours devienne obligatoire pour la formation des maîtres, car enseigner dans un milieu minoritaire présente des responsabilités et des obligations autres qu'enseigner dans un milieu majoritaire.

Pour ce qui est de votre question, effectivement on a une pénurie qui commence. D'ailleurs, auparavant on n'avait aucune difficulté à recruter des suppléants lorsque nos enseignants portaient en congé de maternité ou autres; aujourd'hui, on commence à avoir de la difficulté à trouver des suppléants. Donc, d'ici quelques années, on prévoit que la pénurie s'étendra aussi aux enseignants réguliers.

Le sénateur Tardif : Dans un autre domaine, le comité tripartite, si je comprends bien, fonctionne depuis à peu près un an. Il a été mis sur pied en mars 2006.

M. Charbonneau : Oui.

Le sénateur Tardif : Est-ce que vous avez un rapport de résultats? Vous dites que cela va bien, c'est un bon début, les gens se parlent, l'atmosphère est bonne, c'est adéquat; mais comment peut-on savoir concrètement ce qui a été accompli par le comité?

M. Charbonneau : Présentement, je pourrais vous faire parvenir des fiches de mise à jour. De la façon dont cela fonctionne, le comité tripartite revoit les travaux de chacun des axes. Par exemple, la petite enfance a un comité géré par le CNPF. Chacun des secteurs a déjà son groupe de travail qui fait rapport au comité tripartite qui, lui, suggère, recommande et agit.

Pour faire rapport, on a des fiches de mise à jour qui sont fidèles aux progrès, mais elles font état d'un progrès limité. La raison en est simple : avant de pouvoir commencer à travailler à la mise œuvre du plan, le comité est obligé de développer un *modus operandi*. On a fait de la haute diplomatie, à un moment donné, à cause des juridictions de chacun, et on a consacré une réunion et demie à se trouver un mode d'opération qui partageait bien les

at the same time restricting respective powers in order to avoid becoming a cumbersome department of education. Now we are working on action.

I can provide you with the updates and send you the *modus operandi* that everyone agreed on.

Senator Tardif: I would appreciate that. Do you receive any specific funding for the tripartite committee?

Mr. Charbonneau: Yes. Throughout the process, Heritage Canada assists us in ensuring that everything functions as it should. Generally speaking, this involves covering travel costs and some coordination.

The Chairman: We have now finished this first round of discussion. Ladies and gentlemen, thank you for coming today. We will most certainly take your presentation into account.

The committee suspended.

The committee resumed.

The Chairman: Honourable senators, we will return to our business. We are considering the government's response to our committee on French-language education in a minority setting. We have before us, as a panel, representatives from post-secondary institutions.

First, from the Association des universités de la francophonie canadienne, we have Mr. Gilles Patry, Vice-President, President and Vice-Chancellor of the University of Ottawa, and he is accompanied by Mr. Guy Gélinau, Vice-President and General Director.

Representing the college level, we also have with us today the President of the Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada, Mr. François Allard, and Mr. Réginald Lavertu, Executive Director, and Mr. Yvon Saint-Jules, responsible for programming.

Welcome, gentlemen. You have approximately seven minutes to make your opening statements, which will then be followed by a period of questions. You have the floor.

Gilles Patry, Vice-President, President and Vice-Chancellor of the University of Ottawa, Association des universités de la francophonie canadienne: Madam Chair, on behalf of the Association des universités de la francophonie canadienne and its member universities, and on my own behalf, I would like to thank the Standing Senate Committee on Official Languages for inviting me here today in order to speak to the interim report of June 2005 and the government's response of November last. I am accompanied by Mr. Guy Gélinau, the General Director of the Association des universités de la francophonie canadienne.

The AUFC, as you are aware, represents 13 university institutions serving minority French-language communities, including the University of Ottawa that I have the honour of presiding over.

In its interim report, the Senate committee clearly presented the issues that francophone universities serving minority French-language communities in Canada are facing, that is, the need to

responsabilités de chacun, qui limitait aussi les pouvoirs afin qu'on ne devienne pas non plus un gros ministère de l'éducation. Maintenant on travaille sur l'action.

Je pourrais vous distribuer les fiches et vous faire parvenir le *modus operandi* sur lequel tout le monde s'est entendu.

Le sénateur Tardif : J'apprécierais. Recevez-vous un financement spécifique pour le comité tripartite?

M. Charbonneau : Oui. Dans toute cette démarche, Patrimoine Canada nous aide à assurer le fonctionnement. *Grosso modo*, c'est relativement simple, il s'agit de payer les frais de déplacement et un peu de coordination.

La présidente : Nous avons donc terminé cette première discussion. Mesdames et messieurs, je vous remercie beaucoup de votre présence aujourd'hui. Nous allons sans aucun doute tenir compte de votre présentation.

(La séance est suspendue.)

(La séance reprend.)

La présidente : Honorables sénateurs, nous reprenons nos travaux. Toujours dans le cadre de l'examen de la réponse gouvernementale au rapport de notre Comité sur l'éducation en milieu minoritaire francophone, nous recevons maintenant, en table ronde, des représentants du niveau postsecondaire.

D'abord, de l'Association des universités de la francophonie canadienne, M. Gilles Patry, vice-président, recteur et vice-chancelier de l'Université d'Ottawa, accompagné de M. Guy Gélinau, vice-président et directeur général.

Représentant le niveau collégial, nous recevons également le président du Réseau des cégeps et collèges francophones du Canada, M. François Allard, ainsi que M. Réginald Lavertu, directeur général, et M. Yvon Saint-Jules, responsable de programmes.

Soyez les bienvenus, messieurs. Vous avez environ sept minutes pour faire votre déclaration d'ouverture, qui sera suivie d'une période de questions. La parole est à vous.

Gilles Patry, vice-président, recteur et vice-chancelier de l'Université d'Ottawa, Association des universités de la francophonie canadienne : Madame la présidente, au nom de l'Association des universités de la francophonie canadienne et des universités membres et en mon nom personnel, je remercie le Comité sénatorial permanent des langues officielles pour son invitation à comparaître aujourd'hui afin d'échanger sur son rapport intérimaire de juin 2005 et sur la réponse du gouvernement en date de novembre dernier. Je suis accompagné de M. Guy Gélinau, le directeur général de l'AUFC.

L'AUFC, comme vous le savez, regroupe 13 institutions universitaires desservant les communautés francophones en situation minoritaire, dont l'Université Ottawa que j'ai l'honneur de diriger.

Dans son rapport intérimaire, le comité sénatorial a très bien reflété les enjeux auxquels font face les universités francophones au service des communautés francophones en situation

strengthen our often precarious institutions in order to give them the requisite critical mass of students, teachers and researchers to meet the needs of our communities; the need to develop high-quality programs that will train the francophone and bilingual professionals that Canada needs; the need to broaden access to these programs to include francophone communities from regions that do not have French-language institutions; and the need for adequate funding for these institutions and the development of research capacity in French.

In its response to the Senate committee, the government rightly points to its substantial contribution to post-secondary education in Canada, including, of course, institutions serving francophone communities in minority situations. The government particularly refers to its investment of over \$200 million in special initiatives that have targeted the francophone post-secondary network, colleges and universities over the past 20 years; the official languages research and dissemination program, a program supported by Canadian Heritage with an annual budget of one million dollars over three years; the Social Science and Humanities Research Council of Canada; and the \$63 million in funding over five years to the Consortium national de formation en santé.

These are significant investments and have no doubt contributed to improving French-language university education in minority communities. However, allow me to point out that those investments and initiatives precede the tabling of the June 2005 Senate committee report and are still clearly insufficient to allow universities to address the issues you so rightly identified in your June 2005 report. It is in that context that the AUFC developed and tabled its 2005-2010 action plan, which was re-drafted over the past few months to better reflect the current government's priorities. I am referring to the 2007-2012 action plan. Unfortunately, I must say that there has been no follow-up by the Canadian government to the action plan.

The 2007-2012 action plan includes 20 priority measures that revolve around two major focal points: the support for the vitality of communities through linkages between educational programs, the implementation of a bursary program for immersion students and an increase in the French-language research capacity. The action plan supports the internationalization of institutions by the implementation of a bursary program for foreign francophone students, the mobility of students through practicums and internships and the mobility of teachers as well as of technologies. The five-year plan amounts to a \$72 million investment, an amount similar to that given to the CNFS, but intended here to develop professionals in areas other than health, that is, law, management, business, arts, communications and sciences.

minoritaire au Canada, à savoir solidifier nos établissements souvent précaires pour leur permettre de constituer une masse critique d'étudiants et d'étudiantes, de professeurs et de chercheurs aptes à répondre aux besoins de nos communautés; développer des programmes de qualité qui permettent la formation de professionnels francophones et bilingues dont le Canada a besoin; élargir l'accessibilité des programmes aux communautés francophones des régions dépourvues d'établissements francophones; assurer un financement adéquat des établissements et développer la capacité de recherche en français.

Dans sa réponse au comité sénatorial, le gouvernement rappelle, à juste titre, sa contribution importante à l'éducation postsecondaire au Canada, laquelle inclut, bien sûr, les établissements desservant les communautés francophones en situations minoritaires. Le gouvernement rappelle notamment son investissement de plus de 200 millions de dollars à des initiatives spéciales visant le réseau postsecondaire francophone, collèges et universités, et ce au cours des 20 dernières années; le programme de recherche et de diffusion lié aux langues officielles, un programme d'un million de dollars par année sur trois ans, soutenu par Patrimoine canadien; le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada; et la contribution de 63 millions de dollars sur une période de cinq ans au consortium national de formation en santé.

Ces investissements sont importants et ont sans doute contribué à améliorer la situation de l'enseignement universitaire en français, en milieu minoritaire. Toutefois, permettez-moi de rappeler que ces investissements et initiatives précèdent le dépôt du rapport du comité sénatorial de juin 2005 et demeurent nettement insuffisants pour permettre aux universités de faire face aux enjeux que vous aviez si justement reflété dans votre rapport de juin 2005. C'est d'ailleurs dans ce contexte que l'AUFC a développé et déposé son plan d'action 2005-2010, lequel a été remanié au cours des derniers mois afin de refléter davantage les priorités du gouvernement actuel. Il s'agit du plan d'action 2007-2012. Malheureusement, je dois vous dire qu'aucun suivi n'a été donné par le gouvernement canadien à ce plan d'action.

Le plan d'action 2007-2012 comporte 20 actions prioritaires qui s'articulent autour de deux grands axes : le soutien à la vitalité des communautés par le réseautage des programmes de formation, l'instauration d'un programme de bourse à l'intention des étudiants en immersion et l'augmentation de la capacité de recherche en français. Il soutient l'internationalisation des établissements par l'instauration d'un programme de bourse à l'intention d'étudiants francophones étrangers, la mobilité des étudiants par des stages, la mobilité des professeurs et la mobilité des technologies. Ce plan représente un investissement de l'ordre de 72 millions de dollars sur cinq ans, somme semblable à celle versée au CNFS, mais cette fois pour développer des professionnels d'autres disciplines que la santé, c'est-à-dire le droit, l'administration, les affaires, les lettres, les communications et les sciences.

Such an investment is guaranteed to give immediate and concrete results, as was the case for the targeted investments made to the CNFS for health training programs. For example, the mid-term evaluation of the CNFS project showed that the new investments had helped generate 1,428 new enrolments in health sciences and 296 new graduates, and created 20 new health training programs. By 2008, at the end of the five-year period, 28 new training programs will have been created. The program also helped create 198 new internships in health institutions in minority communities.

Given this success, it is easy to imagine the results that could be achieved by similar investments in other academic disciplines.

Before I conclude, allow me to cite the University of Ottawa as an example to illustrate the financial challenges that our universities face in order to provide quality education in French.

In February 2005, we conducted an in-depth study on the cost of bilingualism at the University of Ottawa. The analysis showed that the grant by the Ontario Ministry of Training, Colleges and Universities to support bilingualism covered less than 60 per cent of the current need to maintain the level of service in French. Despite the under-funding, the University of Ottawa continues to attract a growing number of francophones. In fact, the number of francophone students at the university topped 10,000 last year, in addition to the more than 3,200 French-language immersion students from high schools across Canada.

Moreover, in the area of research in French, the University of Ottawa launched the research chairs program on the Canadian francophonie. To date, we have created eight chairs in a variety of fields of interest for the Canadian francophonie.

Finally, the university undertook to create an institute of official languages and bilingualism, the IOLB, which will set the university apart as a national and international centre of excellence in the areas of language training, research and the development of public policy relating to bilingualism and language planning.

In closing, the AUFC once again urges the federal government to provide direct support to universities, and to French-language minority communities. The vitality of these universities and of their communities depends on it. Short of this type of support, the federal government should provide clearly identified funds for this purpose under the upcoming financial transfer payments for post-secondary education in Canada.

François Allard, Président, Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada: Madam Chair, thank you for giving us an opportunity to express the views of the members of the Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada concerning the government's response to the sixth report of the Standing Senate

Un tel investissement est assuré de donner des résultats immédiats et concrets, comme ce fut le cas pour les investissements ciblés versés au CNFS pour les programmes de formation en santé. À titre d'exemple, l'évaluation de mi-parcours du projet CNFS a démontré que ces nouveaux investissements avaient permis de générer 1 428 nouvelles inscriptions dans le domaine des sciences de la santé et 296 nouveaux diplômés et de créer 20 nouveaux programmes de formation en santé. D'ici 2008, à la fin de la période de cinq ans, 28 nouveaux programmes de formation auront été créés. Ce programme aura également permis de créer 198 nouveaux stages pratiques dans les institutions de santé en milieu minoritaire.

Devant ces succès, il est facile de s'imaginer les résultats qui pourraient être accomplis par des investissements semblables dans d'autres disciplines universitaires.

Avant de conclure, permettez-moi de citer l'exemple de l'Université d'Ottawa pour illustrer les défis que nos institutions universitaires rencontrent sur le plan financier en vue d'offrir un enseignement de qualité en français.

En février 2005, nous avons entrepris une étude exhaustive sur le coût du bilinguisme à l'Université d'Ottawa. L'analyse a démontré que la subvention d'appui au bilinguisme du ministère de la Formation, des Collèges et des Universités du gouvernement de l'Ontario couvrait moins de 60 p. 100 des besoins actuels pour assurer le niveau de service actuel en français. En dépit de cette situation de sous-financement, l'Université d'Ottawa continue d'attirer une population croissante de francophones. En effet, le nombre d'étudiants francophones à l'université a franchi le cap des 10 000 l'an dernier, en plus d'accueillir plus de 3 200 étudiants et étudiantes en provenance des programmes d'immersion de langue française des écoles secondaires de partout au Canada.

Aussi, dans le domaine de la recherche en français, l'Université d'Ottawa a lancé le programme des chaires de recherche sur la Francophonie canadienne. À ce jour, huit chaires ont déjà été établies dans une variété de domaines d'intérêt pour la Francophonie canadienne.

Enfin, l'université s'est engagée à créer un institut des langues officielles et du bilinguisme, l'ILOB, qui fera de l'université un centre d'excellence national et international en matière d'enseignement des langues, de la recherche et du développement de politiques publiques en bilinguisme et en aménagement linguistique.

En conclusion, l'AUFC plaide à nouveau pour une intervention directe du gouvernement fédéral à l'appui des universités, au service des communautés francophones en situation minoritaire. La vitalité de ces universités et de leur communauté en dépend. À défaut d'une telle intervention, le gouvernement fédéral devrait prévoir des sommes clairement identifiées à cet effet dans le cadre des prochains transferts financiers relatifs à l'enseignement postsecondaire au Canada.

François Allard, président, Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada : Madame la présidente, merci de nous donner l'occasion de vous exprimer les commentaires des membres du Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada à la réponse du gouvernement au sixième rapport du

Committee on Official Languages entitled: *French-Language Education in a Minority Setting: A continuum from early childhood to the post-secondary level.*

Founded in 1995, the Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada includes 52 members from all provinces and territories with the exception of Newfoundland and Labrador and Nunavut. Its mission is to establish genuine partnerships among French-language colleges in Canada. It is a network which provides support, promotes dialogue and fosters sharing opportunities designed to develop and enhance French-language college education in Canada.

Our administrative structure is relatively small. You practically have before you all of our staff, except for our administrative assistant. We work with our members out in the field and they form the very heart of our network.

The Senate committee wrote, following its hearings, a synthesis that gives an interesting perspective on French-language education in a minority setting. The report contains some strong recommendations. The implementation of these recommendations would really lead to a real improvement of the situation of French-language education in a minority setting.

Let us address the first theme in the government's response, the overall commitment to French-language minority education. The strong commitment of the government is reaffirmed here, and is completed by the recognition that there are additional costs involved in delivering minority language education programs. The response shows an openness to improving the funding of some of our colleges which most of the time are funded like the colleges of the English majority notwithstanding their differences, the conditions in which they operate, the additional costs caused by operating in an anglophone majority context and their double mandate.

The development, at the post-secondary level, of university and college networks in minority official language communities is presented, in the government response, like a benefit of the past 35 years of federal and provincial/territorial cooperation. Truly, progress has been made, but the government acknowledges in its response that more could be done. We are also of this opinion, because it must be acknowledged that the francophone college network is far from complete.

At the present time, minority francophone communities in only four provinces have access to college training provided by provincially-accredited teaching establishments — New Brunswick, Ontario, Manitoba and Nova Scotia. In Canada's other provinces and territories, access to French-language college training is rudimentary — where it exists at all. The organizations that provide college-level training have yet to be accredited by their respective governments.

Comité sénatorial permanent des langues officielles intitulé *L'éducation en milieu minoritaire francophone : un continuum de la petite enfance au postsecondaire.*

Créé en 1995, le Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada compte 52 membres en provenance de toutes les provinces et territoires du Canada, à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador et du Nunavut. Il a pour mission d'établir un véritable partenariat entre les établissements d'enseignement collégial francophone du Canada. Il constitue un réseau d'entraide, de promotion et d'échange lié au développement de l'enseignement collégial en français au Canada.

Il s'agit d'une petite structure administrative. Vous avez à peu près l'ensemble de son personnel auquel il ne manque que l'adjointe administrative. Nous travaillons avec des membres sur le terrain et ce sont eux qui font la force du Réseau.

Le comité sénatorial a produit, au terme de ses consultations, une synthèse éclairante de la situation de l'éducation en milieu minoritaire francophone. Le rapport contient des recommandations fortes qui, si elles sont mises en application, permettront une réelle amélioration de cette situation.

Parlons du premier thème retenu dans les réponses du gouvernement, soit l'engagement général à l'égard de l'éducation en milieu minoritaire francophone. L'engagement ferme du gouvernement d'appuyer l'éducation en milieu minoritaire francophone est ici réaffirmé et complété par une reconnaissance que des coûts supplémentaires sont associés à la prestation de programmes d'enseignement dans la langue de la minorité. Nous voyons là une belle ouverture et l'amélioration du financement de certains de nos collèges qui, la plupart du temps, sont financés comme les collèges de la majorité, sans tenir compte de leurs différences, des conditions dans lesquelles ils opèrent, des coûts additionnels de leur fonctionnement dans un environnement majoritairement anglophone et de leur double mandat.

Le développement de réseaux universitaires et collégiaux au sein des communautés minoritaires de langues officielles est présenté dans la réponse du gouvernement comme l'une des retombées de la collaboration fédérale-provinciale-territoriale des 35 dernières années. Il est vrai que des progrès ont été réalisés, mais le gouvernement reconnaît, dans sa réponse, que malgré les avancées, davantage pourrait être fait. Nous partageons cette opinion car il faut constater que le réseau est bien incomplet au collégial.

À l'heure actuelle, les communautés francophones en milieu minoritaire de seulement quatre provinces canadiennes ont accès à de la formation collégiale dispensée par des établissements accrédités par leur province respective — il s'agit du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, du Manitoba et de la Nouvelle-Écosse. Pour ce qui est des autres provinces et territoires canadiens, l'accès à de la formation collégiale en français est embryonnaire et parfois inexistant. Les organismes assurant la prestation d'activités de formation ne sont pas encore accrédités par leur gouvernement respectif.

French-language college education differs widely from province to province and territory to territory. For this reason, Canada cannot yet claim to have a truly national French-language college education system. French-speaking Canadians who live in minority communities do not have equal and equitable access to college training in French, on a par with the English-speaking population.

Let us now move to the comments on the second theme of the government's response with respect to early learning and child care. We will make only a brief comment on this theme, to express our pleasure at seeing that this theme was included in the education continuum. We also wish to express our desire to contribute to the development of a highly-skilled workforce in this field of activity.

Some of our member colleges already offer training programs but more of them should participate in this training effort.

With respect to the third theme, primary and secondary education, it is under this theme that the government talks about the framework agreement between the Government of Canada and the Council of Ministers of Education known as the Protocol for Agreements for Minority-Language Education and Second-Language Instructions 2005-2006 to 2008-2009.

We are delighted, of course, that support for measures that increase the access of minorities to post-secondary educational services in their own language is highlighted as one of the strategic priorities, as an area of special interest which merits particular attention during the period covered by this protocol.

We also view favourably the support by Heritage Canada of many provincial and territorial measures aimed at improving the quality of education programs offered in minority schools and at the recruitment and retention of more students in minority French-language schools across the country. These measures will, in time, bring more francophone graduates from secondary schools to post-secondary education in their native tongue, and so help resolve the critical mass issue, the matter of the enrolment threshold needed for a program to be financially viable.

With respect to the fourth theme, specifically post-secondary education, the government, in its response, acknowledges access to post-secondary education and training as an important determinant of the ongoing vitality of the French-language community in minority settings. Since our last appearance at the hearings of this committee in March 2005, we have put forward an action plan to ensure both the set up of programs and services that are today almost completely missing in certain provinces and territories, and in other regions, to strengthen and broaden existing programs and services. The challenge of delivering quality college programs and services to minority francophone communities is daunting, the situation is still precarious and even the gains that have been made are hard to hold onto.

La réalité collégiale diffère donc grandement d'une province et d'un territoire à l'autre. Par conséquent, on ne peut pas actuellement parler d'un réseau pancanadien de formation collégiale dispensée en langue française. Les francophones du Canada vivant en milieu minoritaire n'ont certainement pas l'accès égal et équitable à une formation collégiale, dans leur langue, dont jouit la population anglophone.

Passons au commentaire sur le deuxième thème de la réponse du gouvernement touchant l'apprentissage et la garde des jeunes enfants. Nous souhaitons faire un bref commentaire sur ce thème pour exprimer notre satisfaction de voir ce volet inclus dans le continuum d'éducation en milieu minoritaire francophone et indiquer notre volonté de contribuer à la formation d'intervenants qualifiés dans ce domaine.

Un certain nombre de nos collègues membres offrent déjà des programmes de formation dans ce domaine, mais il faut en augmenter le nombre.

Concernant le troisième thème, l'enseignement primaire et secondaire, c'est sous ce thème que le gouvernement traite du Protocole d'entente Canada-Conseil des ministres de l'Éducation du Canada relatif à l'enseignement de la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde 2005-2006 à 2008-2009.

Nous nous réjouissons bien sûr que la mise en place de mesures qui permettent d'élargir l'accès aux services d'enseignement postsecondaire offerts dans la langue de la minorité, qui apparaissent comme une priorité stratégique, un domaine d'intérêt particulier méritant une attention spéciale au cours de la période visée par le présent protocole.

Nous voyons aussi d'un très bon œil l'appui de Patrimoine canadien à de nombreuses mesures provinciales et territoriales visant l'amélioration de la qualité des programmes offerts dans les écoles de la minorité de même que le recrutement et la rétention des élèves dans les écoles de langue française en milieu minoritaire au Canada. Ces mesures sont de nature à favoriser le passage à l'enseignement supérieur dans leur langue d'un plus grand nombre des diplômés francophones du secondaire et de réduire d'autant la difficulté trop souvent rencontrée par nos collègues d'atteindre un seuil d'inscription, une masse critique, qui rend un programme financièrement viable.

Quant au quatrième thème, où l'on parle spécifiquement de l'enseignement postsecondaire, le gouvernement, dans sa réponse, reconnaît l'accès à une formation et à une éducation postsecondaire de qualité comme un facteur déterminant de la vitalité des communautés francophones en situation minoritaire. Depuis notre dernier passage devant vous, en mars 2005, nous nous sommes dotés d'un plan d'action qui veut assurer à la fois la mise en place de programmes et services actuellement quasi inexistantes dans certaines provinces et territoires, ainsi que la consolidation et le parachèvement des programmes et services dans d'autres provinces. Les défis sont de taille, la situation toujours précaire et les acquis difficiles à assurer.

In this plan that has been distributed to you, we consider that, in order to provide access to a quality college education in minority francophone communities, the following is required: the creation of physical infrastructures, the acquisition of specialized equipment and the development of partnerships with employers, since the training is primarily practical and labour-market oriented. That is our priority.

The development, adaptation and updating of training courses and programs.

The promotion of the real benefits of a French-language college education, often poorly understood by francophones.

The recruitment of a clientele from among entitled students, who often drop out of high school, or transfer to an English-language high school because of the lack of opportunities in the area of French-language college education.

The recruitment of a new student clientele, greater access for French-speaking aboriginal students, the recruitment of an adult clientele whose need for training, skills upgrading, refresher courses, or career counselling are significant.

The development of links, agreements and partnerships among the various Canadian teaching establishments responsible for providing post-secondary education in French.

The creation of a distance training network which would give minority francophone communities access to a variety of quality college-level courses and training.

The recruitment and training of competent French-language human resources. All of these initiatives must be viewed with two goals in mind. Firstly, these initiatives are designed to foster the growth and development of minority francophone communities by building strong French-language colleges that can produce well-trained, highly-skilled bilingual workers fully equipped to contribute to Canada's economic development.

In conclusion, to carry off our action plan, we count for sure on the resources available through the Canada-CMEC Protocol for Agreement. But it is possible that, as we speak, the finance minister, in presenting his budget, is announcing an increase of federal transfers in post-secondary education. If this happens, is it possible for the federal government to make sure that francophone communities in a minority setting benefit fully from this increase of post-secondary transfers. The building of a truly Canada-wide French-language college education system would really need such an injection of additional resources.

In closing, I would add one small thing. In reading the government's response to the Standing Senate Committee on Official Languages sixth report, I noted that in some cases there were "recommendations" and in other cases "recommandations." This just goes to show that we must continue to focus on the French language in Canada.

Dans ce plan, que nous avons mis à votre disposition, nous considérons que, pour les communautés francophones en milieu minoritaire, l'accès à une formation collégiale de qualité exige que les actions suivantes puissent être entreprises : la mise en place d'infrastructures physiques, l'achat d'équipement spécialisé et le développement de partenariat avec les employeurs, puisqu'il s'agit d'une formation avant tout pratique et orientée vers le marché du travail. Voilà notre priorité.

Le développement, l'adaptation et la mise à jour de cours et de programmes de formation.

La valorisation d'une formation collégiale de langue française, souvent méconnue des francophones.

Le recrutement de la clientèle des ayants droit, qui souvent abandonnent leurs études secondaires ou décident de transférer à une école secondaire de langue anglaise faute de débouchés francophones au niveau collégial.

Le recrutement de clientèles nouvelles, l'augmentation de l'accès pour les Autochtones parlant français, le recrutement d'une clientèle adulte qui a d'importants besoins de formation, de mises à niveau de compétences, de perfectionnement ou de réorientation de carrière.

Le développement d'articulation et de partenariat entre les divers établissements et organismes offrant de la formation postsecondaire en français au Canada.

La mise en place d'un réseau de formation à distance qui permet aux francophones en milieu minoritaire d'accéder à une gamme de cours et d'activités de formation de qualité.

Le recrutement et la formation de ressources humaines francophones compétentes. Toutes ces initiatives visent à favoriser le développement et l'épanouissement des communautés de langues officielles par l'entremise d'établissements forts qui permettent d'assurer la formation d'une main-d'œuvre bilingue compétente et bien outillée, capable de contribuer au développement économique du Canada.

En conclusion, je vous dirai que pour la réalisation de notre plan d'action, nous comptons bien sûr sur les ressources disponibles dans le cadre du Protocole d'entente Canada-CMEC. Mais il se peut qu'au moment où l'on se parle, le ministre des Finances soit en train, dans la présentation de son budget, d'annoncer une augmentation des transferts fédéraux en éducation postsecondaire. Si c'était le cas, y a-t-il des moyens disponibles pour le gouvernement fédéral d'assurer que les communautés francophones en situation minoritaire bénéficient pleinement de cette éventuelle augmentation des transferts? La mise en place d'un véritable réseau pancanadien de formation collégiale en français aurait bien besoin d'une telle injection de ressources additionnelles.

En terminant, vous me permettrez un petit commentaire bien sympathique. En lisant la réponse du gouvernement au sixième rapport du Comité sénatorial sur les langues officielles, j'ai remarqué que certains avaient des « recommandations » et d'autres, des « recommandations ». Cela prouve qu'il faut continuer de s'occuper de la langue française au Canada.

The Chairman: Thank you, gentlemen. I will be asking the first question of Mr. Allard.

I fully agree with you when you say that it is very important to have this type of college-level training in French throughout Canada. It is also important to have a network. Why is this so difficult to do? It seems to me that we have been forever trying to establish a network, to provide this type of college-level training in French. Why is it so difficult to do?

Mr. Allard: Probably because we do not have a national plan for the development of French-language college training throughout Canada. And when there is no national will. . . .

I was saying earlier on, at the end of my presentation, that if there are to be federal transfer payments made, we would like the federal government to make sure that we can have the funds we need to develop French-language college training throughout Canada. I think of course we are referring to the issue of funding as well as to that of political will, which the federal government must have in order for this to take place from coast to coast to coast in French. That is the crux of the problem.

Some may say there simply is not the critical mass necessary to defend the idea of developing this type of training within the provinces. Perhaps that should be considered. But especially, the federal government needs to have the will to influence things and to support initiatives which may come from provincial levels of government in this regard.

I can give you an example of what happened recently with a project which the Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada set up. It is a project whose aim is to share expertise between colleges within Quebec and outside of Quebec. It is a project we managed to sell — not easily — in order to fund its activities, to both the provincial government in Quebec and to the federal government through the Department of Canadian Heritage.

I think this is an initiative which required a great deal of work on the part of our members in order for them to sell this idea. This happened — and perhaps this is one of the strengths of the Réseau des cégeps, which I would be remiss not to mention — thanks to the fact that it is a Canada-wide network, within which Quebec is represented and through which it works in partnership with the other provinces to promote French-language college education and other similar initiatives. In my opinion, that is significant.

Senator Tardif: Having once been a part of an institution which is a member of the Association des universités de la francophonie canadienne, I simply want to confirm everything that has been said by former colleagues like Mr. Gélinau and Mr. Patry, who indicated how important it is for the development of our francophone minority communities and the institutions to have the support of the federal government.

La présidente : Merci, messieurs. Je vais me permettre de poser la première question que j'adresserai à monsieur Allard.

Je suis totalement d'accord avec vous lorsque vous dites qu'il est très important d'avoir cette formation au niveau collégial, de l'avoir en français et à travers le Canada. Il est aussi important d'avoir un réseau. Pourquoi est-ce si difficile? Il me semble que depuis toujours, on essaie d'avoir ce réseau, on essaie d'avoir cette formation au niveau collégial en français. Pourquoi est-ce si difficile?

M. Allard : Probablement parce qu'on n'a pas de plan national pour assurer le développement de cette formation collégiale en français partout au Canada. Et lorsqu'il n'y a pas cette volonté nationale qui s'exprime...

Je vous disais plus tôt, en terminant mon allocution, que s'il y a des transferts fédéraux, on souhaite que le gouvernement fédéral s'assure que l'on puisse avoir des fonds nécessaires au développement de la formation collégiale en français partout au Canada. Je pense qu'on exprime évidemment la question du financement ainsi que celle de la volonté politique qui doit s'exprimer par le gouvernement fédéral afin que cela puisse se faire d'un océan à l'autre en français. Le problème est là.

On pourrait toujours évoquer que les masses critiques ne sont pas toujours là pour prendre la défense à l'intérieur même de chacune des provinces, du développement de l'offre de formation. C'est peut-être une dimension qu'il faut considérer. Mais à la base, il faut une volonté du gouvernement fédéral pour influencer les choses et supporter les initiatives qui peuvent parfois venir des paliers de gouvernement provinciaux pour le développement de cette offre.

Je peux vous donner un exemple de ce qui s'est passé dernièrement avec un projet que le Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada a mis en place. C'est un projet qui vise un partage d'expertise entre des collèges du Québec et hors Québec. C'est un projet que nous avons réussi à vendre — pas facilement — pour financer ses activités, à la fois au gouvernement provincial du Québec et au gouvernement fédéral à travers Patrimoine canadien.

Je pense que c'est une initiative qui a demandé de la part des membres beaucoup de travail afin d'arriver à vendre cette idée. Cela s'appuyait évidemment — et c'est peut-être une force du Réseau des collèges, je tiens à le mentionner — sur le fait que ce soit un réseau pancanadien, où le Québec est représenté et s'associe avec les partenaires des autres provinces pour faire la promotion de l'enseignement collégial en français et faire des initiatives qui vont dans ce sens. Il y a peut-être un élément, à mon avis, qui est important.

Le sénateur Tardif : Ayant fait partie d'une institution membre de l'Association des universités de la francophonie canadienne, je veux simplement confirmer tout ce que d'anciens collègues, tels que M. Gélinau et M. Patry, ont indiqué quant à l'importance de l'appui du gouvernement fédéral pour le développement de nos communautés francophones minoritaires ainsi que pour le développement de ces institutions.

I also want to stress that federal government investments are necessary to manage establishments, and to work in establishments that meet the needs of francophone communities living in a minority setting, and that this is entirely different from managing majority institutions. There are many additional costs, and the context is completely different. In addition, these institutions often play a community role, and serve either as a community centre, research centre, or meeting centre. Funds are crucial. I know first hand the importance of investing. For example, the health network received an investment over a period of five years, an initiative which produced graduates and other positive effects. We were able to give francophones access to areas of study which were previously inaccessible to them. Master's programs, and arts programs are often accessible in French, but other disciplines such as law, medicine, health, and engineering are largely in English. There used to be nothing. That is why this is absolutely essential.

This is why I agree with your calls to pursue the area of health, but also to develop other disciplines and find necessary funding.

Can you please tell me why supporting internationalization is so important? Why are funds necessary for this?

Mr. Patry: For both the AUFC and the AUCC, universities rely heavily on internationalizing their programs. This is a priority. It is one of the major components in allowing our students to benefit from contact with foreign students.

In fact, there are two aspects to the internationalization of our programs. Firstly, this allows our students to travel easily to other countries, and study in member institutions, allowing them to gain international experience, and at the same time we attract francophone students from abroad to study in Canada. This significantly enhances a student's university experience whether they be from Canada or abroad.

I would also add that this allows us to broaden our critical mass which some institutions are desperately lacking to maintain their programs.

One must realize that foreign students, and I want to point out that they do not come exclusively from developing countries — are selected through a process of targeted recruitment. Our proposal includes focusing on recruiting francophone students to study in our establishments and pursue their undergrad, masters or doctoral studies. Who knows, some may even elect to remain in Canada, whereas others will return and become ambassadors for Canada.

Je tiens également à dire que ces investissements du gouvernement fédéral sont essentiels parce que gérer des établissements et travailler dans des établissements qui répondent aux besoins des communautés francophones en milieu minoritaire, ce n'est pas la même chose que de gérer des institutions de la majorité. Il y a beaucoup de coûts additionnels et le contexte est complètement différent. En plus, ces institutions jouent souvent un rôle communautaire, du centre communautaire, du centre de recherche au centre de rencontre. Les fonds sont essentiels. J'ai pu aussi voir l'importance d'investir, par exemple, dans un réseau comme on l'a fait pour le réseau de la santé, et de voir que cet investissement, sur une période de cinq ans, a eu des effets positifs et qu'il y a eu des diplômés. On a ouvert l'accès à des études où il n'y avait pas d'accès auparavant pour les francophones. On se disait que souvent l'accès en français, c'est soit dans le programme de formation des maîtres ou dans le programme de baccalauréat en arts, mais que dans d'autres disciplines comme le droit, la médecine, la santé, le génie et autres, cela se faisait en anglais. Il n'y avait rien. C'est donc absolument essentiel.

Je suis donc tout à fait d'accord avec vos demandes de poursuivre en santé mais d'ouvrir d'autres voies de développement dans d'autres disciplines et de chercher des fonds pour cela.

Pouvez-vous m'expliquer pourquoi le soutien à l'internationalisation est important? Pourquoi des fonds sont nécessaires dans ce sens?

M. Patry : Autant au niveau de l'AUFC que de l'AUCC, les universités misent beaucoup sur l'internationalisation des programmes. C'est une priorité. C'est l'une des composantes importantes pour faire profiter nos étudiants d'une expérience à partir d'un contact avec les étudiants étrangers.

En fait, il y a deux volets à cette internationalisation. D'abord, cela favorise une mobilité de nos étudiants vers d'autres pays, d'autres institutions membres, pour leur faire profiter d'une expérience internationale, et en même temps, nous amenons des étudiants francophones des pays étrangers à venir étudier au Canada. Cela ajoute énormément à l'expérience universitaire de ces étudiants et des étudiants canadiens.

Je vous dirais que cela nous permettrait également d'augmenter la masse critique que certaines institutions déplorent maintenant pour alimenter certains programmes.

Il faut bien réaliser que ces étudiants qui nous viennent d'autres pays — et je tiens à préciser qu'on ne parle pas uniquement des pays en voie de développement —, sont sélectionnés par un recrutement ciblé. Dans notre proposition, on parle d'un recrutement ciblé pour attirer des étudiants francophones à venir étudier dans nos établissements et faire leur baccalauréat, leur maîtrise et leur doctorat et, qui sait, peut-être que plusieurs de ces étudiants choisiront de rester au Canada alors que d'autres retourneront dans leur pays d'origine et deviendront des ambassadeurs et des ambassadrices pour le Canada.

I can say to you that this is a growing concern for all member institutions and universities that make up the AUFC, and we hope that this model will be adopted and supported by the government.

Earlier, I was seeking information on the budget, and sensed a certain openness to the idea of internationalizing our programs. I am very pleased with this, however we must make sure that we focus on francophone students and provide our own students with the experience of studying in foreign institutions.

Senator Tardif: What is the percentage of international students in member institutions?

Mr. Patry: At the University of Ottawa, approximately 7 per cent of enrolled students have an address, and hold a student visa. In a student body of 34,000, this represents approximately 2,500 students who come from foreign countries.

Guy Gélinau, Vice-President and Director General, Association des universités de la francophonie canadienne: Madam Chairman, the AUFC is made up of approximately 20,000 students, most of whom are undergraduate, and comprise approximately 10 per cent of the clientele.

Senator Tardif: Is that in line with national standards?

Mr. Patry: Nationally, it is a little lower, around 5 per cent to 6 per cent in universities. In our institution, we aim for 10 per cent foreign students paying foreign student fees. That is one of our challenges.

You may recall, senator, that foreign students studying in Canadian institutions pay tuition fees which can be tripled what Canadian students pay because they are not eligible for provincial grants. So that is a problem for us. Attracting excellent students who can afford to pay these scholarship fees is a major challenge for us. The bill would provide support for these students by offsetting the very high tuition fees in most cases, which would help us meet our goals.

Mr. Gélinau: Your question also points to the fundamental challenge awaiting our institutions, given the precarious position they are in. At the end of the day, the challenge for francophone institutions, francophone universities — and colleges as well — has to do with the students they will be able to attract. Of course, there are the students we can attract from our communities, and that is our primary duty. But the second target is foreign students. They also make up our future labour force. When it comes to people who will remain here, we recruit those who will be well integrated in our environment.

Studies have shown that when students are well integrated and stay here, they are well integrated within the community. There are some notable examples from Western Canada where we see a real integration of visible minority students within the

Je peux vous dire que c'est une préoccupation grandissante de toutes les institutions, de toutes les universités qui sont membres de l'AUFC et nous espérons que ce modèle sera adopté et appuyé par le gouvernement.

Tantôt, j'essayais de m'informer au sujet du budget et j'ai cru déceler une certaine ouverture vers l'internationalisation des programmes. J'en suis donc très heureux, cependant il faudra s'assurer de cibler les étudiants francophones et aussi d'offrir aux nôtres cette expérience d'étudier dans des institutions étrangères.

Le sénateur Tardif: Quel est le pourcentage d'étudiants internationaux dans les institutions membres?

M. Patry: À l'Université d'Ottawa, on calcule environ sept p. 100 des étudiants inscrits qui ont une adresse, qui sont des étudiants détenant un visa étudiant. Sur une population de 34 000 étudiants, on parle à peu près de 2 500 étudiants provenant de pays étrangers.

Guy Gélinau, vice-président et directeur général, Association des universités de la francophonie canadienne: Madame la présidente, l'AUFC compte environ 20 000 étudiants, tous niveaux confondus, surtout au niveau du premier cycle, et c'est à peu près de l'ordre de 10 p. 100 de la clientèle.

Le sénateur Tardif: Est-ce que cela correspond aux normes nationales?

M. Patry: À l'échelle nationale, c'est un peu plus bas, c'est autour de cinq à six p. 100 dans les universités. Dans notre institution, nous visons une proportion de 10 p. 100 d'étudiants internationaux payant des droits de scolarité étrangers. C'est l'un de nos défis.

Vous vous rappellerez, sénateur, que les étudiants étrangers qui viennent étudier dans des institutions canadiennes paient des frais de scolarité qui sont parfois près du triple de ce que paient les étudiants canadiens parce qu'ils ne sont pas éligibles aux subventions provinciales. C'est donc un problème pour nous. Attirer d'excellents étudiants qui ont la capacité de payer ces droits de scolarité représente un grand défi pour nous. Le projet de loi qui a été présenté prévoit un système d'appui à ces étudiants pour neutraliser ces frais de scolarité trop élevés pour la plupart et ceci nous aidera donc à atteindre nos objectifs.

M. Gélinau: Votre question renvoie aussi au défi fondamental qui guette chacun de nos établissements dans la précarité qu'ils vivent. Au fond, le défi des établissements francophones, des universités francophones — et cela vaut pour les collèges aussi — tient aux étudiants qu'ils vont être capables d'attirer. Il y a bien sûr ceux qu'on peut encore aller chercher dans nos communautés, c'est un premier devoir. Mais la deuxième cible, ce sont les étudiants étrangers. Et c'est la main-d'œuvre de demain aussi. On recrute, ce faisant, pour ceux qui vont rester chez nous, des gens qui vont s'intégrer dans notre milieu.

Les études démontrent d'ailleurs que lorsqu'on intègre un étudiant et qu'il reste chez nous, il intègre très bien la communauté. Il y a d'ailleurs des exemples notoires et notables dans certains établissements de l'Ouest canadien où l'on voit une

institutions, within communities which may at some point in the past have been less sensitive to their reality.

The third issue has to do with demographics, with respect to immersion students. That is a new challenge for our institutions. So, apart from the financial problems which we believe could be resolved, in large part, by the federal government, there are three demographic challenges our institutions must address: maintain registration and meet the needs of communities where they exist — our institutions are not always in the right place, that is how it goes — seek our immersion students and seek out foreign students.

Another advantage for foreign students studying in our institutions is that they become bilingual graduates. That is a distinctive feature of our entire university network. You can be assured, without having to ask for it, that students in our community will end up bilingual. But in order to take up these challenges, as the president rightly pointed out, we need to find a solution to the gap in tuition fees. Outside Quebec, it must be said, we are competing with Quebec universities. If the federal government does not support our institutions, this leads to greater problems.

Senator Comeau: Mr. Patry, in your presentation, you said that you had tabled a 2005-10 action plan which was subsequently updated. When did you submit your 2005-10 plan?

Mr. Patry: In December 2004, I believe. I believe that a copy of the update was sent to you. It is an update of the plan, which factors in our new requirements, and we have yet to receive a response to it.

Senator Comeau: Essentially, it is the same plan, except that it is an updated version of it.

Mr. Patry: It is an update of the document, which factors in our new requirements.

Senator Comeau: We will have to see whether tonight's budget gives us hope.

Mr. Patry: When I walked in, a little earlier, I tried to take a look at the budget and I saw that there is some openness to internationalization and student mobility. I think that is a very good sign. Our presentation to you today has to do with the internationalization of our programs, student mobility on both sides, but from the francophone side, our goal is effectively to "feed" this new clientele into our programs throughout the country, as the senator stated earlier on.

Senator Comeau: Mr. Allard, congratulation for having implemented the Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada. When was it established?

Mr. Allard: In 1995.

intégration réelle d'étudiants de minorité visible dans les institutions, dans les communautés qui autrefois étaient peut-être moins sensibles à ces réalités.

La troisième réalité cible le problème de la démographie; vise les étudiants d'immersion. C'est un nouveau défi pour nos établissements. Donc, outre les problèmes financiers qui, nous croyons, peuvent être résolus, en bonne partie, par le gouvernement fédéral, la survie des établissements passe par un triple défi démographique : maintenir les inscriptions et répondre aux besoins des étudiants des populations là où elles sont— nos établissements ne sont pas toujours à la bonne place, l'histoire est ainsi faite —, aller chercher des étudiants d'immersion et aller chercher des étudiants étrangers.

Un autre avantage qu'ont les étudiants étrangers à passer par nos établissements, si je peux m'exprimer ainsi, c'est qu'on en fait aussi des diplômés bilingues. C'est une particularité de tout notre réseau universitaire. Vous êtes assuré, sans le demander, que l'étudiant qui passe dans une de nos communautés sera bilingue à la fin. Mais pour réussir à maintenir ces défis, comme le recteur l'a souligné à juste titre, nous devons trouver une solution au différentiel des frais de scolarité. Nous sommes en concurrence — il faut le dire —, quand on est à l'extérieur du Québec, avec les universités québécoises. Si le gouvernement fédéral ne vient pas aider nos institutions, cela crée d'autant plus de problèmes.

Le sénateur Comeau : Monsieur Patry, dans votre présentation, vous avez dit que vous aviez déposé un plan d'action 2005-2010 qui fut par la suite mis à jour. Quand avez-vous soumis le plan 2005-2010?

M. Patry : En décembre 2004, je crois. Je crois qu'une copie de la mise à jour vous a déjà été envoyée. C'est une mise à jour de ce plan, actualisé en fonction des nouveaux besoins, et jusqu'à tout récemment, on n'a pas eu de réponse à ce sujet.

Le sénateur Comeau : Essentially, c'est le même plan, sauf que c'est une mise à jour.

M. Patry : C'est une mise à jour du document, actualisé en fonction des nouveaux besoins.

Le sénateur Comeau : On verra ce soir dans le budget si on peut avoir de l'espoir.

M. Patry : En entrant, tantôt, j'essayais d'examiner un peu le budget et j'ai vu qu'il y a une certaine ouverture à l'internationalisation et à la mobilité étudiante. Je pense que cela augure très bien. Ce qu'on vous présente aujourd'hui dans ce plan, c'est l'internationalisation de nos programmes, la mobilité étudiante des deux côtés, mais du côté francophone, pour effectivement, comme le disait mon collègue et madame la sénatrice, alimenter davantage nos programmes à travers le pays avec cette clientèle additionnelle.

Le sénateur Comeau : Monsieur Allard, je vous félicite d'avoir mis sur pied le Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada. Depuis quand le Réseau existe-t-il?

M. Allard : Depuis 1995.

Senator Comeau: Those were the days when you may have felt a bit of reluctance on their part. But I would assume that there was no reluctance on the part of the CEGEP authorities, or was there?

Mr. Allard: No, there was no reluctance. The Réseau managed to convince Quebec college authorities that they had a part to play with respect to the development of the Canadian francophonie.

I am proud of what the Réseau has accomplished to date. It is heartening to see that there are 32 colleges and CEGEPs which are members of the Réseau and which consider it to serve a key role in the promotion and defence of the French fact in Canada. They could have considered it a corporate interest, but that was not the case.

Through the partnerships which the Réseau established between colleges throughout Canada, we realized that Quebec colleges learned a great deal from institutions outside Quebec which have to work in a minority setting, with limited resources, but yet managed to do admirable things.

Colleges in Quebec have learned, and that has led to membership within the RCCFC in Quebec being higher than ever before. Mobility is an important aspect of the network and the Canadian federation deems it important for there to be mobility within Canada and between francophone institutions within and outside Quebec. It is important for young Quebecers to go see what is going on in Alberta and in B.C., for them to get another perspective of Canada, one they may not be familiar with.

We want to develop this mobility, but we have very limited means. We receive a few hundred thousand dollars from the federal government for our college students to see what is going on elsewhere.

Senator Comeau: Congratulations. It really is heartening to see that the network is doing well. When I was in the field of teaching, there were some things I wanted to learn from Quebec Cégeps. I was interested in the concept of business training which practically did not exist outside Quebec, and I learned a great deal from the Cégeps. At the time, I would have liked to have been involved in your organization.

Mr. Allard: Allow me to mention that many Quebec colleges are active within the Réseau but they are not the only ones. New Brunswick is also very active within the RCCFC, and has been since its inception. The province plays an important role, as do the colleges in Ontario which may be a bit further ahead than those that are elsewhere in Canada. So, we must commend these colleges for their work, they believe in the development of French-language college training in Canada and they are involved in the process.

Le sénateur Comeau : C'était l'époque où on aurait pu sentir une certaine résistance. Mais je présume qu'il n'y a pas eu de résistance de la part des autorités des cégeps, n'est-ce pas?

M. Allard : Non, il n'y a pas eu de résistance. Le Réseau a convaincu les directions des collèges du Québec qu'elles avaient un rôle à jouer sur le plan du développement de la francophonie canadienne.

Je suis fier de ce que le Réseau a accompli jusqu'à ce jour. Il est encourageant de voir que 32 collèges et cégeps sont membres du Réseau et qu'ils y voient là une préoccupation de défense et de promotion du fait français au Canada. Ils auraient pu y voir un intérêt corporatif, mais ce n'est pas le cas.

À travers les partenariats que le Réseau établit entre des collèges de partout au Canada, on s'aperçoit que les collèges du Québec ont beaucoup appris des institutions scolaires hors Québec qui doivent travailler en milieu minoritaire, avec des ressources limitées et qui réussissent à faire des choses admirables.

Les collèges du Québec ont appris, et cela fait en sorte qu'aujourd'hui le membership du RCCFC au Québec est plus élevé que jamais. Dans le Réseau, on parle de mobilité et la fédération canadienne trouve important que cette mobilité existe à l'intérieur du Canada entre des institutions francophones au Québec et hors Québec. Il est important que les jeunes Québécois aillent voir ce qui se passe en Alberta ou en Colombie-Britannique, qu'ils connaissent une autre facette du Canada avec laquelle ils ne sont pas familiers.

On veut développer cette mobilité, mais nos moyens sont très limités. On bénéficie d'un financement du gouvernement fédéral de l'ordre de quelques centaines de milliers de dollars qui permet à des étudiants de niveau collégial d'aller voir ce qui se passe ailleurs.

Le sénateur Comeau : Je vous félicite. C'est vraiment encourageant de constater que le Réseau va bien. Lorsque j'étais dans le domaine de l'enseignement à l'époque, il y avait des choses que je voulais apprendre des cégeps du Québec. Je m'intéressais au concept de la formation de l'entrepreneuriat qui n'existait pratiquement pas à l'extérieur du Québec et j'ai beaucoup appris des cégeps. À l'époque j'aurais bien aimé faire part de l'existence de votre organisation.

M. Allard : Permettez-moi de mentionner que beaucoup de collèges au Québec sont actifs à travers le Réseau mais ce ne sont pas les seuls. Le Nouveau-Brunswick est aussi très actif à l'intérieur du RCCFC depuis sa création. Il joue un rôle important, tout comme les collèges de l'Ontario qui ont peut-être la chance d'avoir une vitalité un peu plus grande qu'ailleurs au Canada. Donc il faut aussi saluer le travail de ces collèges qui croient au développement de la formation collégiale en français au Canada et qui y participent avec leurs compétences.

Senator Losier-Cool: Mr. Allard, thank you for mentioning the work that is being done in New Brunswick. I am the honorary President of the Fondation du Collège communautaire de Bathurst and I can assure you that great work is being done there to have the francophonie recognized.

That being said, I would like to take another tack, one that does not necessarily have to do with funding. If all 18 year-olds wanted to go to university, perhaps there would be enough funding available because of their critical mass. Why is it that a country like Canada cannot manage to find the motivation, the striving for excellence which could give all youths access to university? Is the entire global village not sufficiently involved? The purpose of my comments is to see beyond the simple financial side of the question. In passing, people say that Quebec has the lowest tuition fees yet that is where there are fewest university students. It may not necessarily be a matter of money. What more could we do? You have expertise in terms of post-secondary training. Could you tell us what is missing?

Mr. Patry: That is an excellent question. Indeed, participation rate for Ontario universities is around 24 per cent. For 18 to 24 year olds, one out of four young people will go on to university.

Of course, when you add colleges in, you get closer to 50 per cent. I must say that participation rates increase from year to year. And if you were to identify participation rates for francophones, you would see that their rate is lower than that of the Ontario population as a whole. I think we have a duty, as an institution, to value university education, to stress the benefits of a university education.

You are absolutely right when you say that it is not only a matter of money, because the example you gave earlier demonstrates that very well. However, there are some segments of the population for whom there may be accessibility issues, we should look at our policies to determine whether students from all families have the same interests or the same financial resources needed to pursue a university education.

We have to ensure accessibility, but as a university director, I think we also have a responsibility to communicate the benefits of a university degree to young people. And that is why the plan which was submitted to you deals with awareness raising among youth.

Most of the network's universities visited secondary schools in their province, but it is not enough to raise awareness when young people are in grade 11 or grade 12. They need to hear these messages from the start, as stated by the previous witnesses.

That is a key point if you want more people coming into the university network. We have to make sure francophone students choose francophone universities and colleges. The other day I

Le sénateur Losier-Cool : Monsieur Allard, merci d'avoir mentionné le travail qui se fait au Nouveau-Brunswick. Je suis présidente d'honneur de la Fondation du Collège communautaire de Bathurst et je peux vous assurer qu'il y a un très beau travail qui se fait là pour faire reconnaître la francophonie.

Cela étant dit, je voudrais prendre une autre tangente qui ne concerne pas nécessairement le financement. Si tous les jeunes de 18 ans voulaient aller à l'université, peut-être qu'il y aurait suffisamment de fonds grâce à la masse critique. Comment se fait-il que dans un pays comme le Canada ne trouve pas plus de motivation, de goût pour l'excellence pour donner accès à l'université à tous les jeunes? Est-ce que c'est parce que tout le village global n'y participe pas assez? Le but de mon intervention est d'essayer de ne pas y voir que l'aspect financier de la question. D'ailleurs, on dit qu'au Québec les frais de scolarités universitaires sont les moins élevés au pays, mais que c'est là qu'il y a le moins d'étudiants universitaires. Ce n'est pas nécessairement une question d'argent. Que pourrait-on faire de plus? Vous avez une bonne expertise sur le plan de la formation postsecondaire au pays. Pourriez-vous nous dire ce qui manque?

M. Patry : Vous soulevez une excellente question. Effectivement, le taux de participation aux études universitaires en Ontario est autour de 24 p. 100. Pour les 18 à 24 ans, un étudiant sur quatre ou une personne sur quatre poursuivra des études universitaires.

Évidemment, quand on ajoute le collégial, cela frise le 50 p. 100. Je dois dire que le taux de participation augmente d'année en années. Et si on identifiait le taux de participation des francophones, vous verriez que le taux de participation est plus bas que celui de l'ensemble de la population ontarienne. Je pense qu'on a le devoir, en tant qu'institution, de valoriser l'enseignement universitaire, de faire valoir les bénéfices de l'enseignement universitaire.

Vous avez tout à fait raison lorsque vous dites que ce n'est pas qu'une question d'argent parce que l'exemple que vous avez donné tantôt le démontre très bien. Par contre, il y a certains segments de la population pour lesquels il faut examiner les politiques d'accessibilité, c'est-à-dire déterminer si l'étudiant qui vient d'une famille moyenne a les mêmes intérêts ou les mêmes aptitudes financières pour se permettre une éducation universitaire.

Il faut s'assurer que l'accessibilité soit là, mais en tant que dirigeant d'une université, je pense qu'on a aussi la responsabilité de bien communiquer les bénéfices associés. Et c'est la raison pour laquelle le plan qui vous a été soumis fait état d'une sensibilisation des jeunes aux études universitaires.

La plupart des universités du Réseau visitent toutes les écoles secondaires de leur province, mais ce n'est pas uniquement le fait de sensibiliser les jeunes alors qu'ils sont en onzième année ou en douzième année. Il s'agit de sensibiliser ces jeunes dès le début, tel que vous l'avez entendu de la part des interlocuteurs qui nous ont précédés.

Cela est primordial si on veut alimenter le réseau d'universités. Il faut s'assurer que les étudiants francophones choisissent une université ou un collège francophone. Une des choses que je disais

stated, in a speech which I was delivering, that francophone students, from New Brunswick and from Alberta, have a choice because they are generally bilingual and can express themselves as well in English as they can in French.

As an institution, we cannot simply offer programs, we need to offer high-quality programs so that students choose to study say at the faculté Saint-Jean, at the Collège universitaire Saint-Boniface or at the Université Sainte-Anne.

Senator Comeau: That is a good university.

Mr. Patry: It is an excellent university college. Unfortunately, it always brings us back to the issue of money; we need to ensure that these institutions have the resources they need to compete with other institutions. They are competing with all other institutions throughout Ontario and Canada. We have to bring these students into our francophone institutions.

We were also discussing immersion students. I think that is one of the key aspects of all our institutions, of the AUFC and of colleges as well. This year, for the first time, we launched a university-immersion program to draw in students from francophone immersion schools throughout Canada, and give them an opportunity to take three to four courses in French, and perhaps two or three courses in English. So, we allow them to continue within the same immersion model as that which they were used to. We realized that it was extraordinarily successful.

Of course, we have limited resources. We tested this initiative and in the material you received from the AUFC, there was one program with a specific dollar figure attached to it, I think it is approximately \$18 million, to draw in students from immersion schools into our institutions. As Guy Gélinau stated earlier, these students would be killing two birds with one stone, living in a francophone or bilingual environment and developing language skills. When they leave our institutions they will be excellent bilingual students.

Senator Losier-Cool: I was not going to raise this, but I will because you referred to university immersion. The new Official Languages Commissioner, Mr. Fraser, in his book *Sorry, I don't speak French*, said the same thing as you for anglophone universities. In other words, he thinks that when you get a degree from a Canadian university, you should have some level of skill in both official languages and have taken courses in both official languages, that is something I have always believed in.

Would this type of university immersion happen the other way around as well? Is there a demand for that?

Mr. Patry: You are referring to university immersion?

Senator Losier-Cool: Anglophone universities which would teach French.

l'autre jour dans un discours que je livrais, c'est que l'étudiant francophone, qu'il vienne du Nouveau-Brunswick ou de l'Alberta, a un choix parce qu'il est habituellement bilingue et il peut s'exprimer aussi bien en anglais qu'en français.

En tant qu'institution, il ne s'agit pas juste d'offrir des programmes, mais d'offrir des programmes de haute qualité pour que l'étudiant choisisse de venir étudier par exemple à la faculté Saint-Jean, au Collège universitaire Saint-Boniface ou à l'Université Sainte-Anne.

Le sénateur Comeau : C'est une bonne université.

M. Patry : C'est un excellent collègue universitaire. Malheureusement, on revient toujours à des questions d'argent, mais il faut s'assurer que ces institutions aient les ressources pour être compétitives avec les autres institutions. La compétition comprend toutes les institutions de l'Ontario et du Canada. Il faut s'assurer d'amener ces étudiants dans nos institutions francophones.

On parlait aussi des étudiants en provenance des écoles d'immersion. Je pense que c'est un des éléments clés à toutes nos institutions, de l'AUFC et également des collèges. Chez nous, on a lancé cette année pour la première fois, un programme d'immersion universitaire pour attirer des étudiants en provenance des écoles d'immersion francophones à travers le Canada, et de leur donner l'occasion de prendre trois ou quatre cours en français, et peut-être deux ou trois cours en anglais. On leur offre donc de continuer dans le même modèle d'immersion que celui auquel ils ont été habitués. On s'est aperçu que cela a été un succès extraordinaire.

Évidemment, nos ressources sont limitées. On a testé l'initiative et dans ce que l'AUFC vous a présenté, il y a un programme chiffré bien précis, je pense qu'on l'a chiffré à peu près à 18 millions de dollars, pour attirer les étudiants en provenance des écoles d'immersion dans nos établissements. Comme le disait Guy Gélinau tantôt, ces étudiants ont fait d'une pierre deux coups parce qu'ils vont vivre dans un environnement francophone ou bilingue et vont développer des compétences linguistiques. Ils vont être d'excellents citoyens bilingues au sortir de nos institutions.

Le sénateur Losier-Cool : Je ne voulais pas en parler, mais je vais en parler parce que vous faites référence à l'immersion universitaire. Le nouveau commissaire aux langues officielles, M. Fraser, dans son livre *Sorry, I don't speak French*, disait la même chose que vous pour les universités anglophones. Autrement dit, il pense que lorsqu'on sort d'une université du Canada, on devrait avoir une certaine compétence dans les deux langues officielles et avoir suivi des cours dans les deux langues officielles. C'est une chose à laquelle j'ai toujours cru.

Est-ce que cette immersion universitaire pourrait se faire de l'autre côté aussi? Est-ce qu'ils ont une demande pour le faire?

M. Patry : Vous parlez d'une immersion universitaire?

Le sénateur Losier-Cool : Des universités anglophones qui enseigneraient le français.

Mr. Patry: From having worked in a francophone university in Quebec and in an anglophone university in Ontario before coming to the University of Ottawa, I must say that that is a special challenge for institutions which already have a mandate and a specific mission, in other words to train students in a particular field.

I know that some universities are already looking into the possibility of offering some programs or parts of programs in French. I find that commendable. That said, in our document we say that francophone institutions in a minority setting are very fragile at the moment. They should not be made more fragile through the disbursement of very limited funds scattered throughout all universities in Canada.

When I was in another university in Ontario, an anglophone university, we looked into the possibility of offering French-language programs, when I was there, because some professors like myself could have taught in French or in English. We realized that the cost of delivering programs partly in French in these institutions was enormous. There just was not the necessary critical mass to maintain a francophone setting within these institutions.

To get back to what you said earlier on; I think this type of scattering of funds could further weaken existing institutions which need your support and that of the government.

Mr. Allard: I can relate to the senator's question. I have been in this field now for 35 years and I have been asking myself the very same question for 35 years. I am not sure I really have the whole answer to it. What I can say is that when it comes to youths it is important to bring certain conditions together so they agree to further their education. There are a series of conditions which are not easy to bring together like motivation, parental support, community support, employer support, the job opportunities after their studies, a way of teaching them what they need to know, when they need to know it in the right way.

Over the course of my career I have noticed that 17 and 18 year-olds relationship to their education can be very tenuous. Young people may decide to drop out for minor reasons, which we may not even know about. That should be a concern. We need to increase the options in terms of training. There is no magic bullet. People do not all learn in the same way. It has been said that boys and girls do not learn in the same way, studies have shown this very clearly. We need to vary the ways in which we teach these people.

We also need to consider that their needs and the things they want to learn may not be identical from person to person. I agree with my colleague who focuses on university studies, but we cannot forget that Canada also needs technicians, tradesmen. If young people are under enormous pressure to go to university, some of them will drop out because they would rather do something else. Canada needs people who are trained through colleges and school boards across this country.

M. Patry : Pour avoir travaillé à la fois dans une université francophone au Québec et dans une université anglophone en Ontario avant de me joindre à l'Université d'Ottawa, je dois dire que cela présente un défi particulier pour ces institutions qui ont déjà un mandat et une mission particulière, soit celle de former des étudiants dans un domaine particulier.

Je sais que certaines universités sont déjà en train d'examiner cette possibilité d'offrir en français certains programmes ou une partie de programme. Je trouve cela très louable. En revanche, nous disons dans notre document que les institutions francophones en situation minoritaire sont très fragiles en ce moment. Il ne faudrait pas fragiliser davantage ces institutions en dispersant ces sommes d'argent, qui sont très limitées, à travers un ensemble d'universités au Canada.

Alors que j'étais dans une autre université de l'Ontario, une université anglophone, on avait examiné cette possibilité d'offrir des programmes en français, alors que j'étais là, parce que certains professeurs comme moi pouvaient enseigner en français ou en anglais. On s'est aperçu que le coût pour livrer un programme partiellement en français dans ces institutions était énorme. Il n'y avait pas l'environnement, la masse critique suffisante pour maintenir un milieu de vie francophone dans ces institutions.

Je reviens à ce que je vous ai dit tantôt; je pense que cette dispersion risquerait de fragiliser les institutions existantes qui ont besoin de votre aide et de l'appui du gouvernement.

M. Allard : La question de madame la sénatrice m'interpelle. Cela fait 35 ans que je suis dans le milieu et cela fait 35 ans que je me pose cette question. Je ne suis pas sûr d'avoir toute la réponse. Ce que je pourrais vous dire, d'une part, c'est qu'avec les jeunes il est important de réunir certaines conditions pour qu'ils acceptent de poursuivre leurs études. Ces conditions sont multiples et ne sont pas simples à réunir, mais on peut faire intervenir par exemple la motivation, le soutien des parents, le soutien de la communauté, le soutien des employeurs, la possibilité d'avoir un emploi par la suite, la réponse à leur façon d'apprendre au bon moment et de la bonne façon.

Quand on parle de jeunes de 17, 18 ans, j'ai remarqué dans ma carrière que leur parcours en éducation est très fragile. Il peut y avoir peu de chose, on peut ne pas se rendre compte qu'il y a des facteurs qui interviennent pour que les jeunes décrochent et qu'ils n'aillent pas plus loin. Il faut se préoccuper de cela. Il faut multiplier les voies de formation. Il ne faut pas chercher la formule unique. Les gens n'apprennent pas tous de la même façon. On pourrait observer facilement que les garçons et les filles n'apprennent pas de la même façon, on l'observe très clairement dans les études. Il faut varier les façons d'enseigner à ces gens.

Il faut aussi prendre en compte que leurs besoins, ce qu'ils veulent apprendre, n'est pas semblable pour tout le monde. Je suis d'accord avec mon confrère qui parle des études universitaires, mais il ne faut pas oublier que le Canada a aussi besoin de techniciens, de gens qui ont appris des métiers. Si la pression est énorme pour qu'ils fassent des études universitaires, il y a des jeunes qui vont décrocher parce qu'ils veulent faire autre chose. Le Canada a besoin de gens qui sont formés aussi par les collèges un peu partout, et par les conseils scolaires à travers le Canada.

It is a complex matter. It is about being there at the right time with the right answer to provide young people with the type of training which they seek.

Mr. Gélinau: I think we have just received the answer to what needs to be done over the long term. We need sustained action from early childhood, through elementary schools, secondary schools and to improve accessibility to universities for a whole host of reasons which are well documented.

At the risk of seeming overly focused on financial matters, senator, I should point out that the CNSF has, with \$63 million, managed to increase access to professions francophones did not use to have access to. Everything that we have just repeated to you today, and which we at the AUFC have been saying to government for at least three years, is that if you spend \$70 million or \$75 million you can get similar results. There is no reason why we could not make this money accessible in fields like law, business, etc.

This is our submission, without wanting to underestimate other factors. We have achieved success. Why not build on that, why not learn from it? What we have achieved was funded three or four years ago. We have received no response as to the other fields. Universities and colleges do not only teach health care. There are other aspects to a society. Our francophones expect other things and the provinces are not in a position to provide that. The federal government must get involved.

An institution like the faculté Saint-Jean which has 600 students, despite the best intentions and despite the fact that it is surrounded by tens of thousands of anglophone students from a province which is not the most sensitive to its needs, it continues to grow in this environment and make the compromises it is forced to make. It is simply unthinkable to the federal government not to support this campus when it provides support for health care or other areas. That is our essential message, and it requires more than just money.

It requires conviction on the government's part, a desire to support these institutions so they may prevail, survive and give Canadian society what it could rightfully expect in terms of bilingual professional training.

Senator Tardif: To provide education which equals that of anglophone institutions, francophone institutions in minority settings must also focus on research, for professors, students and for the development of new knowledge, I think there is some work that needs to be done here. If it is not done, we will be marginalized. Do you think the government sufficiently supports the development of research capacity within francophone post-secondary institutions?

Mr. Patry: There are two parts to your question. First off, does the government sufficiently support research? That is one question. And second you are referring to research in francophone institutions. In that regard, I think there is indeed a great deal of work that remains to be done.

C'est une question complexe. Il faut souvent être là au bon moment avec la bonne réponse pour accueillir les jeunes dans un profil de formation adapté à ce qu'ils recherchent.

M. Gélinau : À long terme, je pense que les éléments de réponse viennent d'être donnés. Il faut avoir une action soutenue à partir de la petite enfance, en passant par l'élémentaire, le secondaire, pour finir par améliorer l'accessibilité au niveau universitaire pour toutes sortes de raisons qui sont fort bien documentées.

Au risque de ne paraître préoccupé que par des raisons basées financières, sénateur, il n'en reste pas moins qu'avec 63 millions de dollars, le CNSF a réussi à augmenter l'accessibilité à des professions auxquelles les francophones n'avaient pas accès. Tout ce qu'on vient de vous redire aujourd'hui, et qu'on répète au gouvernement, dans notre cas à nous, l'AUFC, depuis au moins trois ans, c'est que si vous mettez 70 ou 75 millions, vous allez avoir des résultats semblables. Il n'y a pas de raison qu'on ne les ait pas dans des domaines comme le droit, le notariat, les affaires et d'autres professions.

C'est le plaidoyer que nous faisons, sans sous-estimer tous les autres éléments. On est parvenu à un succès. Pourquoi ne le répète-t-on pas, pourquoi n'apprend-on pas de ce succès? Ce succès a été financé il y a maintenant trois ou quatre ans. On est sans réponse pour le reste. Les universités et les collèges ne reposent pas uniquement sur la santé. Il y a d'autre chose dans notre société. Nos francophones attendent autre chose aussi et ce n'est pas les provinces qui peuvent le faire. Il faut une intervention du fédéral.

Pour un établissement qui a 600 étudiants, comme la faculté Saint-Jean, avec toute la meilleure volonté du monde et dans l'univers où il navigue avec des dizaines de milliers d'étudiants anglophones dans une province qui n'a pas toutes les sensibilités, il continue à se développer dans ce milieu avec les compromis qu'il est obligé de faire. Mais il est impensable que le fédéral ne vienne pas les soutenir comme il le fait en santé ou dans d'autres domaines. C'est le plaidoyer de fond que nous faisons, qui demande plus que seulement de l'argent.

Cela nécessite une conviction de la part du gouvernement, de venir soutenir ces institutions pour qu'on puisse déboucher, survivre et rendre à la société canadienne ce à quoi elle est en droit de s'attendre en termes de formation professionnelle bilingue.

Le sénateur Tardif : Afin d'obtenir une éducation égale aux institutions anglophones, les institutions francophones en milieu minoritaire doivent aussi se préoccuper de la recherche pour les professeurs, les étudiants et le développement de nouvelles connaissances, je pense qu'on a quelque chose à faire. Si on ne le fait pas, on est marginalisé. Croyez-vous que le gouvernement appuie suffisamment le développement de la capacité de recherche dans nos institutions postsecondaires francophones?

M. Patry : Il y a là deux questions. D'abord, est-ce que le gouvernement appuie suffisamment la recherche? C'est une question. Et l'autre, c'est la recherche dans les institutions francophones. À ce niveau-là, je crois qu'il y a effectivement beaucoup de travail à faire.

Ours was one of the universities which launched the Canadian francophonie research chair program, which is similar to the Canadian research chairs. We felt that, as an institution, we wanted to invest in that area.

You are absolutely right; we must invest in the research capacity of our institutions. This gets back to what I was saying earlier, students who are looking for an institution, either the faculté Saint-Jean, the Collège universitaire de Saint-Boniface or any other institution, will want to make sure that there is a research environment which supports undergraduate training.

As an institution, it is our job to focus on recruiting these professors who are very mobile. They will go where their field of research is most strongly supported. Retention is another problem.

To answer your question, I think there remains a great deal of work to be done to improve the research capacity of francophone institutions, to make them equal or even marginally equal to Anglophone institutions. We do indeed have a great deal of work to do in that area.

The Chair: Gentlemen, thank you for your presentations and thank you for answering all of our questions. It is thanks to people like you that we can do an even better job as senators.

The committee adjourned.

OTTAWA, Monday, March 26, 2007

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 4:01 p.m. to study and report from time to time on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the act (the move of federal agency head offices and the impact on the application of the act).

Senator Maria Chaput (*Chairman*) in the chair.

[*English*]

The Chairman: Welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on Official Languages. Before we hear the witnesses' presentations, let me introduce the members of the committee. We have Senator Comeau, from Nova Scotia; Senator Murray, from Ontario; Senator Downe, from Prince Edward Island; and Senator Losier-Cool, from New Brunswick. I am from Manitoba.

[*Translation*]

We will first be considering the relocation of federal agency head offices and the impact on the application of the Official Languages Act.

[*English*]

To talk about the move of the federal agency head offices and the impact on the application of the Official Languages Act, we have before us representatives of a prime example of such moves.

On a été une des universités qui a lancé ce programme de chaire sur la francophonie canadienne, à l'instar des chaires de recherche du Canada. On s'est dit qu'en tant qu'institution, on allait investir dans ce domaine.

Vous avez absolument raison, il faut investir dans les capacités de recherche des institutions. Cela revient à ce que je vous disais tantôt, l'étudiant ou l'étudiante qui cherche une institution, qui veut aller soit à la faculté Saint-Jean, soit au Collège universitaire de Saint-Boniface ou autre, il ou elle voudra s'assurer qu'il y a un environnement de recherche qui nourrit la formation au premier cycle.

En tant qu'institution, il faut aussi, de notre côté, se préoccuper du recrutement de ces professeurs qui eux, sont très mobiles. Ils vont aller là où l'institution appuie le plus leur domaine de recherche. La rétention est également un autre problème.

Pour répondre à votre question, je pense qu'il y a beaucoup de travail à faire pour améliorer et rendre les capacités de recherche des institutions francophones égales ou même marginalement égales. On a effectivement beaucoup de chemin à faire de ce côté.

La présidente : Messieurs, je vous remercie pour vos présentations et merci d'avoir accepté de répondre à toutes nos questions. Ce sont des gens comme vous qui nous permettent de faire encore mieux notre travail en tant que sénateurs.

La séance est levée.

OTTAWA, le lundi 26 mars 2007

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à 16 h 1 pour étudier, afin d'en faire rapport de façon ponctuelle, l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi (le déménagement de sièges sociaux d'institutions fédérales et l'impact sur l'application de la loi).

Le sénateur Maria Chaput (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Je vous souhaite la bienvenue au Comité sénatorial permanent des langues officielles. Avant d'accorder la parole aux témoins, permettez-moi de vous présenter les membres du comité. Nous sommes accompagnés du sénateur Comeau, de Nouvelle-Écosse; du sénateur Murray, de l'Ontario; du sénateur Downe, de l'Île-du-Prince-Édouard et du sénateur Losier-Cool, du Nouveau-Brunswick. Pour ma part, je viens du Manitoba.

[*Français*]

Nous nous pencherons d'abord sur le déménagement de bureaux principaux d'institutions fédérales et l'impact sur l'application de la Loi sur les langues officielles.

[*Traduction*]

Pour nous parler du déménagement de sièges sociaux d'institutions fédérales et de l'impact sur l'application de la Loi sur les langues officielles, nous avons invité des témoins qui

Veterans Affairs Canada moved from Ottawa to Charlottetown, Prince Edward Island, more than 20 years ago. We have with us from the Corporate Services Branch, Mr. Keith Hillier; and from the Executive Services Directorate, Mr. John Gowdy.

Keith Hillier, Assistant Deputy Minister, Corporate Services Branch, Charlottetown, Veterans Affairs Canada: I am pleased to be here today to offer insight that I hope will be useful in regards to your current study.

Ours is the only line department of the Government of Canada headquartered outside of the National Capital Region. Given the traditionally high proportion of Atlantic Canadians serving in our country's armed forces, many would argue that our location is very appropriate for the people charged with the well-being of our former military personnel. I know that you have already heard testimony regarding the relocation of the Canadian Tourism Commission to Vancouver. Theirs was a much more recent move; we at Veterans Affairs have the benefit of more history in telling our story.

There are other significant difference between their move and ours. Their head office moved to one of Canada's largest cities; we are in one of Canada's smallest cities. The Veterans Affairs headquarters staff numbers more than 10 times that of the Canadian Tourism Commission's Vancouver office. It can therefore be appreciated that the economic impact of our presence in Charlottetown would be infinitely more substantial than theirs in Vancouver.

Veterans Affairs Canada, VAC, has more than 1,000 permanent, year-round jobs, with an annual payroll in excess of \$79 million. More than one third of these positions are at various management levels, including 23 executives, which means the average spending power per employee is quite high. The provincial portion of income tax paid by Veterans Affairs employees is in the \$4-million range, a significant contribution indeed to the P.E.I. government's revenue.

Consider also other spinoffs. In the study undertaken several years ago, the Atlantic provinces' economic council estimated that the expenditures by Veterans Affairs on goods and services created or helped maintain another 1,000 jobs on the Island and contributed to at least an additional \$20 million annually to the provincial economy.

[*Translation*]

The same study noted that in terms of the proportion of a city's working population in a specific industry, Veterans Affairs is more important to employment in Charlottetown than the oil and gas sector is to Calgary.

ont vécu de telles circonstances. En effet, le ministère des Anciens Combattants, qui était autrefois à Ottawa, se trouve depuis maintenant plus de 20 ans à Charlottetown, dans l'Île-du-Prince-Édouard. Nous accueillons du secteur des services ministériels, M. Keith Hillier et de la Direction des services exécutifs, M. John Gowdy.

Keith Hillier, sous-ministre adjoint, Secteur des services ministériels, Charlottetown, Anciens Combattants Canada : Je suis ravi d'avoir l'occasion de vous donner aujourd'hui de l'information qui, je l'espère sera utile à votre étude.

Anciens Combattants est le seul ministère responsable du gouvernement du Canada dont l'administration centrale est située à l'extérieur de la région de la capitale nationale. Étant donné la forte proportion de Canadiens et de Canadiennes de la région de l'Atlantique qui ont servi dans nos forces armées, d'aucuns diront que cela convient très bien à un ministère chargé de voir au bien-être des anciens militaires. Je sais que vous avez déjà entendu un témoignage concernant le déménagement de la Commission canadienne du tourisme à Vancouver. Ce déménagement est beaucoup plus récent que le nôtre, de sorte que nous avons l'avantage de témoigner d'une histoire plus étoffée.

Il y a également d'autres différences importantes entre les deux déménagements. L'administration centrale de la Commission se trouve à présent dans l'une des plus grandes villes du pays, alors que la nôtre est dans l'une des plus petites, sans compter que le personnel de l'administration centrale d'Anciens Combattants est dix fois plus nombreux que celui du bureau de la Commission située à Vancouver. Il est donc facile de constater que l'incidence économique de notre présence à Charlottetown est beaucoup plus importante que celle de la Commission à Vancouver.

Anciens Combattants compte plus de 1 000 postes permanents à l'année, et sa masse salariale annuelle est supérieure à 79 millions de dollars. Plus d'un tiers de ces postes se trouvent à divers niveaux de gestion, y compris 23 postes de cadres supérieurs, de sorte que le pouvoir d'achat moyen par employé est plutôt élevé. La portion provinciale d'impôt sur le revenu versée par les employés d'Anciens Combattants est d'environ 4 millions de dollars, une contribution en effet très importante au Trésor de l'Île-du-Prince-Édouard.

Il ne faut pas non plus oublier les retombées dérivées. À la suite d'une étude effectuée il y a quelques années, le Conseil économique des provinces de l'Atlantique a estimé que les dépenses engagées par Anciens Combattants pour des biens et des services permettaient de créer ou d'aider à maintenir un autre millier d'emplois dans l'île et contribuaient pour au moins 20 millions de dollars supplémentaires par an à l'économie de la province.

[*Français*]

La même étude a permis de constater qu'en ce qui concerne la proportion de la population active d'une ville engagée dans une industrie particulière, Anciens Combattants Canada est plus important pour l'emploi à Charlottetown que le secteur du pétrole et du gaz à Calgary.

[English]

The relative dollar value of Veterans Affairs' presence in Prince Edward Island has been huge. I make this point in the clear understanding that economic implications are not part of the terms of reference of this committee, but I wanted to give a little background to honourable senators.

[Translation]

But it is crucial to appreciate that the Government of Canada placed a very significant footprint on the red soil of P.E.I. when it moved Veterans Affairs to Charlottetown. And the benefits went far beyond dollars and cents.

[English]

Perhaps equally profound were the implications for the official language minority community. It stands to reason that the impact of a much larger federal presence on a much smaller minority language community would be vastly more significant. This is exactly what has happened on Prince Edward Island. The francophone community on the Island represents about 5 per cent of the total population. In terms of both actual numbers and ratio, it is just slightly higher today than it was before Veterans Affairs came to Charlottetown.

What has changed, and changed quite dramatically, over these three decades is the status and profile of the French language and culture in the province. I believe it is generally agreed that the arrival of the substantial federal presence, with its inherent need for staff fluent in both English and French, triggered a wave of change that has strengthened the minority language community in P.E.I. tremendously.

I can speak from personal experience. Early in my public service career, before Veterans Affairs came to the Island, I worked for two years in Prince Edward Island. The francophone population at that time was virtually invisible, struggling for recognition. It had very little representation in the government offices of the 1970s and there was little sensitivity in the community to providing services in both official languages.

[Translation]

Fast forward two decades. In 1994 an appointment to a senior position at Veterans Affairs brought me back to the Island. I found that during my absence the francophone community in the province had undergone a dramatic transformation.

[English]

No longer was it virtually invisible. It had established a strong and obvious presence, both in public sector offices and on the streets of Charlottetown. There is no doubt in my mind that the arrival of Veterans Affairs has made all the difference.

[Traduction]

La valeur monétaire relative de la présence d'Anciens Combattants dans l'Île-du-Prince-Édouard est énorme. Je soulève cette question tout en sachant que les incidences économiques ne relèvent pas du mandat de votre comité, mais je voulais vous donner, honorables sénateurs, un petit aperçu de la situation.

[Français]

Cependant, je crois qu'il est essentiel de savoir que le gouvernement du Canada a laissé une empreinte très nette sur le sol rouge de l'Île-du-Prince-Édouard quand il a déménagé Anciens Combattants Canada à Charlottetown. Une empreinte plus profonde que de simples avantages monétaires.

[Traduction]

En effet, les incidences sur la communauté minoritaire de langue officielle sont aussi marquantes. Il est facile de comprendre l'importance considérable qu'une présence fédérale beaucoup plus forte peut avoir sur une petite communauté linguistique minoritaire. Et c'est exactement ce qui s'est produit dans l'Île-du-Prince-Édouard. La communauté francophone de l'île regroupe environ 5 p. 100 de la population totale. Exprimé en chiffres réels ou en coefficient, le nombre de francophones n'est, à l'heure actuelle, que légèrement plus élevé qu'avant l'arrivée d'Anciens Combattants à Charlottetown.

Ce qui a changé cependant, et changé plutôt radicalement depuis 30 ans, c'est la situation et c'est le profil de la langue et de la culture françaises dans la province. À mon avis, il est généralement convenu que l'arrivée de cette présence fédérale imposante, assortie de son besoin inhérent de personnel parlant couramment l'anglais et le français, a provoqué une vague de changement qui a consolidé énormément la communauté linguistique minoritaire dans l'Île-du-Prince-Édouard.

Or, je parle en connaissance de cause. Au début de ma carrière dans la fonction publique, j'ai travaillé deux ans dans l'Île-du-Prince-Édouard, avant qu'Anciens Combattants ne s'y installe. À l'époque, la population francophone était pratiquement invisible. Elle se démenait pour être reconnue. Elle était très peu représentée dans les bureaux du gouvernement des années 1970, et la collectivité était très peu sensible à l'offre de service dans les deux langues officielles.

[Français]

Faisons un bond en avant de deux décennies. En 1994, une nomination à un poste supérieur d'Anciens Combattants Canada m'a ramené à l'île. J'ai constaté que, durant mon absence, la communauté francophone de la province avait subi une transformation phénoménale.

[Traduction]

Elle n'était plus invisible. Elle avait établi une présence solide et manifeste, tant dans les postes du secteur public que dans la vie courante à Charlottetown. Je suis convaincu que c'est l'arrivée d'Anciens Combattants qui a permis ce changement.

By law, in accordance with Part IV of the Official Languages Act, the headquarters of any Government of Canada department must maintain a very high standard of communication with and service to the public in both official languages. This applies regardless of where the head office is located and it is incumbent on the senior officials of the department to ensure that this is achieved without fail.

By all accounts, our department has been remarkably successful in this regard. At present, 99 per cent of the staff in our head office who occupy bilingual positions that service the public fully meet the language requirements of their jobs. Coast to coast, client satisfaction surveys reveal an extremely high approval level for the quality of all aspects of our services. The latest survey reported 97 per cent satisfaction on the language of choice.

The department consistently receives positive reviews from the Official Languages Branch of the Public Service Human Resources Management Agency and we have been cited on occasion for examples of best practices. Treasury Board has also singled out our official languages performance, giving us notable ratings. Whenever deficiencies have been identified, prompt and decisive action has been taken to correct them.

Veterans Affairs Canada is 100 per cent compliant with the language targets at the executive level. The incumbents in all 22 of the bilingual executive positions in Charlottetown fully meet the requirements. Furthermore, 12.6 per cent of our francophone employees are working in the executive feeder group, that is to say the two management levels below the executive cadre.

[*Translation*]

Clearly a positive sign for the future.

[*English*]

The department's relocation to Charlottetown took place over several years, allowing time for a new building to be constructed and for recruitment and training of employees. Ultimately, fewer than 50 of the Ottawa-based headquarters staff chose to relocate. Virtually all others found alternative employment positions elsewhere in the National Capital Region. There is nothing unusual here. Experience shows that whenever jobs are relocated, whether in government, business or industry, the vast majority of those affected choose not to move even when generous incentives are offered.

[*Translation*]

But in P.E.I. a huge door of opportunity was opened, especially for Acadian and francophone islanders.

[*English*]

There were, and continue to be, some linguistic challenges along the way. Addressing them has required both creativity and dedication on an ongoing basis.

Conformément à la partie IV de la Loi sur les langues officielles, il incombe aux institutions fédérales de veiller à ce que le public puisse communiquer avec elles et en recevoir les services dans l'une ou l'autre des langues officielles et ce, peu importe où se trouve leur administration centrale. Et il incombe aux cadres supérieurs du ministère de s'assurer que ces dispositions législatives sont respectées en tout temps.

Au dire de tous, notre ministère s'en tire très bien à cet égard. À l'heure actuelle, 99 p. 100 des employés de l'administration centrale qui occupent des postes bilingues préposés au service au public satisfont pleinement aux exigences de ces postes. D'un bout à l'autre du pays, les sondages auprès des clients révèlent un taux très élevé de satisfaction quant à la qualité de toutes les facettes de nos services. Le dernier sondage faisait état d'un taux de satisfaction de 97 p. 100 quant à la langue de choix.

Anciens Combattants reçoit toujours des évaluations positives de la part de la Direction des langues officielles de l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique, et certaines de ses pratiques ont été citées en exemple. En outre, le Conseil du Trésor a reconnu notre rendement en matière de langues officielles en nous accordant des cotes « remarquables ». Lorsque des lacunes ont été décelées, nous avons pris rapidement des mesures décisives pour les corriger.

Anciens Combattants respecte pleinement les objectifs linguistiques au niveau de la haute direction. Les titulaires des 22 postes EX bilingues à Charlottetown satisfont entièrement aux exigences. Par ailleurs, 12,6 p. 100 de nos employés francophones font partie du groupe de relève de la direction, soit les deux niveaux de gestion inférieurs à EX.

[*Français*]

C'est sans contredit de bon augure pour l'avenir.

[*Traduction*]

Le déménagement à Charlottetown s'est effectué sur quelques années, permettant ainsi la construction d'un nouvel immeuble de même que le recrutement et la formation de nouveaux employés. Finalement, moins de 50 employés de l'administration centrale à Ottawa ont décidé de déménager, et la majorité des autres ont trouvé des postes ailleurs dans la région de la capitale nationale. Cela n'a rien d'inhabituel. En règle générale, quand des emplois sont déplacés, que ce soit au gouvernement, dans le commerce ou l'industrie, la grande majorité des personnes touchées choisissent de ne pas déménager, même si on leur offre des incitatifs généreux.

[*Français*]

Cependant, le déménagement à Charlottetown d'Anciens Combattants Canada a ouvert plusieurs possibilités, particulièrement pour les Acadiens et les francophones.

[*Traduction*]

Bien sûr, il y a eu et il y a encore des problèmes d'ordre linguistique, et il faut, pour les régler, faire sans cesse preuve de créativité et de volonté.

As I was not with Veterans Affairs at the outset, I will focus my remarks on the events during the past 12 years. When I arrived in Charlottetown in 1994, there were still a significant number of vacancies for bilingual staff and we were not getting many applications. To address this discrepancy, an outreach program was launched. In concert with the Public Service Commission, we went out into the community, particularly the area where most of the Acadian population is concentrated, and made presentations aimed at facilitating applications for employment within the federal government.

[*Translation*]

We found that a little help with the application process went a long way. Such things as explaining the meaning and importance of a “statement of qualifications,” advising on the completion of application forms, and offering guidance in preparing resumes to suit the criteria of the federal environment.

[*English*]

The department needed people who met the language qualifications and we knew they were out there. It was really just a matter of making things mesh. Our initiatives were an unqualified success, not just for Veterans Affairs but for other departments and agencies as well.

Today, over 12 per cent of new hires for all federal public service positions in Prince Edward Island are francophones. Not surprisingly, French is the first language of 12 per cent of the departmental staff of our headquarters. Twelve per cent is more than double the francophone representation in the general population of the Island.

Our department has had a strong history of sponsoring awareness activities with the Société Saint-Thomas d’Aquin, a leading advocate of francophone culture on the Island. As well, we have partnered with the Société éducative de l’Île-du-Prince-Édouard, an Acadian-based organization promoting secondary and post-secondary education for francophones.

[*Translation*]

Such initiatives have enabled Acadians to maximize the advantage of their linguistic duality. Veterans Affairs has been the catalyst — I would argue — that has created the environment conducive to the use of French in Prince Edward Island.

[*English*]

Education for francophone children in the first language, previously only available in the small, predominantly Acadian region around Wellington, is now firmly established throughout the province. Today, 704 students are enrolled in six francophone schools across the Island. For a small and overwhelmingly anglophone province, that is a very significant number.

L’école François-Buote in Charlottetown opened with a total of three students at the same time that Veterans Affairs Canada relocated to Prince Edward Island. This totally French school recently celebrated its 25th anniversary and its current enrolment

Comme je n’étais pas à Anciens Combattants au début, je limiterai mes remarques à ce qui s’est passé depuis 12 ans. À mon arrivée à Charlottetown en 1994, un bon nombre de postes bilingues étaient encore vacants, et nous ne recevions pas beaucoup de demandes d’emploi. Pour corriger la situation, nous avons lancé un programme d’approche communautaire. De concert avec la Commission de la fonction publique, nous avons fait, surtout dans la région où est concentrée la population acadienne, des exposés publics visant à favoriser les demandes d’emploi dans l’administration fédérale.

[*Français*]

Nous avons constaté qu’un petit coup de pouce en ce qui concerne la procédure de demandes donnait de très bons résultats. Elle se limite souvent à expliquer le sens et l’importance de l’énoncé de qualité, à aider à remplir les formulaires de demande et à offrir des conseils sur la rédaction d’un curriculum vitae pour répondre aux critères de l’administration fédérale.

[*Traduction*]

Nous avons besoin de personnes répondant aux exigences linguistiques, et nous savions qu’elles étaient là. Il suffisait d’amorcer des relations. Or, les mesures que nous avons prises ont été couronnées de succès, non seulement pour Anciens Combattants, mais pour d’autres ministères et organismes.

À l’heure actuelle, plus de 12 p. 100 des nouvelles recrues dans la fonction publique fédérale à l’Île-du-Prince-Édouard sont francophones et, chose plus étonnante, le français est la langue maternelle de 12 p. 100 du personnel de l’administration centrale d’Anciens Combattants. Douze pour cent, soit plus du double de la représentation francophone de l’île.

Nous parrainons depuis longtemps des activités de sensibilisation avec la Société Saint-Thomas D’Aquin, un ardent défenseur de la culture francophone dans l’île. Nous avons également collaboré avec la Société éducative de l’Île-du-Prince-Édouard, un organisme acadien qui encourage les francophones à poursuivre des études secondaires et postsecondaires.

[*Français*]

Ces mesures ont permis à la population acadienne de vraiment tirer profit de la dualité linguistique et ont servi de catalyseur pour créer un environnement propice à l’utilisation du français à l’Île-du-Prince-Édouard.

[*Traduction*]

L’instruction en français pour les enfants francophones, autrefois offerte uniquement dans la petite région essentiellement acadienne près de Wellington, est à présent bien établie dans l’ensemble de la province. En effet, 704 étudiants sont inscrits dans six écoles francophones de l’île. C’est un nombre très appréciable pour une petite province essentiellement anglophone.

L’école François-Buote à Charlottetown a ouvert ses portes au moment où Anciens Combattants s’est installé dans l’île. Elle comptait alors trois élèves. Cette école entièrement française vient de célébrer son 25^e anniversaire, et elle compte à présent

is 228 students. Since 1993, there have been 121 graduates from François-Buote, which serves kindergarten through grade 12. Our department and the Government of Canada overall is reaping the benefits, as many of these graduates are now employed in the public sector.

The school is also part of a larger cultural centre, Carrefour de l'Isle-Saint-Jean — another real success story and an important resource for the francophone community.

Also on the education front, Veterans Affairs Canada, in cooperation with the provincial government, has sponsored the creation of a home-grown institution for second language training on the Island, a great benefit to both levels of government and the clients they serve.

[Translation]

All of this, I believe, has effectively spawned an unprecedented demand for French immersion in the English school system.

[English]

Elsewhere in the community, we have seen the beginning of a French-language Toastmasters group, which was in fact founded by a group of Veterans Affairs employees. Our staff have also provided critical mass that has enabled the establishment, survival and growth of such francophone institutions such as le Club Richelieu and le festival Port-Lajoie, which did not exist prior to the departmental headquarters coming to the island.

[Translation]

But what about French as a language of work, in a province where francophones constitute only five per cent of the population? Yes, indeed, there are some challenges.

[English]

Admittedly, the use of French in our workplace is not as widespread as it is in the National Capital Region, yet it is much more prevalent than many might expect. As you are no doubt aware, legislative changes in 1998 amended certain language of work requirements for locations outside of the National Capital Region and those had some effect at the Charlottetown office.

[Translation]

Notwithstanding, Veterans Affairs recognizes that it is unique among federal departments in being headquartered outside the National Capital Region. Accordingly, there has been a determined effort by management to maintain an environment conducive to speaking French.

[English]

A wide variety of initiatives have combined to produce a positive and encouraging atmosphere. I believe it is especially noteworthy that these depend largely on goodwill rather than on the force of law. One such example would be our innovative second-language work assignment program. It has offered

228 élèves. Depuis 1993, 121 étudiants ont obtenu leur diplôme de l'école François-Buote, qui accueille des élèves de la maternelle jusqu'à la 12^e année. Notre ministère et le gouvernement du Canada en général en tirent parti, étant donné que bon nombre de ces diplômés travaillent maintenant dans le secteur public.

L'école est logée dans un grand centre culturel, le Carrefour de l'Isle-Saint-Jean — une autre réussite et une ressource importante pour la communauté francophone.

Toujours sur le plan de l'éducation, Anciens Combattants, de concert avec le gouvernement provincial, a parrainé la création d'un établissement local d'apprentissage de la langue seconde qui s'est révélé un atout précieux pour les deux ordres de gouvernement et les clients qu'ils servent.

[Français]

D'après moi, tout cela génère une demande sans précédent de programmes d'immersion en français dans le réseau scolaire anglophone.

[Traduction]

Par ailleurs, nous avons assisté à la naissance d'un groupe Toastmasters francophone, fondé par des employés d'Anciens Combattants. Nos employés forment également une masse critique qui a permis l'établissement, la survie, voire la croissance d'institutions francophones, comme le Club Richelieu Port-Lajoie, qui n'existait pas avant que l'administration centrale s'installe dans l'île.

[Français]

Que reste-t-il du français comme langue de travail dans une province où les francophones ne constituent que 5 p. 100 de la population? Il y a, en effet, des difficultés.

[Traduction]

Certes, l'emploi du français dans notre milieu de travail n'est pas aussi répandu que dans la région de la capitale nationale, mais beaucoup plus que ce à quoi on pourrait s'attendre. Vous n'êtes pas sans savoir que les modifications législatives de 1998 ont apporté des changements à certaines exigences concernant la langue de travail à l'extérieur de la région de la capitale nationale qui ont eu des répercussions dans nos bureaux à Charlottetown.

[Français]

Néanmoins, Anciens Combattants Canada reconnaît qu'il est le seul ministère fédéral dont l'administration centrale se trouve à l'extérieur de la région de la capitale nationale. Par conséquent, la direction a tout mis en œuvre pour maintenir un environnement propice à l'usage du français au travail.

[Traduction]

Une vaste gamme d'initiatives a permis de créer une atmosphère positive et stimulante à cette fin. Il convient de noter que ces initiatives relèvent de la bonne volonté, car elles n'ont pas force de loi. Je cite, par exemple, notre programme d'affectation en langue seconde. Ce programme novateur offrait

assignment opportunities designed to provide bilingual employees with challenging and productive language experience. At the same time, it has helped the department boost its bilingual capacity to a stronger, more proficient level.

In the workplace, we also encourage our staff to seek opportunities to practise, maintain and improve their French language skills. The weekly Club-Dîner offers a lunch-time opportunity to converse in French in an informal setting. Our “For the Love of French” program offers a more intensive experience combining classroom and computer-assisted learning.

[Translation]

Our very dynamic official languages champions have been part of the success story as well, and we are quite proud that Prince Edward Island hosted the first meeting of departmental official language champions ever held outside the National Capital Region.

[English]

Just last week our champions were instrumental in organizing observances of Rendez-vous de la Francophonie, an opportunity to reaffirm and celebrate our commitment to French language and culture.

Our francophone and Acadian staff are clearly proud of their heritage and do not hesitate to show it. This event was just one small episode, but I believe it amply demonstrates the linguistic transformation of the public sector in Prince Edward Island in recent years.

[Translation]

All in all, our department’s headquarters in Charlottetown is an inclusive and productive place to work, for anglophones and francophones alike. The provisions of Part V of the Official Languages Act notwithstanding, we at Veterans Affairs Canada are committed to ensuring that our workplace respects, welcomes, and actively promotes the use of either official language. And it works!

Madam Chair, I thank you for your attention and I am now ready to answer your questions.

The Chairman: Senator Downe told me on several occasions that this was a success story and he was entirely correct; it is a success. Could you tell us if any challenges or initiatives were less successful, and if so, elaborate on them?

Mr. Hillier: One of the major challenges in P.E.I. is actually outside the workplace because the population is primarily English-speaking. It can sometimes be difficult to get educational and other provincial services in French. These are challenges, but for every challenge there is a potential solution. Sometimes we have trouble getting a lot of bilingual employees; there always seem to be competitions for bilingual positions, especially for assistants, clerks and managers.

aux employés bilingues des possibilités d’affectation visant à leur procurer une expérience linguistique stimulante et productive. Il a également aidé à consolider et même à rehausser notre capacité en matière de bilinguisme.

Dans le milieu de travail, nous incitons les employés à chercher des occasions d’utiliser, de maintenir et d’améliorer leurs connaissances du français. Le Club-Dîner hebdomadaire est une occasion de converser en français dans une atmosphère détendue. Le programme « Pour l’amour du français » offre une expérience plus poussée qui agence l’apprentissage didactique et l’apprentissage automatisé.

[Français]

Il ne faut pas oublier non plus nos champions dynamiques des langues officielles, qui ont contribué à notre succès. Nous sommes particulièrement fiers que la première rencontre des champions ministériels des langues officielles, tenue à l’extérieur de la région de la capitale nationale, l’ait été à l’Île-du-Prince-Édouard.

[Traduction]

La semaine dernière encore, nos champions ont joué un rôle décisif dans l’organisation des activités des Rendez-vous de la Francophonie, une occasion d’affirmer et de célébrer notre engagement à l’égard de la langue et de la culture françaises.

Nos employés francophones et acadiens sont franchement fiers de leur patrimoine et ils n’hésitent pas à le montrer. Cette activité n’était qu’un petit épisode, mais je crois qu’elle démontre amplement la transformation linguistique du secteur public dans l’Île-du-Prince-Édouard ces dernières années.

[Français]

Somme toute, notre administration centrale à Charlottetown est un milieu de travail inclusif et productif, tant pour les francophones que pour les anglophones. Malgré les dispositions de la partie V de la Loi sur les langues officielles, nous, à Anciens Combattants Canada, sommes résolus à assurer que notre milieu de travail respecte, accueille et encourage activement l’usage de l’une et l’autre des langues officielles, et ça fonctionne!

Madame la présidente, je vous remercie de votre attention et je suis maintenant prêt à répondre à vos questions.

La présidente : Le sénateur Downe m’a dit à plusieurs reprises que c’était un cas de réussite et il avait entièrement raison; c’est un succès. Pouvez-vous nous dire si certains défis ou certaines initiatives ont eu moins de succès et, le cas échéant, nous en parler?

M. Hillier : Un défi important à l’Île-du-Prince-Édouard se situe à l’extérieur du milieu de travail car il s’agit d’une population majoritairement anglophone. Il peut quelquefois être difficile d’obtenir des services provinciaux et des services reliés à l’éducation en français. Ce sont des défis, mais pour chaque défi une solution est possible. C’est parfois difficile d’obtenir un grand nombre d’employés bilingues; il semble qu’il y ait toujours des concours pour les postes bilingues, surtout au niveau des assistants, des commis ou des gestionnaires.

We work with the universities, however, and have developed summer programs for the students giving them the opportunity to get some good work experience. But, of course, there are challenges.

[English]

Maybe I have a bias, but I think some of the challenges tend to be outside of the environment where we cannot control them. For example, in terms the French culture, it is a very small population, 5 per cent, and you will not have the same cultural events or milieu in French at the same level as in Ottawa, Montreal or Quebec City.

John Gowdy, Director, Executive Services Directorate, Veterans Affairs Canada: I would add that, after 25 years in human resources in Veterans Affairs in Charlottetown, I have observed that Mr. Hillier is right. The social and cultural life outside the workplace for many francophones who came from Ottawa or Montreal or other places was difficult, and it caused family stress and strain. For as many that did not work, there were many that did work, and I would say that most did work and there are many francophones who remain in Prince Edward Island and remain employed with the department or remain in their retirement years still living there happily.

[Translation]

Senator Tardif: I am glad to see that the experience in P.E.I. was positive, especially from an economic standpoint. I can understand that in a province with a smaller population the influx of a thousand new people may just be enough to provide a critical mass.

What worries me the most is that throughout Canada, however, linguistic duality nevertheless seems to have lost ground. In Ottawa, the department's employees were entitled to work in French, and because of the relocation to P.E.I., and due to the fact that Charlottetown is not a designated bilingual area, they no longer have the right to work in French.

How do you balance wanting to stimulate the economy in certain areas with a desire to have a federal presence outside Ottawa? How do you do this, and at the same time respect every part of the Official Languages Act? I am concerned about this because with every relocation there seems to be this type of setback.

Mr. Hillier: I think that it is a question of respect. In Charlottetown, the management team decided to keep the same rules that applied in the National Capital Region. All our publications and our work tools are available in French and English; and I think it is working well.

Nous collaborons cependant avec les universités et avons établi des programmes d'été pour les étudiants afin de procurer une bonne expérience de travail aux étudiants. Mais bien sûr, il subsiste des défis.

[Traduction]

J'ai peut-être un parti pris, mais je dirais que certains des défis auxquels nous faisons face sont en marge de notre environnement et échappent donc à notre contrôle. Par exemple, pour ce qui est de la culture française, la population francophone étant toute petite et ne représentant que 5 p. 100 de la population en général, il est clair que nous ne pouvons pas organiser des événements culturels pour avoir un milieu francophone de l'envergure de ce qu'on retrouve à Ottawa, Montréal ou Québec.

John Gowdy, directeur, Direction des services exécutifs, Anciens Combattants Canada : Je voulais simplement vous dire que mes 25 années passées au service d'Anciens Combattants au département des ressources humaines à Charlottetown m'ont permis d'observer ce que M. Hillier, a décrit. La vie culturelle et sociale à l'extérieur du milieu de travail pour beaucoup de francophones qui venaient d'Ottawa ou de Montréal et d'ailleurs était difficile, ce qui s'est fait ressentir au niveau familial. Dans beaucoup de cas, cela n'a pas bien fonctionné, mais l'inverse est également vrai. En effet, dans la plupart des cas, ça a bien marché et il y a beaucoup de francophones qui sont restés dans l'île de leur propre gré et qui travaillent pour le ministère ou qui profitent de leur retraite.

[Français]

Le sénateur Tardif : Je suis heureuse de constater que l'expérience a été positive à l'Île-du-Prince-Édouard, surtout sur le plan économique. Je peux comprendre, dans une province où les nombres sont moindres, que le fait d'arriver avec 1 000 personnes puisse amener une masse critique à la population.

Ce qui m'inquiète le plus est que dans l'ensemble du pays cela semble tout de même être un recul pour la dualité linguistique. À Ottawa, les employés de ce ministère avaient le droit de travailler en français, et à cause d'un déménagement à l'Île-du-Prince-Édouard, et du fait que Charlottetown n'est pas désignée une région bilingue, ils n'ont maintenant plus le droit de travailler en français.

Comment équilibrer le fait de vouloir stimuler l'économie dans certaines régions et désirer également une présence fédérale ailleurs qu'à Ottawa? Comment le faire afin de respecter toutes les parties de la Loi sur les langues officielles? Cela m'inquiète parce que dans tout déménagement il y a un recul en ce sens.

M. Hillier : Je pense que c'est une question de respect. À Charlottetown, l'équipe de gestion a décidé de conserver les mêmes règles que celles en vigueur dans la région de la capitale nationale. Toutes nos publications et nos outils de travail sont disponibles en français et en anglais; et je pense que cela fonctionne bien.

You are right; the law did change a few years ago, but we decided to continue to respect the spirit of the legislation. Now, as far as policies are concerned, it is not my role to comment; that is a question you should ask the previous and current governments. There are still challenges, but I should add that I spent 11 years in Ottawa and I think that the same could be said of Ottawa as of Charlottetown.

In Charlottetown, you hear some people speaking French at the office, and others English. In meetings, both languages are spoken and the Charlottetown office operates just like an office located on Wellington Street or Metcalfe Street in Ottawa.

Senator Tardif: I have a supplementary question. I would like to commend you for having tried to create an atmosphere where French-speaking employees are able to work in their language. Are you saying that French-speaking staff can take part in meetings in French? Can they meet with their supervisors in French? Are performance appraisals conducted in French if desired?

Mr. Hillier: We try to do our best, but there are no regulations. It is a matter of respect. Most times, if an employee asks for an interview or an appraisal in French, we try to make the necessary arrangements.

Senator Tardif: It is all about being willing.

Mr. Hillier: You are absolutely right.

Senator Tardif: Do you think it would be a good idea to implement regulations supporting the application of Part V of the Official Languages Act?

Mr. Hillier: That is a political issue, and the government's responsibility.

[English]

Mr. Gowdy: I would add that I work in human resources, and I found myself last year in a situation in our little management team of five people as the only anglophone, so the meetings were conducted in French. The complexion has slightly changed, but truly it is back and forth, or one or the other, because all of us understand French. I happen to be the weakest link, but when I was the only person in fact the meetings were conducted completely in French. That does not take place in every work unit at Veterans Affairs in Charlottetown, but I can speak from experience that when the numbers suffice it does happen.

[Translation]

Senator Losier-Cool: I would like to continue along the same lines and talk about the comments you made about your success story. Obviously, the environment is very important, I agree with you there. I often read *La Voix acadienne*, the French-language newspaper in P.E.I., and I know that there is a great sense of vitality about it.

Vous avez raison; la loi a changé il y a quelques années, mais nous avons décidé de poursuivre avec l'esprit de la loi. Au sujet de la politique, ce n'est pas à moi de répondre; c'est une question qui s'adresse au gouvernement qui était en place à l'époque et au présent gouvernement. Il subsiste des défis, mais je dois ajouter que j'ai passé 11 ans à Ottawa et je pense que c'est presque la même chose à Ottawa et Charlottetown.

À Charlottetown, on entend des gens dans les bureaux qui parlent en français et d'autres qui parlent en anglais. Dans les réunions, les deux langues sont parlées et le bureau de Charlottetown fonctionne comme un bureau situé sur la rue Wellington ou sur la rue Metcalfe à Ottawa.

Le sénateur Tardif : J'ai une question complémentaire. Je vous félicite d'avoir essayé de créer une ambiance où les employés francophones puissent travailler dans leur langue. Dites-vous qu'un employé francophone peut participer à des réunions en français? Peut-il rencontrer son superviseur en français? L'évaluation des employés se fait-elle en français si tel est leur souhait?

M. Hillier : Nous essayons de faire tout en notre possible, mais ce n'est pas un règlement. C'est une question de respect. La plupart du temps, si un employé demande une entrevue ou une évaluation en français, nous essayons de faire des arrangements en conséquence.

Le sénateur Tardif : C'est une question de bonne volonté.

M. Hillier : Vous avez entièrement raison.

Le sénateur Tardif : Serait-ce selon vous une bonne idée d'ajouter une réglementation pour encadrer l'application de la partie V de la Loi sur les langues officielles?

M. Hillier : C'est une question politique qui revient au gouvernement.

[Traduction]

M. Gowdy : Je travaille dans le secteur des ressources humaines et je dois vous dire que l'an dernier au sein de notre petite équipe de gestion qui regroupe cinq personnes, j'étais le seul anglophone et, par conséquent, les réunions se déroulaient en français. Depuis, la composition du comité a quelque peu changé mais nous sommes toujours en mesure d'alterner entre les deux langues car nous comprenons tous le français. Moi, je suis celui qui parle le moins bien, mais quand j'étais le seul anglophone les réunions se déroulaient uniquement en français. Je ne vous dirai pas que c'est comme cela que ça se passe dans toutes les unités de travail à Anciens Combattants à Charlottetown, mais je peux vous affirmer, en connaissance de cause, que quand on atteint une masse critique, cela se produit.

[Français]

Le sénateur Losier-Cool : Je voudrais continuer sur cette lancée et sur les commentaires que vous avez faits concernant votre histoire à succès. Il est certain que le milieu compte beaucoup, je suis d'accord. Je lis régulièrement *La Voix acadienne*, le journal francophone de l'Île-du-Prince-Édouard et je sais qu'il y a vraiment une vitalité.

Would we be talking about the same success story had the relocation been to a major urban centre such as Calgary or Saskatoon? Or does P.E.I.'s relative isolation and small population contribute to this being a success? You used the word "respect" and I believe you, but when you are lost in a critical mass. . . .

Mr. Hillier: It may indeed have been tougher in a big city like Calgary because the impact would not have been the same as it is in small regions like Prince Edward Island. So it is more a question of leadership and the workplace.

I have worked in a number of towns and cities in Canada including Winnipeg, Halifax, Ottawa and St. John's, Newfoundland and Labrador, and in my opinion it is more challenging in cities that are bigger than Charlottetown.

Senator Losier-Cool: Did you have trouble finding bilingual staff?

Mr. Hillier: No, we did not, most of the time. But for some professions, and in some situations where highly specific expertise is required, it is more difficult. We get a number of applicants for each position. My colleague might be able to give you a better answer about staffing in Charlottetown.

[English]

Mr. Gowdy: I would concur with what Mr. Hillier has said. It depends on the occupation. There simply are not the numbers there. For those living in central Canada to compete for a process in Prince Edward Island, obviously it means a relocation. Sometimes that is more difficult for families to agree to, when they pull themselves away from their extended families and their social and other lives. It is without doubt a problem, but it is something that has never stopped us from recruiting.

Senator Losier-Cool: Could you tell me what percentage of the executive level is bilingual?

[Translation]

Mr. Hillier: Every administrative position is bilingual.

[English]

We are 100 per cent compliant with the requirements. I would add that the new staffing regime that has come in under the auspices of the Public Service Commission of Canada will be opening up more positions to all Canadians and will enhance our opportunity for recruiting both anglophone and francophone employees.

Having been around Charlottetown for 12 years and having spent 11 years in this city, I do not see a huge difference in terms of finding qualified staff. The advantage we have in Charlottetown is that once we are able to attract people, we can generally keep them. When we get good people, we can normally hold on to them for a significant period of time. In Ottawa, we tend to steal from each other around town.

Est-ce que cette même histoire à succès aurait pu se produire si le déménagement s'était fait dans un grand centre comme Calgary ou Saskatoon? Ou est-ce l'isolement, le petit nombre qui en a fait une réussite? Vous avez souvent mentionné le mot « respect » et j'y crois, mais lorsqu'on est perdu dans une masse critique...

M Hillier : Ce serait peut-être plus difficile dans une grande ville comme Calgary parce que l'impact ne serait pas le même que dans les petites régions comme celles de l'Île-du-Prince-Édouard. C'est donc une question de milieu de travail et de leadership.

J'ai travaillé dans quelques villes à travers le Canada comme Winnipeg, Halifax, Ottawa et St. John's, Terre-Neuve et Labrador, et selon moi, le défi est plus grand dans une ville plus importante que Charlottetown.

Le sénateur Losier-Cool : Avez-vous de la difficulté à avoir du personnel bilingue?

M Hillier : La plupart du temps, non. Mais pour certaines professions, dans certaines situations où on demande une expertise très spécifique, c'est plus problématique. Pour chaque poste, nous recevons plusieurs candidatures. Mon collègue pourrait répondre mieux que moi au sujet de la dotation à Charlottetown.

[Traduction]

M. Gowdy : Je suis d'accord avec ce qu'a dit M. Hillier. Ça dépend de l'occupation. Il nous est impossible d'atteindre la masse critique. Les gens du centre du Canada qui postulent un poste dans l'Île-du-Prince-Édouard doivent évidemment accepter de déménager. Et ça, ce n'est pas évident pour les familles qui doivent s'éloigner de leur famille étendue et renoncer à leur vie sociale et autres. Cela pose un problème, certes, mais ça ne nous a jamais empêchés de recruter.

Le sénateur Losier-Cool : Quel pourcentage des postes de la haute direction sont bilingues?

[Français]

M Hillier : Tous les postes administratifs sont bilingues.

[Traduction]

Nous respectons entièrement les exigences. De plus, le nouveau régime de dotation mis en place sous l'égide de la Commission de la fonction publique du Canada aura pour effet de permettre à tous les Canadiens de postuler un plus grand nombre de postes et nous permettra d'intensifier nos efforts de recrutement d'employés et francophones et anglophones.

Cela fait 12 ans que je réside dans les environs de Charlottetown et 11 ans que je réside en ville, et je ne pense pas que les choses aient vraiment changé pour ce qui est de la disponibilité de personnel qualifié. Par contre, à Charlottetown, nous avons un avantage : une fois que nous recrutons du personnel, il reste en général en poste. En règle générale, une fois que nous avons attiré des employés compétents, ils restent pendant pas mal de temps. À Ottawa, on a tendance à se voler les employés d'une institution à l'autre.

[Translation]

Senator Comeau: I would like to come back to what Senator Tardif said and her misgivings about the departmental relocations and the potential for a setback in the area of official languages in Canada. I share her concern. It would suggest that bilingualism in Canada is of no value except in certain specific places like Ottawa, Moncton, probably Montreal, but that in the rest of the country, bilingualism is less important. Had Veterans Affairs Canada decided not to relocate to Prince Edward Island because it is not a bilingual region, in my opinion, that would have been a tremendous loss. The message your department is putting out there is that you can have a department outside the major bilingual cities.

And I think it is very positive that the government has laid down roots in areas such as Prince Edward Island. It would have been particularly challenging for you because you are not in a region which is considered francophone. And you are even quite a long way away from the Évangéline area. I would like to congratulate you for having chosen Charlottetown, which is an English-speaking city, and for your willingness to ensure that both official languages are respected.

You have relocated to a city which is more or less anglophone, and quite a distance from any francophone area. What sort of relationship do you have with the Évangéline region? How can you contribute to advancing their cause involving the recognition of linguistic duality?

[English]

Mr. Hillier: Certainly we worked with the educative society in Wellington and we worked on a number of projects, both federal and provincial, through an initiative called the Knowledge Economy Partnership going back to the early to mid-1990s. We found that some of our employees, while they are in positions in Veterans Affairs, are also in significant leadership positions in the community. Many of the people who work with us are also community leaders.

Some things we have done have been very simplistic, such as computers for schools. We have helped with programs in the school. We have a need from time to time for language instructors and tutors so we go out into the community. Probably the best intervention into the community is the people of the community saying, "This is an okay place to work; I can work here and I can work in the language of my choice." My scheduling assistant, who made sure I was here today, is from the Wellington region. In fact, she travels about an hour each day from Wellington to Charlottetown to work at Veterans Affairs Canada. There are many other people working in the Wellington area also.

[Français]

Le sénateur Comeau : J'aimerais revenir aux propos du sénateur Tardif sur l'inquiétude face au déménagement d'un département et la possibilité de causer un recul en matière de langues officielles au Canada. Cela m'inquiète également. Cela fait croire que le bilinguisme au Canada n'a de valeur qu'à certains endroits seulement, comme Ottawa, Moncton, probablement Montréal, mais que dans le reste du pays, la question du bilinguisme est moins importante. Si Anciens Combattants Canada avait décidé de ne pas déménager à l'Île-du-Prince-Édouard parce que ce n'est pas une région bilingue, cela aurait été, d'après moi, une énorme perte. Le message transmis par votre ministère est que l'on peut avoir un ministère en dehors des grands centres bilingues.

Je considère très positif le fait que le gouvernement s'établisse dans des régions comme l'Île-du-Prince-Édouard. Cela a été un défi particulier pour vous parce que vous n'êtes pas d'une région considérée comme francophone. Vous êtes même assez éloigné de la région d'Évangéline. Je vous félicite de vouloir vous établir à Charlottetown, qui est une ville anglophone, et de vouloir y faire respecter les deux langues officielles.

Vous vous êtes établis dans une ville plus ou moins anglophone, assez éloignée d'une région francophone. Comment sont vos contacts avec la région d'Évangéline? De quelle façon pourrez-vous faire avancer leur cause pour la reconnaissance de la dualité linguistique?

[Traduction]

M. Hillier : Nous avons collaboré avec la société éducative de Wellington et avons participé à un certain nombre de projets, à l'échelle fédérale comme provinciale par le biais d'une initiative intitulée Partenariat pour l'économie du savoir qui remonte au début ou à la moitié des années 1990. Nous avons découvert que certains de nos employés occupent des postes à Anciens Combattants mais sont également des leaders communautaires importants. Nombre de nos employés sont également des leaders au sein de la collectivité.

Certaines des choses que nous avons faites sont bien simples, comme par exemple fournir des ordinateurs aux écoles. Nous avons également participé à la mise en œuvre de programmes dans les écoles. Parfois, nous avons besoin de tuteurs et de moniteurs de langue, que nous allons chercher dans la communauté. Nous savons que nos efforts ont été couronnés de succès quand les gens des communautés disent : « J'aime bien travailler ici; je peux travailler dans la langue de mon choix. » Mon assistante chargée de mon agenda, qui a veillé à ce que je sois présent ici aujourd'hui, vient de la région de Wellington. En fait, elle vient de Wellington tous les jours pour travailler à Anciens Combattants Canada, à Charlottetown, ce qui lui prend environ une heure. Il y a aussi beaucoup d'autres personnes qui travaillent dans la région de Wellington.

As with the public services as a whole, we have some demographic challenges, but we also see those as opportunities to ensure that the linguistic duality is maintained. We will be working not only with anglophone institutions but also with institutions such as the University of Moncton.

[*Translation*]

As well as other universities across Canada, so that there are plenty of employees who are 100 per cent bilingual.

[*English*]

There has been much outreach on an unofficial basis. As I noted in my remarks, Madam Chair, we had a problem a number of years ago when we had vacancies because people were not applying. We thought that something was wrong because we knew they were out there. Prince Edward Island is a small place where everyone talks to everyone else. We knew they were out there and that is why we took the initiative to go to the Public Service Commission. We put on presentations in the Acadian communities to let people know about the jobs in the federal government, how to apply through the Public Service Commission and how to prepare a resumé. To many people in communities across the country who had not worked in the federal milieu, such things as acronyms and statements of qualifications were very foreign.

Senator Comeau: Over the years, many communities, such as Wellington, have lost their French heritage and have adopted the other official language.

Senator Murray: It is called English.

Senator Comeau: Yes, I was trying to think of the word.

One of the values of having a department such as yours established in an area is that it engrains in people the value of possibly returning to school to relearn the language of their grandparents. I suppose that having the numbers we currently have in Charlottetown might serve as incentive for some people to learn the language of their ancestors.

Mr. Hillier: I can relate to the senator's comment because I am married to an Acadian woman.

Senator Comeau: Good for you. . . . you married well.

Mr. Hillier: Thank you. I do have a window into the community of which you speak. Today, many Acadians are seeing a revitalization of their language and a renewed interest in their heritage. They see employment tunnels where linguistic duality is an asset, whether working for the Government of Canada or for the private sector. During the summer months, they see their kids from French-language schools working with us under the federal program and as co-op students. There has been a renewal on an individual basis but there is a

Comme c'est le cas dans la fonction publique en général, nous faisons face à des défis d'ordre démographique. Mais nous comptons en profiter pour nous assurer que la dualité linguistique est maintenue. Nous avons l'intention de collaborer avec diverses institutions anglophones mais également avec des établissements comme l'Université de Moncton.

[*Français*]

Ainsi que d'autres universités à travers le Canada afin d'obtenir des employés qui sont parfaitement bilingues.

[*Traduction*]

Nous avons tenté de mieux nous faire connaître, officieusement. Comme je l'ai dit dans mes remarques, madame la présidente, il y a quelques années nous avions des postes vacants que personne ne semblait postuler. On s'est dit qu'il y avait quelque chose qui clochait parce qu'on savait pertinemment qu'il y avait dans la population active des personnes qui avaient le profil recherché. L'Île-du-Prince-Édouard est petite et tout le monde se connaît. On savait donc qu'il y avait des personnes ayant le profil recherché et c'est pour ça qu'on a fait appel à la Commission de la fonction publique. On est allé faire des exposés dans les communautés acadiennes portant sur les différents emplois de la fonction publique, la façon de présenter une demande en s'adressant à la Commission de la fonction publique, et comment rédiger un curriculum vitae. Les acronymes et les énoncés de titres, entre autres, étaient étrangers à beaucoup de gens des diverses collectivités du pays, qui n'avaient jamais été fonctionnaires fédéraux.

Le sénateur Comeau : Avec le temps, beaucoup de collectivités, comme Wellington, ont perdu leur caractère français et adopté l'autre langue officielle.

Le sénateur Murray : L'autre langue officielle, c'est l'anglais.

Le sénateur Comeau : Merci, justement le mot m'échappait.

Un des avantages de la présence d'un ministère comme le vôtre, c'est que les gens se mettent à penser qu'il serait possible de retourner à l'école pour y apprendre la langue de leurs grands-parents. Grâce à la présence francophone à Charlottetown à l'heure actuelle, certaines personnes vont sans doute vouloir apprendre la langue de leurs ancêtres.

M. Hillier : Ce que le sénateur vient de dire me touche personnellement car j'ai épousé une acadienne.

Le sénateur Comeau : Je vous en félicite... vous avez bien fait.

M. Hillier : C'est ainsi que j'ai une porte d'accès à la communauté dont vous parlez. Aujourd'hui, beaucoup d'Acadiens constatent une revitalisation de leur langue et un renouveau d'intérêt pour leur histoire. Ils comprennent que la dualité linguistique est un atout dans le monde de l'emploi, que ce soit au gouvernement du Canada ou dans le secteur privé. Pendant l'été, leurs enfants, qui vont à l'école francophone, travaillent pour nous en vertu du programme fédéral ou du programme travail-études pour étudiants. En plus de la

momentum to gain that language. Language is part of the heritage of the Acadian people in Prince Edward Island.

Senator Comeau: Judging from what I have heard, Veterans Affairs Canada has been instrumental in helping with that value that people attach to their future. They see Veterans Affairs as a positive means of re-embracing their history.

Mr. Hillier: Yes, very much so.

[Translation]

Senator Murray: What Mr. Hillier just said about the Acadian and francophone P.E.I. community is very interesting.

During our studies on education in a minority setting, I remember we had to face the fact that fewer than 60 per cent of rights holders are enrolled in francophone schools. It would be interesting to see the exact figures for Prince Edward Island to see if the situation has improved in that particular province.

[English]

Mr. Hillier, our briefing notes state that there are approximately 3,766 employees of Veterans Affairs, 1,166 of whom work at the headquarters in Charlottetown. Do you know how many of the remaining 2,600 work in Ottawa or in the National Capital Region?

Mr. Hillier: Mr. Gowdy has those figures, but I believe there are about 159 employees working in the Ottawa area.

Senator Murray: Where are the others?

Mr. Hillier: We are a decentralized department and have approximately 900 to 1,000 people at the only federally owned hospital, which is in Sainte-Anne-de-Bellevue in Montreal. We have more than 40 points of service. We are located in many Canadian cities and towns, large and small. We are located at many Canadian Forces bases, and we also have a number of regional offices. Being thus decentralized, our staff are located across the country to service our clients, who are located across Canada.

Senator Murray: That is good, but you see what I am getting at. I want to be satisfied that Charlottetown is truly the headquarters of Veterans Affairs and not just the supposed headquarters, with the real action being elsewhere — in Ottawa, for example.

Mr. Hillier: I would say that about 40 to 50 of the 159 employees are located in direct service. As you know, we have a district office located in the Billings Bridge Plaza to serve the Ottawa region. As well, we have a small office in Gatineau, Quebec. With National Defence Headquarters on our doorstep, many of the staff in Ottawa are involved in direct service delivery to clients.

résurgence qui se manifeste au niveau individuel, on assiste à un regain de popularité de la langue. La langue fait partie du patrimoine du peuple acadien dans l'Île-du-Prince-Édouard.

Le sénateur Comeau : D'après ce que vous avez dit, Anciens Combattants Canada a joué un rôle clé dans le regain d'intérêt pour cette valeur que les gens relient à leur avenir. Pour eux, Anciens Combattants, c'est une façon de renouer avec leur histoire.

M. Hillier : Oui, tout à fait.

[Français]

Le sénateur Murray : Ce que M. Hillier vient de dire au sujet de la communauté acadienne et francophone de l'Île-du-Prince-Édouard est fort intéressant.

Lors de notre étude sur l'éducation en situation minoritaire, je me souviens que nous avons dû faire face au fait que moins de 60 p. 100 des ayants droit sont inscrits dans les écoles francophones. Il serait intéressant d'examiner les chiffres précisément pour l'Île-du-Prince-Édouard pour voir si la situation s'améliore dans cette province.

[Traduction]

Monsieur Hillier, d'après nos notes d'information, il y aurait 3 766 employés à Anciens Combattants dont 1 166 travaillent à l'administration centrale située à Charlottetown. Combien, parmi les 2 600 qui restent, travaillent à Ottawa ou dans la région de la capitale nationale?

M. Hillier : M. Gowdy pourrait vous le dire précisément. Je pense qu'il y a environ 159 employés dans la région d'Ottawa.

Le sénateur Murray : Où travaillent les autres?

M. Hillier : Anciens Combattants est un ministère décentralisé. De 900 à 1 000 personnes travaillent au seul hôpital relevant du gouvernement fédéral, à Sainte-Anne-de-Bellevue à côté de Montréal. Il existe plus de 40 points de service. Nous sommes présents dans beaucoup de villes au Canada, grandes et petites. De plus, nous exerçons des activités dans un grand nombre de bases des Forces armées canadiennes et avons un certain nombre de bureaux régionaux. C'est grâce à cette décentralisation que notre personnel peut être dispersé un petit peu partout au pays pour répondre aux besoins de nos clients qui sont également répartis dans les différentes régions du pays.

Le sénateur Murray : Tout cela, c'est très bien, mais vous savez sans doute où je veux en venir. Je veux m'assurer que l'administration centrale d'Anciens Combattants est effectivement à Charlottetown et pas une administration factice éloignée des véritables activités du ministère qui serait située ailleurs, par exemple à Ottawa.

M. Hillier : Je dirais qu'environ 40 à 50 des 159 employés s'occupent de la prestation directe de services. Comme vous le savez, nous avons un bureau de district situé à Billings Bridge qui dessert la région d'Ottawa. De plus, nous avons un petit bureau à Gatineau, au Québec. L'Administration centrale du ministère de la Défense nationale étant à deux pas, beaucoup de nos employés à Ottawa assurent la prestation directe de services à nos clients.

In direct response to the question, the Deputy Minister of Veterans Affairs Canada, Suzanne Tining, is in the process of relocating to Prince Edward Island and the associate deputy ministers live on Prince Edward Island. There is no doubt that the headquarters are truly in Charlottetown.

Senator Murray: I am glad to hear that. It is helpful that both of you have appeared today because you have observed the situation in Charlottetown for so long and from various perspectives; and you are there now. Although this might be a difficult question, I would like your comments: If the government were to send you to Vancouver or Guelph or Calgary with another agency, what advice would you give to the government based on the experience of Veterans Affairs in Charlottetown in making official languages policies and laws work?

Mr. Hillier: My answer would be somewhat biased but if I were to go, I would probably take along some of the best practices from Veterans Affairs Canada. It is always notable when agencies such as Treasury Board and the Commissioner of Official Languages cite you in their annual report as having gotten it right.

My advice to someone moving to a new agency would be that you have to understand the true goals of official languages, what linguistic duality means and what it means to be part of Canada.

Perhaps I am the eternal optimist, but where there is a will there is a way. I go back to the management team that predates my arrival at Veterans Affairs Canada. People could have taken a defeatist attitude, given that francophones encompass only 5 per cent of the population, and said that they would never have enough people. I do not want to keep this P.E.I.-centric, but if I look back to some of the staffing I have done at the executive level, I have been able to attract francophones from other parts of the country.

Senator Murray: It was not always so, was it?

Mr. Hillier: No.

Senator Murray: In the early going, people working in Ottawa generally, but francophones in particular, did not want to move to Charlottetown.

Mr. Hillier: I have moved seven times to different cities in my federal career, but I know there are always people who cannot move because they have various family obligations or they want to stay close to their community. You find that in francophone communities as well as in other communities.

We have found that in addition to being able to recruit on Prince Edward Island and to go out actively, we have been able to attract people from New Brunswick, particularly from the Acadian north shore. We have had a lot of interest. Many of

Pour répondre directement à votre question, je vous dirais que la sous-ministre d'Anciens Combattants Canada, Mme Suzanne Tining, est sur le point de s'installer dans l'Île-du-Prince-Édouard et que les sous-ministres adjoints y habitent déjà. Il n'y a aucun doute que l'administration centrale est effectivement à Charlottetown.

Le sénateur Murray : Je suis content de vous l'entendre dire. Je suis heureux que vous ayez pu comparaître tous les deux aujourd'hui parce que ça fait longtemps que vous observez la situation à Charlottetown et de différentes façons. D'ailleurs, vous y êtes toujours. Je vais maintenant vous poser une question qui vous semblera peut-être difficile, mais j'aimerais savoir ce que vous en pensez. Si on voulait vous muter à Vancouver, Guelph ou Calgary pour travailler pour un autre organisme gouvernemental, quels conseils donneriez-vous au gouvernement, étant donné l'expérience d'Anciens Combattants à Charlottetown, pour assurer l'efficacité des lois et des politiques sur les langues officielles?

M. Hillier : Il me serait difficile de rester neutre, mais si j'acceptais de partir, je tenterais de répéter ce qui a bien marché au ministère des Anciens Combattants. Ce n'est pas rien, après tout, d'être cité par des représentants du Conseil du Trésor et par le Commissaire aux langues officielles dans son rapport annuel comme organisme ayant su atteindre ses objectifs.

Je dirais à toute personne qui serait mutée dans un autre organisme qu'il est important de comprendre les véritables objectifs des langues officielles, ce qu'on entend exactement par dualité linguistique et par l'appartenance au Canada.

Je suis peut-être trop optimiste, mais je vous dirais que vouloir c'est pouvoir. Il suffit de penser à l'équipe de gestion qui était en poste avant mon arrivée au ministère des Anciens Combattants. Ils auraient pu être défaitistes, étant donné que les francophones ne comptent que pour 5 p. 100 de la population, et qu'en fait il serait impossible de recruter suffisamment de gens. Je ne voudrais pas m'éterniser sur la situation de l'Île-du-Prince-Édouard, mais je voudrais quand même signaler qu'au niveau de la haute direction, j'ai été en mesure d'attirer des francophones d'autres régions du pays.

Le sénateur Murray : Ça n'a pas toujours été le cas?

M. Hillier : Non.

Le sénateur Murray : Au début, les gens qui travaillaient à Ottawa, de façon générale, et plus particulièrement les francophones, ne voulaient pas aller s'installer à Charlottetown.

M. Hillier : Pour ma part, au cours de ma carrière de fonctionnaire fédéral, j'ai déménagé sept fois dans différentes villes, mais je sais qu'il y a toujours des gens qui ne peuvent pas déménager en raison d'obligations familiales diverses ou tout simplement parce qu'ils veulent rester près de leur communauté. C'est vrai pour les communautés francophones, mais également pour les autres.

Nous nous sommes rendu compte qu'en plus de pouvoir recruter dans l'Île-du-Prince-Édouard nous avons pu attirer des Nouveau-Brunswickois, surtout de la côte nord acadienne. Bien des gens ont manifesté leur intérêt. Beaucoup de nos employés

our people come from the north shore of New Brunswick. We have been working there, and we also have a significant number from the Acadian area in Cape Breton.

Senator Murray: You cannot do better than that.

Mr. Hillier: My director general of information technology comes from a small Acadian community outside of Yarmouth. We have been able to attract people not just from Prince Edward Island but from other parts of the country as well.

Mr. Gowdy: If I may add something, I was in Prince Edward Island before the government of the day made the announcement of the move. My wife and I moved from Belleville, Ontario, to Charlottetown with a small child in 1977.

When the move started to take place in P.E.I., it was terribly exciting. If it were Guelph or Orangeville or Vancouver tomorrow, people looking for work would have to weigh the pros and cons of their own situations. However, in the case of moving to Charlottetown, building that organization up and recognizing that so many people from Ottawa did not come, it was exciting in those days recruiting people, regardless of French and English, and making things work. There was a sense of adventure.

I am sorry, Senator Downe, I am not an Islander, but I arrived and there was a level of excitement and cooperation from everyone in the community to make this thing work. It was a wonderful time in those days. My family grew from one child to five in those years, and we were busy at work and at home.

Senator Murray: I will end on this. I have a quotation here that is more than 20 years old, but I will put it on the record anyway, from the Auditor General of 1986, talking about the transfer of Veterans Affairs Canada to Charlottetown.

We found that, in addition to tangible problems, there is a pervasive view that the move and related events have created a situation of extreme organizational instability to the point that they have reduced the ability of staff, individually and collectively, to adapt to further adjustments.

Was that true 20 years ago? If so, have you gotten over it?

Mr. Hillier: I joined in 1994, so I will let the Auditor General's comments stand on the record as stated. I do not believe that that is the case today.

[Translation]

Senator Tardif: I have a comment and a question. I read that one of the factors which made this experience successful was the provincial government's willingness to have a francophone school and to allow those relocating to have access to an education in French. So, clearly, the province's willingness to cooperate

viennent de la côte Nord du Nouveau-Brunswick. En effet, nous avons fait du recrutement dans cette région. Il y a aussi un nombre important d'employés qui nous viennent de la région acadienne du Cap-Breton.

Le sénateur Murray : Il serait difficile de faire mieux.

M. Hillier : Mon directeur général des technologies de l'information vient d'une petite communauté acadienne en marge de Yarmouth. Nous avons été en mesure de recruter non seulement dans l'Île-du-Prince-Édouard mais également dans notre région du pays.

M. Gowdy : Permettez-moi d'ajouter quelque chose. J'étais déjà dans l'Île-du-Prince-Édouard quand le gouvernement de l'époque a annoncé le déménagement. Ma femme et moi-même avons quitté Belleville, en Ontario, pour nous installer à Charlottetown avec un jeune enfant en 1977.

Lorsque les choses ont commencé à bouger dans l'Île-du-Prince-Édouard, c'était très enthousiasmant. S'il s'agissait de Guelph, d'Orangeville ou de Vancouver demain, il faudrait que les demandeurs d'emploi évaluent les avantages et les inconvénients de leur propre situation. En tout cas, pour ce qui est du déménagement à Charlottetown, il a fallu bâtir cette organisation tout en sachant que peu de personnes viendraient d'Ottawa. C'était emballant à l'époque de recruter du personnel, francophone comme anglophone, pour faire fonctionner le service. C'était comme une aventure.

Je suis désolé, sénateur Downe, je ne suis pas insulaire, mais quand je me suis installé dans l'île il y avait beaucoup d'enthousiasme et toute la collectivité s'est mise de la partie pour que tout fonctionne bien. C'était une époque formidable. Ma famille s'est agrandie, passant d'un enfant à cinq, et nous étions donc occupés professionnellement et personnellement.

Le sénateur Murray : J'aimerais soulever une dernière chose avant de terminer. J'aimerais citer le rapport du vérificateur général de 1986, bien qu'il date de plus de 20 ans, relativement au transfert d'Anciens Combattants à Charlottetown.

Nous avons constaté qu'en plus des problèmes concrets, les déménagements et tous les événements qui s'y rattachent ont créé une situation d'instabilité organisationnelle et aigüe qui a eu pour effet d'affecter l'attitude du personnel, individuellement et collectivement, à s'adapter à de nouveaux rajustements.

Était-ce vrai, il y a 20 ans? Dans l'affirmative, est-une période révolue?

M. Hillier : Je ne suis arrivé qu'en 1994 et par conséquent je ne tenterais pas de corriger les observations du vérificateur général. Par contre, je ne pense pas que ça soit le cas aujourd'hui.

[Français]

Le sénateur Tardif : J'ai un commentaire et une question. J'ai lu qu'un des facteurs qui a aidé à la réussite de l'expérience c'était le fait que le gouvernement provincial avait accepté qu'il y ait une école francophone et que les gens qui déménageaient pouvaient avoir accès à l'éducation en français. Donc, la coopération

certainly helped. Perhaps, in the future, when other agencies relocate we need to make sure that other provincial governments cooperate like that before moving ahead. That is something that we may wish to monitor.

The other point, and I do not want to be negative, because I agree with the fact that relocations are important, is that I have concerns about linguistic duality and the official languages.

Of the 900 people who relocated to Charlottetown between 1976 and 1977, 100 of them or perhaps more were French-speakers. You said that there was a problem, that it was hard outside the workplace to find socio-cultural activities. What proportion of those 100 French-speakers who relocated to Charlottetown was assimilated?

I know that it is possible to stimulate the local community and to make an effort to increase the level of linguistic duality; but there is also the possibility, as Senator Comeau point out, that these people will lose their language and be assimilated. So, there are perhaps 80 per cent of those 100 who moved who were assimilated and whose children, 20 years later, do not speak French.

Unless we lay the necessary groundwork, and unless we go to great lengths to save the language and culture, will we not be increasing the likelihood of assimilation because of this type of relocation?

[*English*]

Mr. Hillier: First, there is always the risk of assimilation. However, in fact, I think the community has grown. With the population the size it is, it does not host the cultural events, either in English or in French, that one would see in a city of this size.

I spent a number of years as the champion of official languages for Veterans Affairs on a national basis. As part of that, I spent some time in the francophone and Acadian communities, going to numerous events, some of which were educational and some social.

I think it has grown; but the reality is that it is Prince Edward Island. If you go to your supermarket on a Saturday, you will probably have more difficulty finding someone to serve you in français than when I lived here in Orleans, where I could live my life completely in français.

I might add that with Veterans Affairs in Charlottetown there was a fairly significant spike in the percentage of children that started enrolling in French immersion. They saw that as a career opportunity: if I study French, I will have an opportunity. In fact, you do get some services in français in the general milieu, maybe not as a policy of the particular retailer but because the people working there have come through the French immersion program. I do not have the statistics on the enrolment, but I asked somebody about it before coming here.

provinciale a certainement aidé. Peut-être que, lorsque d'autres agences déménagent, il faudrait s'assurer qu'il y ait ce type de coopération du gouvernement de la province avant de procéder. Ce serait peut-être quelque chose qu'il faudrait surveiller.

L'autre point, et je ne veux pas être négative, je suis d'accord sur le fait qu'il est important qu'il y ait déménagement, mais ma préoccupation se situe au niveau de la dualité linguistique et des langues officielles.

Si 900 personnes ont déménagées à Charlottetown en 1976-77, parmi elles 100 étaient francophones ou peut-être plus. Vous avez indiqué qu'il y avait un problème, que c'était difficile à l'extérieur du travail de trouver des activités socioculturelles. Quel était le pourcentage d'assimilation de ces 100 personnes francophones qui ont déménagé à Charlottetown?

Je comprends qu'on puisse stimuler la communauté qui est là et on peut travailler à faire grandir le niveau de dualité linguistique; mais il y a aussi la possibilité, comme le sénateur Comeau l'a indiqué, de perte de la langue et un facteur d'assimilation. Donc, on a peut-être, sur les 100 personnes qui ont déménagé, 80 p. 100 qui ont été assimilées et dont les enfants ne continuent plus à parler le français 20 ans plus tard.

Si on ne met pas toutes les pistes en place, si on ne met pas tous les moyens pour sauvegarder la langue et la culture est-ce qu'on ne crée pas davantage de possibilités d'assimilation par ce type de déménagement?

[*Traduction*]

M. Hillier : D'abord, il y a toujours un risque d'assimilation. Mais je pense qu'en réalité la collectivité a grandi. Étant donné que la taille de la population est modeste, on n'y organise pas d'événements culturels, en anglais ou en français, qui soient aussi importants que dans des villes plus grandes.

J'ai été le champion des langues officielles à l'échelle nationale pour le ministère des Anciens Combattants pendant un certain nombre d'années. J'ai passé un certain temps dans les communautés francophone et acadienne, et j'ai assisté à un grand nombre d'événements, éducatifs comme sociaux.

Je pense que la communauté a grandi; cela dit, il ne faut pas oublier que nous parlons de l'Île-du-Prince-Édouard. Si l'on va faire ses courses au supermarché le samedi matin, il est probable que ce soit plus difficile de se faire servir en français qu'à Orléans, où je pourrais vivre ma vie uniquement en français.

Je pourrais ajouter que, quand le ministère des Anciens Combattants a déménagé à Charlottetown, il y a eu une augmentation assez importante du nombre d'élèves qui s'inscrivaient aux cours d'immersion en français. Ils avaient l'impression qu'ils amélioreraient ainsi leurs possibilités d'emploi. Certains détaillants offrent des services en français — il ne s'agit pas d'une politique, c'est plutôt parce que les gens qui travaillent dans ces entreprises ont suivi des cours d'immersion en français. Je n'ai pas les statistiques concernant les inscriptions dans les cours d'immersion, mais j'ai posé cette question avant de comparaître devant vous.

I do not want to leave you with a view that there are not any challenges; there are. However, if you compare the situation 20 years ago and the situation today, if you speak to most francophones or Acadians, they will tell you it is significantly easier to function now in the language of their choice.

Senator Downe: I thank the assistant deputy minister. He gave a wonderful presentation today that summed up correctly the situation.

As we all know, Veterans Affairs Canada's responsibilities are to serve veterans, their dependents, members of the Canadian Forces and RCMP. The secondary benefit has been the employment and opportunities for Prince Edward Island. I understand there are 1,300 permanent positions in Charlottetown. Is that correct?

Mr. Hillier: Yes; in the report you have, we say in excess of 1,000 positions. Some of the positions we have are indeterminate. We have a number of term employees, as well as casual employees for special projects. We have some employees who work part time as well. However, Mr. Gowdy will tell you that we have over 1,300 people on the payroll who will receive a cheque this week.

Senator Downe: Does that include summer students?

Mr. Hillier: No.

Senator Downe: You hire about 100 of those, I understand. Are most of those students bilingual?

Mr. Hillier: Some are and some are not. We strive to look at linguistic duality as well as employment equity. We want to ensure that we are reaching out to the visible minority communities and the Aboriginal community in particular. We feel that if we can reach out to the students and give them a positive work experience, they may consider us as an employer of choice when they finish their studies at university.

Senator Downe: That is a good plan

Senator Murray referred to what the Auditor General said back in 1986. The reverse, I would argue, is true now. Because of the limited opportunities for employment in Charlottetown, there is not the constant movement between departments, so you keep a lot of the corporate memory and you have low turnover and high retention. I assume your training costs are therefore much lower than those of other federal departments.

Mr. Hillier: Our turnover is quite a bit lower. As a case in point, when there was the high tech boom here in the National Capital Region and some of my colleagues were having great struggles competing with the private sector during that boom, the attrition rate in my IT shop, which is around 175 people, was 4 per cent.

Je ne veux pas vous donner l'impression qu'il n'y a pas de défis; il y en a. Cependant, si on compare la situation d'il y a 20 ans à celle d'aujourd'hui, si on pose la question aux francophones et aux Acadiens, ils vous diront qu'il est beaucoup plus facile maintenant d'utiliser la langue de leur choix.

Le sénateur Downe : Je tiens à remercier le sous-ministre adjoint. Il nous a fait un excellent exposé qui a bien résumé la situation.

Comme nous le savons, la responsabilité du ministère des Anciens Combattants s'est de servir les anciens combattants, leurs personnes à charge, les membres des Forces canadiennes et de la GRC. L'avantage secondaire de la présence du ministère des Anciens Combattants à l'Île-du-Prince-Édouard c'est que cela a créé des possibilités d'emplois. Je crois savoir qu'il y a 1 300 postes permanents à Charlottetown. Est-ce exact?

M. Hillier : Oui; dans notre texte, nous disons qu'il y a au-delà de 1 000 postes, dont certains sont pour une période indéterminée. Il y a un certain nombre d'employés nommés pour une période déterminée et des employés occasionnels qu'on embauche pour faire des projets spéciaux. Nous avons également des employés à temps partiel. M. Gowdy vous dirait que nous avons un effectif de plus de 1 300 personnes qui vont recevoir un chèque cette semaine.

Le sénateur Downe : Est-ce que cela comprend les emplois d'été pour étudiants?

M. Hillier : Non.

Le sénateur Downe : Je crois savoir que vous en embauchez une centaine. Est-ce que la plupart d'entre eux sont bilingues?

M. Hillier : Certains oui, certains non. Nous voulons tenir compte du bilinguisme et de l'équité en matière d'emplois. Nous voulons viser surtout les minorités visibles et les Autochtones. Nous pensons que si nous réussissons à donner aux étudiants une expérience de travail positive, ils voudront peut-être revenir travailler pour nous à la fin de leurs études.

Le sénateur Downe : C'est un bon plan.

Le sénateur Murray a mentionné quelque chose que le vérificateur général a dit en 1986. Je dirais que l'inverse est vrai maintenant. Comme les possibilités d'emplois à Charlottetown sont limitées, il y a peu de roulement de personnel et donc on a tendance à garder les employés et il y a une bonne mémoire institutionnelle. Je suppose que les coûts de formation sont beaucoup plus bas chez vous qu'ailleurs dans la fonction publique.

M. Hillier : Notre taux de roulement est pas mal plus bas. Par exemple, quand il y a eu le boom dans le secteur de la haute technologie ici dans la région de la capitale nationale, certains de mes collègues avaient beaucoup de mal à concurrencer le secteur privé, le taux d'attrition dans mon service de la technologie de l'information, qui compte environ 175 personnes, était de 4 p. 100.

Senator Downe: I think the most significant impact of Veterans Affairs has been the unintended strengthening of the Acadian community and the francophone community in Prince Edward Island. There is no question you have it absolutely right. The Charlottetown of 1970 is completely gone. It is completely different now. It is much more language friendly than it had been. It is not perfect, it is not Ottawa, but the progress has been tremendous. Thank you.

The Chairman: Thank you so much for your presentation. It was very good. It answered many of our questions.

[Translation]

We are going to suspend for a few minutes and we will resume with new witnesses.

(The committee suspended.)

(The committee resumed.)

The Chairman: As part of our study on the relocation of federal agency head offices we will now welcome, in a round-table format, representatives from two francophone community organizations exposed to this type of relocation: to begin with, we have the President of the Société Saint-Thomas d'Aquin in Prince Edward Island, Mr. Edmond Richard, and his Director General, Lizanne Thorne, and then we have the Assemblée communautaire fransaskoise, with Mr. François Dornez, Community Deputy, and Ms. Marie-France Kenny, former president. The Assemblée communautaire fransaskoise was invited to appear before us because of Farm Credit Canada's relocation from Ottawa to Regina in 1992.

Ladies and gentlemen, welcome. We are on a fairly tight schedule this afternoon, due to the fact that, exceptionally, the Senate is sitting this evening at 6 p.m. So, I would ask you to respect the time limit you have been given for your presentations, and I thank you in advance.

Edmond Richard, President, Société Saint-Thomas d'Aquin: Madam Chair, I will be as concise as possible. The Société Saint-Thomas d'Aquin is the P.E.I. Acadian francophone alliance. It was founded in 1919 and is comprised of over 1,200 individual members with a total of six regional committees.

We are pleased to be appearing before the Standing Senate Committee on Official Languages. Your study on the relocation of federal agency head offices is of particular interest to us as a francophone community in a minority setting. Under your mandate, you have focused on the relocation of the Veterans Affairs Canada department to Charlottetown in the early 1980s. This relocation had a major impact on our community life and I hope to be able to explain this to you today.

From the outset, I think it is important to tell you that the relocation and the presence of the head office have been positive for the P.E.I. francophone and Acadian community. Indeed, today, 25 years later, the contribution of the Veterans Affairs

Le sénateur Downe : Je pense que la conséquence la plus importante et non voulue de la présence du ministère des Anciens Combattants à Charlottetown a été le renforcement de la collectivité des francophones et des Acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard. Vous avez tout à fait raison. Le Charlottetown de 1970 n'existe plus. La situation est complètement différente. La ville est plus ouverte au français. Ce n'est pas parfait, ce n'est pas comme à Ottawa, mais il y a eu des progrès énormes. Merci.

Le président : Merci beaucoup d'être venu nous faire votre exposé. Il était excellent et il a su très bien répondre à beaucoup de nos questions.

[Français]

Nous suspendons pour quelques minutes et reprendrons avec les nouveaux témoins.

(La séance est suspendue.)

(La séance reprend.)

La présidente : Dans le cadre de l'étude sur le déménagement de bureaux principaux d'institutions fédérales, nous recevons en table ronde les représentants de deux organismes communautaires francophones qui ont été exposés à un tel déménagement : D'une part, le président de la Société Saint-Thomas d'Aquin de l'Île-du-Prince-Édouard, M. Edmond Richard, ainsi que sa directrice générale, Lizanne Thorne, et d'autre part, de l'Assemblée communautaire fransaskoise, M. François Dornez, député communautaire, et Mme Marie-France Kenny, ancienne présidente. L'Assemblée communautaire fransaskoise a été invitée à comparaître devant nous en raison du déménagement d'Ottawa à Regina de Financement agricole Canada en 1992.

Mesdames et Messieurs, bienvenus. Notre temps est plutôt limité cet après-midi, du fait que, exceptionnellement, le Sénat siège ce soir à 18 heures. Je vous prierais donc de respecter la limite de temps que nous vous accordons pour vos présentations et vous en remercie à l'avance.

Edmond Richard, président, Société Saint-Thomas d'Aquin : Madame la présidente, pour aller le plus rapidement possible, la Société Saint-Thomas d'Aquin est l'organisme de regroupement des Acadiens et Acadiennes francophones de l'Île-du-Prince-Édouard. Fondée en 1919, elle regroupe plus de 1200 membres individuels et comprend six comités régionaux.

Nous sommes heureux de comparaître devant le Comité sénatorial permanent des langues officielles. Votre étude sur le déménagement des bureaux principaux d'institutions fédérales nous interpelle tout particulièrement comme communauté francophone en milieu minoritaire. Votre mandat met en évidence l'exemple du déménagement du ministère des Anciens Combattants du Canada à Charlottetown au début des années 1980. Ce déménagement a eu un impact important sur notre vie communautaire et j'espère pouvoir l'expliquer devant vous aujourd'hui.

D'emblée, je pense qu'il est important de vous dire que le déménagement et la présence de ce bureau principal furent en somme positifs pour la communauté francophone et acadienne de l'Île-du-Prince-Édouard. En effet, aujourd'hui, 25 ans plus tard, la

department and its employees to the linguistic vitality of Charlottetown and of the Island's francophone community is of the utmost importance.

Coming to Charlottetown in 1979 and thinking you were going to live in French was a tough call. It required a great deal of courage and tenacity. The P.E.I. French-language school board was set up 11 years later in 1990, the school community centre, the Carrefour de l'Isle-Saint-Jean, was founded 12 years later in 1992, and only 20 years later was the French services legislation passed in 1999 by the P.E.I. government. At the time, the P.E.I. government only tolerated education in French, even at the Évangéline school in a region with an Acadian majority. The French-speaking public servants' reluctance at the time was to be expected, but all things said and done, those people who decided to settle in Prince Edward Island, and in particular the francophones and people hired by the department, played a key role in the development of a French-language school in Charlottetown in 1980.

Furthermore, the Professional Institute of the Public Service of Canada's testimony on November 20, 2006, before your committee is evidence of the fact that Veterans Affairs Canada's relocation, by and large, was well received by their members.

The testimony attests to the francophone community's dynamism over the past quarter century. The development of schools and community school centres has made living in French easier, despite the fact that the francophone community is a minority.

Veterans Affairs' relocation was, for the host community — in this case francophones in Charlottetown — beneficial both in terms of creating well-paid new jobs and fostering francophones' cultural and community development. It would not be untrue to say that the arrival of the Department of Veterans Affairs forced the provincial government's hand at precisely the time Charlottetown's French-language school François-Buote was to open its doors. So, for the past 25 years or more, a relationship based on partnership has been built between the Department of Veterans Affairs and the francophone and Acadian community in the Charlottetown region.

We will answer your questions to the best of our abilities in terms of the mandate you set out in your working document. However, many questions will require taking a harder look at the current mechanisms which may or may not be forcing federal institutions to ask themselves the right questions at the right time concerning the impact of their decisions on the development of official languages minority communities.

The title of your study does a good job at highlighting the fact that the renewal of the Official Languages Act heightens departments' obligations to participate in the development and enhanced vitality of our communities. The issue you raise

participation du ministère des Anciens Combattants et de ses employés à la vitalité linguistique de Charlottetown et de la communauté francophone de l'île en général est d'une importance capitale.

Arriver à Charlottetown en 1979 et penser vivre en français n'était pas chose évidente. Cela demandait une certaine dose de courage et de ténacité. Nous sommes à 11 ans avant la création de la commission scolaire de langue française de l'Île-du-Prince-Édouard en 1990, 12 ans avant l'établissement d'un centre communautaire scolaire, le Carrefour de l'Isle-Saint-Jean, en 1992, et à 20 ans avant l'adoption d'une loi sur les services en français, en 1999, par le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard. À cette époque, le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard ne fait que tolérer l'enseignement du français, même à l'école Évangéline dans une région à majorité acadienne. Les réticences exprimées par les fonctionnaires francophones à l'époque étaient normales, mais somme toute, celles et ceux qui ont décidé de s'établir à l'Île-du-Prince-Édouard, les francophones en particulier ainsi que ceux qui se joignent au ministère, ont joué un rôle décisif dans l'établissement d'une école de langue française à Charlottetown en 1980.

D'ailleurs, le témoignage des représentants de l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada, présenté le 20 novembre 2006 lors de vos audiences, vient confirmer que le déménagement du ministère des Anciens Combattants, de façon générale, est perçu positivement par leurs membres.

Le témoignage vient corroborer le dynamisme de la communauté francophone des 25 dernières années. L'établissement d'écoles et de centres scolaires communautaires vient faciliter un milieu de vie en français, même si la communauté francophone est en situation minoritaire.

Pour la communauté d'accueil, — dans ce cas-ci les francophones de Charlottetown, — le déménagement du ministère des Anciens Combattants représentera un avantage tant sur le plan de la création d'emplois bien rémunérés que sur le plan du développement culturel et communautaire de la francophonie. Il ne serait pas faux de dire que la venue du ministère des Anciens Combattants a forcé la main du gouvernement provincial à l'époque quant à l'établissement de l'école française François-Buote de Charlottetown. Ainsi, depuis plus de 25 ans, une relation de partenariat s'est construite entre le ministère des Anciens Combattants et la communauté francophone et acadienne de la région de Charlottetown.

Nous tenterons de répondre au meilleur de nos connaissances aux questions que vous soulevez dans le document décrivant le mandat que vous avez donné. Cependant, plusieurs des questions exigent de poser un regard plus fondamental sur les mécanismes en place qui forcent l'appareil fédéral à se poser les bonnes questions au bon moment à l'égard de l'impact de l'ensemble de ces décisions sur le développement des communautés minoritaires de langue officielle.

La description de votre étude souligne pertinemment le fait que le renouvellement de la Loi sur les langues officielles renforce les obligations qu'ont les ministères à participer au développement et à l'épanouissement de nos communautés. La question que vous

concerning the relocation of Government of Canada agency head offices is important because it forces us to look at the role the Government of Canada plays when it comes to francophone and Acadian community life.

Before even hazarding a response to the questions raised by the Senate committee, the SSTA would like to discuss a fundamental and ongoing problem which is delaying the full implementation of the Official Languages Act, and by this I am referring to the head offices' failure to coordinate the array of initiatives which target and have an impact on communities.

Who has control over government restructuring? The nine issues raised by the Senate committee are of the utmost importance. However, they reveal a basic anomaly within the federal institutions of government. There seems to be a lack of central structure to assess or measure the impact of government initiatives on communities, a body which would be responsible for implementing key parts of our response to questions raised specifically in relation to the relocation of Canadian government head offices.

Obviously, Treasury Board has jurisdiction when it comes to job descriptions, and the designation and staffing of employees who undergo change due to a relocation from the National Capital Region to regions which are not designated bilingual.

Who is responsible for assessing the impact of the obligations under Part VII? Once again, we share the same misgivings Senator Tardif had when she said in her speech in the Chamber on October 20, 2005, that the motion's objective is to guarantee that the federal government will not have to intervene by way of order in council with respect to language of work when it relocates its services to regions that are not designated bilingual. The motion establishes clear policies and guidelines the government will be required to comply with when relocating services to regions not designated bilingual.

Indeed, the government should stop being reactive in the way it manages language issues in Canada and implement a process which would be triggered automatically whenever new measures are taken within a head office which may have an effect on official languages minority communities.

Along with all Canadian francophones, the Société Saint-Thomas d'Aquin rejoiced a few years ago when a secretariat for official languages was created within the Privy Council. Unfortunately, this group of officials was amputated from the Privy Council and grafted onto Heritage Canada. The secretariat was handed over to a specific department that has no horizontal view of things, and that has great difficulties with implementing amendments or new programs for communities.

In our opinion, before we consider ways to amend the Official Languages Act or to implement new regulations that give better protection to one's right to work in one's own language, or

abordez, soit le déménagement des bureaux principaux du gouvernement du Canada, est importante car elle nous force à examiner la place qu'occupe le gouvernement du Canada et le rôle qu'il joue dans la vie des communautés francophones et acadiennes.

Avant même de proposer des éléments de réponse aux questions proposées par le comité sénatorial, la SSTA aimerait faire état d'un problème plus fondamental qui perdure et qui ralentit la pleine mise en œuvre de la Loi sur les langues officielles, soit le manque de coordination à l'intérieur d'une agence centrale de l'ensemble des mesures qui visent les communautés ou qui ont un impact sur elles.

Qui a le droit de regard sur les transformations gouvernementales? Les neuf questions posées par le comité sénatorial sont extrêmement importantes. Cependant, il en ressort une anomalie de base au sein de l'appareil fédéral. Il nous semble y avoir absence d'une structure centrale qui veille à évaluer ou à mesurer l'impact des mesures gouvernementales sur les communautés, qui soit chargée de la mise en œuvre des éléments de réponse que nous donnerons aux questions soulevées par le cas spécifique, soit le déménagement des bureaux principaux du Canada.

Évidemment, le Conseil du Trésor a juridiction sur tout ce qui touche les descriptions de postes, les désignations et dotations en personnel qui subissent un changement en quittant la région de la capitale nationale vers les régions qui ne sont pas désignées bilingues.

Qui se charge d'évaluer l'impact découlant des obligations de la partie VII? Encore une fois, nous partageons tout à fait la préoccupation de madame le sénateur Tardif qui disait, lors de son discours en Chambre le 20 octobre 2005, que l'objet de cette motion est de garantir que le gouvernement fédéral n'aura pas à intervenir par voie de décret au chapitre de la langue de travail quand il déplacera ses services vers des régions non désignées et d'établir des politiques et lignes directrices claires auxquelles se conformera le gouvernement en cas de déplacement de ses services vers des régions non désignées.

Le gouvernement devrait effectivement cesser d'être réactif dans sa gestion des enjeux linguistiques au Canada et mettre sur pied un processus qui sera enclenché automatiquement au sein d'une agence centrale lorsque de nouvelles mesures seront prises, qui risqueront d'avoir des incidences sur les communautés minoritaires de langue officielle.

Tout comme le reste de la francophonie canadienne, la Société Saint-Thomas d'Aquin s'était réjoui, il y a quelques années lors de la mise sur pied d'un secrétariat responsable des langues officielles au sein du Conseil privé. Malheureusement, ce groupe de fonctionnaires a été amputé du Conseil privé et installé au sein du ministère du Patrimoine canadien. Ce secrétariat est relégué à un ministère particulier sans regard horizontal, qui réussit très difficilement à imposer des modifications ou de nouveaux programmes destinés aux communautés.

À notre avis, avant même de penser aux moyens de modifier la Loi sur les langues officielles ou d'instituer un nouveau règlement capable de mieux protéger le droit de travailler dans sa langue, de

reviewing the terms and the formulas for identifying the regions where services are available in the minority language, we must first take the time to create a place among the central agencies for analyzing and directing government policies and for making sure that structures and programs give due respect to minority language rights.

The Société Saint-Thomas d'Aquin hopes that the Canadian government will adopt a coordinated interdepartmental strategy led by a central agency that is able to supervise the development and implementation of measures that are in keeping with the spirit of the legislation, especially Parts IV, V and VII, which were reinforced in November 2005.

Important decisions like relocating the head offices of federal institutions could be better made through a coordinated approach using mechanisms that are situated at the centre of the government apparatus. Thus, decision-makers will be able to plan their decisions regarding minority language communities, instead of working in a reactive mode.

What are the factors that determine an employee's choice to stay with his employer when an organization moves to another region? I am not speaking on behalf of federal public servants, but clearly, the presence of a francophone community infrastructure is very important for public servants who are relocated to mainly anglophone regions.

Francophone services, from child care centres to senior citizens' homes, must be present before relocated persons can choose to live in minority francophone communities.

When the Department of Veterans Affairs moved, did this have a positive impact on the francophone communities in the province? We are confident that this move was most beneficial for the francophone and Acadian communities in the Charlottetown area.

Generally, a federal presence is an asset for our communities. The working conditions offered by federal jobs are often advantageous for francophones in the Atlantic region. The presence of federal jobs helps to keep our young graduates among us. Bilingual positions offer francophones the possibility of exciting and well-paid careers.

A federal presence also shows the younger generation that has invested in immersion programs that its linguistic skills give them access to interesting and prominent positions in their communities. In general, a federal presence, with its designated bilingual positions, its public notices given in French and its mandate to enforce federal language legislation helps to raise the prestige and value of French in the region.

repenser les désignations et les formules qui identifient les régions où le service de la langue de la minorité sont disponibles, il faut s'attarder à créer un lieu parmi les agences centrales qui puisse analyser et guider les politiques gouvernementales afin de s'assurer que les structures et les programmes respectent la prééminence que doivent occuper les droits linguistiques des minorités.

La Société Saint-Thomas d'Aquin souhaite voir le gouvernement du Canada adopter une stratégie plus concertée, interministérielle et menée par une agence centrale qui puisse superviser le développement et la mise en œuvre de mesures qui répondent à l'intention du législateur, en particulier pour les parties IV, V et VII, renforcées en novembre 2005.

Les décisions importantes telles que la relocalisation des sièges sociaux d'une institution fédérale seront mieux servies par la présence d'une approche concertée et de mécanismes situés au centre de l'appareil gouvernemental afin d'éviter d'être souvent en situation de réaction plutôt qu'en situation de planification avec les communautés minoritaires de langue officielle.

Quels sont les facteurs qui guident le choix d'un employé de poursuivre ou non son travail au sein de l'institution qui l'emploie lorsque celle-ci déménage dans une autre région? Sans vouloir parler au nom des fonctionnaires fédéraux, il est clair que pour les fonctionnaires francophones, la présence d'une infrastructure communautaire francophone est d'une importance primordiale lorsque les fonctionnaires sont relocalisés en région majoritairement anglophone.

La présence de services francophones, à partir des garderies jusqu'aux foyers de soins pour les personnes âgées, est déterminante à notre avis pour inciter les personnes délocalisées à choisir une communauté francophone en situation minoritaire.

Le déménagement du ministère des Anciens Combattants a-t-il eu des impacts positifs sur le développement des communautés francophones de la province? Nous pouvons répondre avec certitude que l'impact de ce déménagement a été extrêmement bénéfique pour la communauté francophone et acadienne de Charlottetown et des environs.

On peut constater que la présence fédérale en général constitue un atout pour nos communautés. Premièrement, les emplois fédéraux représentent des conditions de travail souvent avantageuses pour les francophones de l'Atlantique. La présence de ces emplois constitue aussi un outil de rétention pour nos jeunes diplômés. Les emplois à caractère bilingue permettent aux francophones d'aspirer à des carrières stimulantes et bien rémunérées.

La présence fédérale permet aussi de montrer aux jeunes, qui se sont investis dans les programmes d'immersion, que leurs habiletés linguistiques leur permettent d'accéder à des emplois intéressants et bien en vue dans la communauté. Généralement, la présence fédérale, à part des emplois désignés bilingues, par son affichage public en français, son mandat de la législation linguistique fédérale vient rehausser le prestige et la valorisation de la langue française dans la région.

In Charlottetown, many employees who are francophone or who are francophiles, or those who have gone through immersion programs, actively participate in developing the francophone and Acadian community. Many of them sit on the boards of community organizations. We must also mention the substantial financial contribution made by the Department of Veterans Affairs to the activities of francophone organizations.

Success often depends on the confidence that develops between the federal apparatus and the community organizations. Of course, we must raise the management's awareness of their responsibilities to their employees, as we did with the managers of the Department of Veterans Affairs, but we must also raise the awareness of the francophone community as a whole. With each new project and each new initiative, new bridges are built between individuals.

The Chairman: Would you please sum up your conclusion, Mr. Richard?

Mr. Richard: What would we advise the government to do when it moves the head offices of federal institutions in the future?

First and foremost, there must be an evaluation mechanism. We think that Senator Tardif is right in saying that some changes such as moves to the regions are beneficial. When she explained the mandate of your study, she stated that in a vast country like Canada, decentralizing government operations can have many advantages.

The government stated its intention to carry on with decentralization and we think that it is a must for the federal apparatus to create mechanisms that ensure the protection of minority rights when the changes come about. When the department moved in the late 1970s, it spearheaded the development of a network of school and community centres in Prince Edward Island. This new and massive federal presence had an impact beyond Charlottetown and it had a ripple effect whereby more and more services in French were requested in many regions of Acadia and Prince Edward Island.

We must also mention the fact that the presence of the head office of Veterans Affairs has given us leverage with the provincial government. As the province wanted to attract and retain those important positions, it changed its attitude regarding the francophone population of Prince Edward Island and gradually rallied to our cause when dealing with certain issues.

By creating attractive jobs and by hiring quite a few bilingual persons, the department is creating an environment for living in French in the island's capital and contributing to the development of community networks by providing volunteers and precious resources.

Dans le cas de Charlottetown, de façon très concrète, plusieurs des employés d'origine francophone ou issus de l'immersion et même francophiles participent activement au développement de la communauté francophone et acadienne. Plusieurs siègent à des conseils d'administration d'organismes communautaires. Il ne faudrait pas non plus négliger les contributions financières importantes aux projets des organismes francophones par le ministère des Anciens Combattants.

La clé du succès réside souvent dans les relations de confiance qui s'établissent avec le temps entre l'appareil fédéral et les organismes communautaires. Il faut bien sûr sensibiliser les dirigeants comme nous l'avons fait avec ceux des Anciens Combattants aux responsabilités qui sont les leurs à l'égard des employés bien sûr, mais aussi auprès de la communauté francophone dans son ensemble. Projet par projet, initiative par initiative, des ponts se construisent entre les individus.

La présidente : Pourriez-vous résumer la fin, monsieur Richard?

M. Richard : Quels conseils donnerions-nous au gouvernement dans le cas de futurs déménagements de bureaux principaux d'institutions fédérales?

Premièrement, la considération la plus importante est l'établissement d'un mécanisme d'évaluation. Nous croyons que madame le sénateur Tardif a raison lorsqu'elle affirme que certaines transformations telles des délocalisations vers des régions sont bénéfiques. Au moment d'exposer le mandat de votre étude, elle affirmait que dans un pays aussi vaste que le nôtre, la décentralisation des opérations du gouvernement peut avoir de nombreux avantages.

Le gouvernement a indiqué son intention de poursuivre certains efforts de décentralisation et il nous apparaît impératif que l'appareil fédéral se dote de mécanismes qui assurent la protection des droits des minorités dans ces modifications. L'expérience du déménagement du ministère, à la fin des années 1970, a été pour nous, à l'Île-du-Prince-Édouard, le fer de lance de tout le développement du réseau des centres scolaires et communautaires. La venue de cette importante présence fédérale dépasse les bornes de la ville de Charlottetown et a eu un effet de boule de neige dans la revendication de plus de services en français dans de nombreuses régions de l'Acadie et de l'Île-du-Prince-Édouard.

Il ne faut pas passer sous silence le levier qu'a créé la présence du bureau principal des Anciens Combattants à l'égard du gouvernement provincial. La province, voulant attirer et garder ces importants emplois, a changé de ton à l'égard de la francophonie de l'Île-du-Prince-Édouard et s'est progressivement fait un allié dans certains dossiers.

Le ministère, en créant de beaux emplois et l'embauche d'un bon nombre de personnes bilingues, crée un espace de vie en français dans la capitale insulaire et contribue au développement du réseau communautaire avec des bénévoles et des ressources inestimables.

You can see that our society and I as President of the Société Saint-Thomas d'Aquin have many challenges to face. There is a widespread effort to restore the French culture, especially in Prince Edward Island, and to develop better-managed community infrastructures.

I am quite aware of the fact that moving federal jobs from the National Capital to the regions creates many challenges for the people who have to move. However, the presence of the Department of Veterans Affairs and the expected arrival of more federal jobs are very helpful to foster the vitality of our francophone and Acadian communities in Prince Edward Island.

The Canadian government must be aware that the presence of its institutions in minority francophone communities helps their development and is in keeping with the intentions of the Official Languages Act, especially part VII.

François Dornez, Community Deputy, Assemblée communautaire fransaskoise: Madam Chair, I am François Dornez. As the Community Deputy of the Assemblée communautaire fransaskoise, I want to thank you for giving us the opportunity to share with you our community's experience when Farm Credit Canada moved its head office to Regina, Saskatchewan in 1992.

The arrival of a large federal body like Farm Credit Canada in our area had a very positive impact beyond any doubt. As the government corporation is subject to the Official Languages Act and committed to providing a favourable environment for both languages, it promptly rallied with the francophone community of Saskatchewan to facilitate the process of moving and reinserting its francophone and bilingual personnel along with their families in the new environment. Even before moving to Regina, delegates came to Regina to meet the community and to set up partnerships for facilitating moving, registration in schools, and creating a reception service in the community to give support to the personnel.

Since it arrived, Farm Credit Canada has constantly contributed to the francophone community of Saskatchewan, by providing human and financial resources but above all by serving as a model for other departments, organizations and institutions subject to the Official Languages Act by its commitment to the growth of our community.

Let me now give the floor to my colleague, Marie-France Kenny, Former President of the Assemblée communautaire fransaskoise and a former employee of Farm Credit Canada.

Marie-France Kenny, Former President, Assemblée communautaire fransaskoise: Madam Chair, I know the official languages file of Farm Credit Canada very well because I was the

En tant que président de la Société Saint-Thomas d'Aquin, vous comprendrez que les défis que je dois relever, et ceux de notre société, sont nombreux. Ils vont d'un vaste effort de re francisation, particulièrement importante à l'Île-du-Prince-Édouard, jusqu'au développement d'une meilleure gestion de l'infrastructure communautaire.

Je comprends fort bien que le déménagement d'emplois fédéraux de la capitale nationale vers les régions pose de nombreux défis pour les personnes qui seront délocalisées. Mais pour la communauté francophone et acadienne de l'Île-du-Prince-Édouard, la présence du ministère des Anciens Combattants et l'éventuel venue d'autres emplois fédéraux sont d'une valeur ajoutée inestimable à la vitalité communautaire de notre francophonie.

Le gouvernement du Canada doit constater que sa présence institutionnelle dans les communautés minoritaires de langue française est un facteur de développement et correspond bien aux intentions et objectifs de la Loi sur les langues officielles, en particulier au libellé de la partie VII.

François Dornez, député communautaire, Assemblée communautaire fransaskoise : Madame la présidente, je m'appelle François Dornez. À titre de député communautaire de l'Assemblée communautaire fransaskoise, j'aimerais vous remercier de nous donner l'occasion de partager avec vous l'expérience de notre communauté lors du déménagement du siège social de Financement agricole Canada à Regina, Saskatchewan, en 1992.

Il est indéniable que le déménagement d'une société d'État d'envergure comme Financement agricole Canada dans notre communauté a eu un impact des plus positifs. La société, étant assujettie à la Loi sur les langues officielles, engagée à offrir à son effectif un climat propice à l'utilisation des deux langues, s'est vite allié à la communauté fransaskoise afin de faciliter le déménagement et l'intégration des membres de son personnel francophone et bilingue ainsi que de leur famille dans leur nouveau milieu d'accueil. D'ailleurs, même avant de déménager à Regina, des éclaireurs sont venus à Regina pour rencontrer la communauté et établir des partenariats afin de faciliter le déménagement, l'inscription à l'école et mettre en place un service d'accueil avec la communauté pour bien encadrer les membres du personnel.

Depuis son arrivée, Financement agricole Canada n'a cessé de contribuer à la communauté fransaskoise, à la fois en contribuant des ressources humaines et financières mais surtout en servant de modèle aux autres ministères, organismes et institutions assujettis à la Loi sur les langues officielles dans son engagement envers la communauté et son épanouissement.

Je vais maintenant céder la parole à ma collègue, Marie-France Kenny, ancienne présidente de l'Assemblée communautaire fransaskoise et ancienne employée de Financement agricole Canada.

Marie-France Kenny, ancienne présidente, Assemblée communautaire fransaskoise : Madame la présidente, je connais intimement le dossier des langues officielles de Financement

manager, until December 2006, of the national official languages program of Farm Credit Canada. I was also the President of the Assemblée communautaire fransaskoise.

I would like to tell you about the role played by Farm Credit Canada, which began even before it moved when scouts came to meet the community to establish a partnership. The chief executive officer of Farm Credit Canada won the Official Language Commissioner's Léon Prize two years ago in Saskatchewan. Mr. Ryan is a unilingual anglophone CEO with a great interest in official languages. He is unilingual. Although he tried, he was not able to finish his training. He reached his limit, but he is still carrying on so as not to forget what he has learned.

He was a role model for an entire community when Forum 4-2-1 was held in western Canada, with the four western federal councils. Mr. Ryan spoke of the commitment made by Farm Credit Canada and of the change in our culture, when we no longer spoke in terms of legal obligations but rather in terms of plain common sense. He spoke of the client's experience, which was valid for francophones as well as anglophones, and he noted the fact that service in one's own language is a part of the client's experience.

This was the first time that a national manager of the official languages program worked in a region outside of Ottawa or Montreal, namely in Western Canada. This gave me the opportunity to work with colleagues and to really understand the situation in Western Canada.

You know that in Ottawa, even though you are part of a language minority, you can, in fact, be served in French in hotels or restaurants, whereas this is not the case in regions like Saskatchewan.

Recruiting was a difficult issue and we shared the experience.

I noted that there was a lack of information being exchanged between the national managers in Ottawa and Western Canada. It was up to me to advise my Western colleagues responsible for official languages about the new directives, initiatives and programs. Things are done in Ottawa, but they do not necessarily reach Western Canada. Farm Credit Canada enabled us to move ahead toward a better understanding of the situation of the francophone community in Saskatchewan.

We must mention the leadership shown by John Ryan of Farm Credit Canada and by the upper management. Leadership must come from the top down if society is to move forward. John Ryan was involved when the Canada Games were held in 2005. He met the organizing committee and told them that the games absolutely had to be bilingual, and that there was no excuse for them not being bilingual. He stated that if Farm Credit Canada can be bilingual in Saskatchewan, then bilingualism is certainly an option for the Canada Games.

agricole Canada puisque j'étais gestionnaire, jusqu'à décembre 2006, du programme national des langues officielles de Financement agricole Canada. J'étais aussi la présidente de l'Assemblée communautaire fransaskoise.

J'aimerais vous parler de l'engagement de Financement agricole Canada, qui a commencé avant son déménagement alors que des éclaireurs étaient venus rencontrer la communauté afin d'établir un partenariat avec celle-ci. Le président-directeur général de Financement agricole Canada a d'ailleurs remporté le Prix Léon de la commissaire aux langues officielles, il y a deux ans, en Saskatchewan. M. Ryan est un p.-d.g. unilingue anglophone qui a une passion pour les langues officielles. Unilingue, car il a bien essayé, mais n'était pas capable de compléter sa formation. Il a plafonné, mais il poursuit dans le but au moins de ne pas perdre ce qu'il a acquis.

Il a servi de modèle à toute une communauté lors du Forum 4-2-1, qui s'est déroulé dans l'Ouest canadien, avec les quatre conseils fédéraux de l'Ouest. M. Ryan est venu parler de l'engagement de Financement agricole Canada mais aussi de la transformation de notre culture, où l'on a cessé de parler d'une obligation et de la loi mais plutôt du gros bon sens. Il a parlé de l'expérience client, qui était aussi valable en français qu'en anglais, et du fait que le bilinguisme et de servir un client dans sa langue fait partie de l'expérience client.

C'était aussi la première fois que l'on retrouvait une gestionnaire nationale du programme des langues officielles dans une région autre qu'Ottawa ou Montréal, soit dans l'Ouest canadien. Cela m'a permis de travailler avec des collègues fédéraux et comprendre vraiment les réalités qui touchent l'Ouest canadien.

Vous savez, lorsqu'on habite à Ottawa, on a beau dire qu'on fait partie de la minorité linguistique; toutefois, la réalité est qu'il est possible de se faire servir à l'hôtel ou au restaurant en français, alors que ce n'est pas le cas dans une région comme la Saskatchewan.

La question de recrutement est tout aussi difficile et nous avons pu partager cette expérience.

J'ai constaté un manque d'information entre les gestionnaires nationaux d'Ottawa et l'Ouest canadien. C'est moi qui apprenais à mes collègues de l'Ouest chargés des langues officielles les nouvelles directives, initiatives et programmes. Il se fait des choses à Ottawa, mais qui ne se rendent pas nécessairement dans l'Ouest canadien. Financement agricole Canada nous a permis de faire ces pas et de mieux comprendre la réalité de la communauté fransaskoise.

Parlons du leadership de John Ryan, de Financement agricole Canada et de la haute direction. Pour la société, le leadership doit venir d'en-haut. John Ryan s'est impliqué lors de la tenue des Jeux du Canada en 2005. Il a rencontré le comité organisateur et leur a dit qu'il fallait absolument que les Jeux soient bilingues, qu'il n'y avait aucune excuse pour qu'ils ne les soient pas. Il a affirmé que s'il est possible d'être bilingue en Saskatchewan, à Financement agricole Canada, le bilinguisme est possible pour les Jeux du Canada.

Moreover, he was involved in providing them with employees. Employees were seconded for more than two years. This brought about an exchange of knowledge in both official languages with regard to information technology, translation and strategic planning. Translation was entirely coordinated before, during and after the games.

The personnel was also allowed to take leave in order to do volunteer work, because we needed more than 5,000 bilingual volunteers for the games in Regina. We succeeded in this project due to the constant efforts of the community in collaboration with Farm Credit Canada. More than 5,000 volunteers worked at the Canada Games.

We have noted an increase in the number of students in the francophone school in Regina, with more participation of employees in community activities and efforts. Several positions were filled in the child care centre, the committee and the management board of l'Eau Vive. The employees work in all kinds of positions. Personally, I was the chair of the Assemblée communautaire fransaskoise.

Farm Credit Canada also participates in the Imagine Program, whereby we hand over one per cent of our profits before taxes to the communities in which our employees work and live. A volunteer program gave our employees the opportunity to make requests to our organization. Several times, I as well as several other employees, had the opportunity to hand over a cheque to the francophone community for the volunteer work done by my organization.

Later, partnerships were created with the French Institute of the University of Regina for language training. Farm Credit Canada has its own service, but the French Institute also offers immersion programs and other such programs. This initiative led to the creation of francophone and bilingual positions for the francophone community in Saskatchewan.

More than one-third of the personnel of Farm Credit Canada in Regina is bilingual. These bilingual anglophone or francophone persons are part of our community. They attend our cultural evenings and other activities and they contribute money and goods to our fundraising efforts.

They also participate in promoting Saskatchewan in francophone countries as an immigration destination. We sent a member of our personnel along with the Saskatchewan francophone delegation to help the community recruit farmers. Another delegation is ready to leave this autumn, and Farm Credit Canada will also send an agronomist to help the Saskatchewan francophones do their work.

Farm Credit Canada and its CEO serve as a role model for the other departments and government corporations that have regional or local offices in Regina and in Saskatchewan, in terms of the leadership they have shown, without incurring

De plus, il s'est engagé à leur fournir des employés. Des employés ont été en prêt de service pendant plus de deux ans. Cela a permis un transfert des connaissances dans les deux langues officielles au niveau de la technologie de l'information, de la traduction et de la planification stratégique. La coordination de toute la traduction fut assurée avant, pendant et après les jeux.

On a également permis au personnel de prendre congé afin d'aller faire du bénévolat, puisqu'on avait besoin de plus de 5 000 bénévoles bilingues pour les Jeux à Regina. C'est grâce à l'effort soutenu de la communauté, en collaboration avec Financement agricole Canada, qu'on a pu réaliser ce projet. Plus de 5 000 bénévoles bilingues ont travaillé aux Jeux du Canada.

On a remarqué une augmentation des élèves à l'école francophone de Regina, une participation des employés aux activités de la communauté et une contribution du personnel aux efforts de la communauté. Plusieurs membres du personnel ont siégé aux comités et conseils d'administration, à l'Eau Vive. Les employés travaillent un peu partout. J'ai moi-même présidé l'Assemblée communautaire fransaskoise.

Financement agricole Canada participe également au Programme Imagine, qui fait en sorte qu'on remet 1 p. 100 de nos profits avant impôt aux communautés où travaillent et vivent nos employés. Un programme de bénévolat permet aux employés de faire des demandes remises à notre organisme. J'ai eu l'occasion, à quelques reprises, ainsi que plusieurs autres employés, de remettre un chèque à la communauté fransaskoise pour le bénévolat effectué grâce à mon organisme.

Ensuite, des partenariats se sont formés avec l'Institut français de l'Université de Regina pour la formation linguistique. Financement agricole Canada a son propre service, mais des programmes d'immersion et d'autres programmes sont aussi offerts par l'Institut français. Le déménagement a permis la création d'emplois francophones et bilingues les fransaskois de la Saskatchewan.

Plus d'un tiers du personnel de Financement agricole Canada à Regina est bilingue. Ce sont des personnes anglophones ou francophones bilingues, qui font partie de notre communauté. Ils sont présents à nos soirées culturelles et activités. FAC contribue par des dons en argent et de marchandises lors d'activités de levée de fonds.

Ils ont participé aussi à la promotion de la Saskatchewan dans les pays francophones lors des tournés d'immigration. On a permis à un membre du personnel d'accompagner la délégation de la communauté fransaskoise pour soutenir la communauté dans ses efforts de recrutement d'agriculteurs. Une délégation s'appête à partir, encore cet automne, et Financement agricole Canada enverra aussi un agronome pour soutenir la communauté fransaskoise dans ses démarches.

Financement agricole Canada et son PDG ont servi de modèle pour les autres ministères et sociétés d'état qui ont des bureaux régionaux ou locaux à Regina et en Saskatchewan, au niveau du leadership qu'ils ont pu montrer, sans nécessairement investir de

great costs. With a minimal investment, we are succeeding in changing the culture for employees and the services offered to personnel.

The recent nomination of Kelly Gareth, Senior Vice-President of Stratégie, savoir et réputation, was followed — she is currently the honorary President of the Coalition pour la promotion de la langue française et de la culture francophone en Saskatchewan — by a total commitment from Farm Credit Canada. I say that this is very positive.

Mr. Dornez: As you can see, since Farm Credit Canada arrived, it has been a major partner for our community. This is a great advantage for francophones in Saskatchewan. Since Farm Credit Canada came to Saskatchewan, the French language has really developed in the area.

Indirectly, the growth of French culture in Saskatchewan is partly due to the presence of Farm Credit Canada and its bilingual personnel in the province.

Over the years, this growth has given rise to a greater commitment by the province to offer services in French.

Three years ago, we adopted a policy for services in French and for the past two years, the Speech from the Throne as well as the budget are available in French. As a historical fact, the last Speech from the Throne contained a part in French that spoke of the government's commitment to work closely with the Saskatchewan francophone community in the fields of immigration and employment.

We can state beyond a doubt that the decentralization of government in the early 1990s had a most favourable impact for francophones in Saskatchewan.

However, we should not think that the mere fact of moving is enough to make an impact. In addition to the move, Farm Credit Canada's commitment, substantial contribution and leadership in our community had a positive impact.

Senator Losier-Cool: After hearing the witnesses from Veterans Affairs and what Mr. Richard said regarding the reaction of the SSTA, are you ready to state before this committee that moving federal institutions into minority official languages communities has a positive impact?

Ms. Kenny: Yes, definitely; I would recommend that this be done in as many communities as possible, not just in some very specific regions. This has had a very positive impact in each province, not only with the community there, but for the French fact generally. This has made it possible to enhance the French fact in our region.

gros montant. En investissant très peu, on a réussi à changer la culture au niveau des employés et à changer la culture au niveau du service offert au personnel.

La nomination récente de Kelly Garet, vice-présidente principale de la Stratégie savoir et réputation, a été suivie — elle est maintenant présidente honoraire de la Coalition pour la promotion de la langue française et de la culture francophone en Saskatchewan — d'un engagement complet de Financement agricole Canada. Je peux dire que c'est très positif.

M. Dornez : Comme vous pouvez le constater, depuis son arrivée, Financement agricole Canada est un partenaire de taille pour notre communauté. C'est un avantage réel pour les Fransaskois. Depuis l'arrivée de Financement agricole Canada en Saskatchewan, le rayonnement de la langue française a connu une excellente croissance.

Indirectement, la croissance du fait français en Saskatchewan est aussi en partie attribuable à la présence de Financement agricole Canada et de son personnel bilingue en province.

Depuis quelques années, cette croissance se traduit par un engagement accru de la province à offrir des services en français.

On a adopté, il y a trois ans, une politique des services en langue française et depuis deux ans maintenant, le discours du Trône ainsi que celui du budget sont disponibles en français. D'ailleurs, historiquement, le dernier discours du Trône comportait une portion en français qui parlait de l'engagement du gouvernement de collaborer étroitement avec la communauté fransaskoise dans les domaines de l'immigration et de l'employabilité.

On peut très certainement dire que le début de la décentralisation du gouvernement, au début des années 1990, a eu un impact des plus favorables pour la communauté fransaskoise.

Il ne faudrait pas pour autant se dire qu'un déménagement à lui seul suffit pour avoir un impact. Au-delà du déménagement comme tel, c'est l'engagement, l'importante contribution et le leadership de Financement agricole Canada dans notre communauté qui a eu un impact positif.

Le sénateur Losier-Cool : Suite à ce qu'on a entendu de la part des témoins d'Anciens combattants et ce que M. Richard a dit concernant la façon dont la SSTA réagit, seriez-vous prêt à soutenir devant ce comité que le déménagement des institutions fédérales dans les communautés minoritaires des langues officielles a un impact positif?

Mme Kenny : Oui, tout à fait; je recommanderais qu'on le fasse, dans le plus de communautés possibles, pas seulement dans des régions très particulières. Dans chaque province, cela a eu un impact très positif, pas seulement pour la communauté mais pour le fait français en général. Cela a permis l'épanouissement du fait français chez nous.

Mr. Richard: Yes, absolutely. As I mentioned in my presentation, the relocation of the Department of Veterans Affairs to Prince Edward Island quickly became a catalyst for the development of community school centres in Prince Edward Island. The impact was that important for us.

Mr. Dornez: I wanted to add that this relocation made it possible, as was the case with the Canada Games in Regina, to extend our outreach nationally and internationally.

No one thought it was possible to have bilingual games in Regina. It was done, and what an achievement that was and what visibility it gave us! Both us and the federal government. It was not just the francophone community in Saskatchewan that was successful, but I do not think we could have asked for more in terms of the official languages.

Senator Losier-Cool: In preparing for such a relocation, what is the first condition to be considered?

Ms. Kenny: In Saskatchewan, when employees are moved — and this is what Farm Credit Canada did — advance people are sent out to meet with the community, for both the francophone and bilingual staff and to see what infrastructure is in place. They also ensured that there was a welcoming committee in place for employees, to show them around the community and to twin them with people to take them to the schools and help them get their children enrolled.

In my case, the idea is to ensure that when people arrived there would be a link between the community and the bilingual and francophone employees.

Senator Murray: Mr. Richard, with the exception of the school in Charlottetown, how many other French schools are there on Prince Edward Island?

Mr. Richard: There are four other community school centres that have been established since école François-Buote, and later the carrefour de l'île Saint-Jean. Before 1970, there was just one regional school.

Senator Murray: Are they primary or secondary schools?

Mr. Richard: I think that three of them are for children from preschool age up to grade 12, and two go from preschool to Grade 6.

Senator Murray: Are you referring to kindergarten?

Mr. Richard: It is even before that, because in Prince Edward Island kindergarten is not part of the regular school system.

Senator Murray: And what is preschool?

Mr. Richard: It is for infants 22 months and older. It is a day care centre staffed by trained people who guide activities.

Senator Murray: How many preschool programs are there?

Mr. Richard: Six, in each community school centre there is a day care centre and a kindergarten.

M. Richard : Oui absolument. J'ai mentionné dans ma présentation, très rapidement, que le déménagement du ministère des Anciens combattants à l'Île-du-Prince-Édouard a été le fer de lance du processus de développement du réseau de centres scolaires communautaires à l'Île-du-Prince-Édouard. C'est aussi important que cela pour nous, comme impact.

M. Dornez : Je voulais ajouter que ce déménagement a permis, comme avec les Jeux du Canada à Regina, de rayonner à l'échelle nationale et internationale.

Personne ne croyait que c'était possible à Regina de faire des Jeux bilingues. Cela a été fait; quel exploit et quelle visibilité! Pour nous et pour le gouvernement fédéral. Ce n'est pas seulement la communauté fransaskoise qui a eu du succès, mais je pense que pour les langues officielles on ne pouvait pas demander mieux.

Le sénateur Losier-Cool : Lorsque ce déménagement se prépare, quelle serait la première condition?

Mme Kenny : En Saskatchewan lorsque des employés déménagent — et c'est ce qu'a fait Financement agricole — des éclaireurs sont envoyés sur place pour rencontrer la communauté, pour le personnel francophone et bilingue, et vérifier les infrastructures sur place. Ils se sont aussi assurés qu'il y ait un comité d'accueil pour les employés, pour leur faire visiter la communauté et les jumeler avec des gens pour leur faire visiter l'école et les aider pour l'inscription dans les écoles.

Pour moi, c'est déjà, en arrivant, s'assurer qu'il y aurait la connexion entre la communauté et les employés bilingues et francophones.

Le sénateur Murray : Monsieur Richard, à part l'école à Charlottetown, combien d'autres écoles françaises y a-t-il sur l'Île-du-Prince-Édouard?

M. Richard : Il y a quatre autres centres scolaires communautaires qui ont été créés depuis l'école François-Buote et par la suite, le Carrefour de l'île Saint-Jean. Avant 1970, il y avait seulement une école régionale.

Le sénateur Murray : Ces écoles sont du primaire au secondaire?

M. Richard : Oui, je pense que dans trois cas ce sont des écoles accueillant des élève préscolaire jusqu'à la douzième année et dans deux cas c'est préscolaire jusqu'à la sixième année.

Le sénateur Murray : C'est la maternelle?

M. Richard : C'est même plus jeune que cela, car à l'Île-du-Prince-Édouard la maternelle ne fait pas parti du système d'éducation institutionnel.

Le sénateur Murray : Et préscolaire, c'est quoi?

M. Richard : C'est à partir de 22 mois; c'est une garderie avec animation qui comprend du personnel entraîné pour faire de la formation.

Le sénateur Murray : Il y en a combien, de préscolaires?

M. Richard : Six; dans chaque centre scolaire communautaire il y a une garderie et une maternelle.

Senator Murray: Can you us what percentage of rights holders are attending French schools in Prince Edward Island?

Mr. Richard: In 2001, the figure was about 25 per cent. I think it has increased to 30 or 35 per cent. However, we would have to look at the most recent statistics. In 2001, the figure was 700 out of 2,400.

Senator Murray: There is only one French school in Regina, Saskatchewan?

Ms. Kenny: There is one French school and a number of schools that offer immersion programs. But there is one French school.

Senator Murray: So there is just one French school? I am not talking about immersion programs.

Ms. Kenny: There is one French school in Regina. There are a number of others in the province.

Senator Murray: From elementary school to high school?

Ms. Kenny: We also have the day care centre in our community school centres. So we range from day care to grade 12.

Senator Murray: Do you know what percentage of young Fransaskois rights holders are going to French schools in your province?

Ms. Kenny: I do not know that, but I can certainly send that information to you.

Senator Murray: It may not be that different from the national average, unfortunately.

Ms. Kenny: Despite the differences, the situation is much the same in the different parts of the country.

Mr. Dornez: In Saskatchewan, we probably have the lowest percentage of francophones of any province. When new people come to our communities, we achieve a certain critical threshold. Then some things become possible. That gives us a new impetus to move things forward. We probably would not have been able to have the Canada Games if Farm Credit Canada had not relocated to Regina.

Senator Murray: I presume there is just one elected francophone school board for the entire province?

Ms. Kenny: Yes.

Senator Murray: How many schools are there?

Ms. Kenny: There are 13 in the province.

Senator Murray: That does not include immersion schools?

Ms. Kenny: No. There are 13 francophone schools in Saskatchewan.

Senator Murray: That offer programs from the elementary level to grade 12?

Le sénateur Murray : Êtes-vous en mesure de nous dire quel est le pourcentage des ayant-droits qui fréquentent les écoles françaises sur l'Île-du-Prince-Édouard?

M. Richard : En 2001 nous étions à peu près à 25 p. 100. Je pense que ce chiffre a augmenté de 30 à 35 p. 100. Mais il faudrait voir les dernières statistiques. Il y en avait, 700 sur 2400 en 2001.

Le sénateur Murray : En Saskatchewan, à Regina il n'y a qu'une école française?

Mme Kenny : Il y a une école française et plusieurs écoles d'immersion. Mail il y a une école francophone, oui.

Le sénateur Murray : Il y a une seule école française? Je ne parle pas des immersions.

Mme Kenny : Une école francophone à Regina. Il y en a plusieurs autres dans la province.

Le sénateur Murray : Du primaire au secondaire?

Mme Kenny : On a la garderie aussi, comme dans notre centre scolaire communautaire; de la garderie à la 12^e année.

Le sénateur Murray : Savez-vous quel est le pourcentage des jeunes Fransaskois, des ayant droits qui fréquentent les écoles françaises dans votre province?

Mme Kenny : Je ne le sais pas mais je peux très certainement vous le faire parvenir.

Le sénateur Murray : Ce n'est peut-être pas très différent de la moyenne du pays, malheureusement.

Mme Kenny : Malgré nos différences, on vit sensiblement les mêmes réalités.

M. Dornez : En Saskatchewan, on a probablement le pourcentage le plus bas de francophones de toutes les provinces. Lorsqu'on a un apport de population qui vient s'installer dans nos communautés, cela nous permet de franchir un certain seuil de faisabilité. Certaines choses deviennent alors possibles. Cela nous donne un nouveau souffle pour faire avancer les choses. Nous n'aurions probablement pas pu avoir les Jeux du Canada si Financement agricole Canada n'était pas venu s'installer à Regina.

Le sénateur Murray : Je présume qu'il n'y a qu'un seul conseil scolaire francophone élu pour toute la province?

Mme Kenny : Oui.

Le sénateur Murray : Combien d'écoles y a-t-il?

Mme Kenny : Treize écoles dans la province.

Le sénateur Murray : Cela ne comprend pas les écoles d'immersion?

Mme Kenny : Non. Treize écoles fransaskoises.

Le sénateur Murray : Qui offrent du primaire à la 12^e année?

Ms. Kenny: Yes. There are some places where we have only elementary schools and others where there are school centres that offer programs from day care up to grade 12.

Senator Tardif: I found your presentation very interesting. I picked up on at least three ideas that contributed to the success of your efforts in each region: leadership, partnership or ties with the community and the municipalities — and in the case of Prince Edward Island, with the provincial government — and finally, the need for a francophone community infrastructure if the project is to work.

Nevertheless, I am still somewhat concerned, because from what we heard today, it seems to me that we would not have been able to recommend that the government introduce regulations on part V of the act, because apparently everything is going well.

Now, is that really the case? Should we still be aware of the fact that if there were other relocations, and if all the ingredients are not present, and if there is no good will, the project may not be as successful?

Linguistic duality is provided for in law, it is one of our Canadian values. If there is a step backward — and here I am not talking about the impact on your communities — we are saying that everything is going well, because the project worked. But what do you say?

Ms. Kenny: I came to Farm Credit Canada in 1994 to talk about the language of work. We gave employees who moved in 1992 a period of two years in which they could choose to return to Ottawa, at our expense. Very few employees in the initial group that came to Regina stayed. That had nothing to do with language of work. These people were nearing the end of their working life, they wanted to come for two years and then go back to Ottawa, where their roots were. Maybe they did not like Saskatchewan or Regina, but in any case their leaving had nothing to do with the language of work.

However, Farm Credit Canada made a commitment, and I am not sure that all departments and crown corporations do the same. I can tell you that Farm Credit Canada, although it is not required to provide service in both official languages at its head office, has decided that it would give its employees a work and social context that would favour the use of French.

It takes commitment. I am not prepared to say that all departments and Crown corporations have the same commitment. We had to make sure that if people wanted training in French at our head office, that could be done. It was possible because our training materials had already been translated for our employees in Quebec, and because we had people who could train us at the head office. So why not have a French-language group? So there was this commitment that went beyond the requirements of the act, but we were in a position to offer this opportunity.

Mme Kenny : Oui. Il y a certains endroits où on n'a que les écoles primaires et il y a des endroits où on a les centres scolaires qui offrent de la garderie jusqu'à la 12^e année.

Le sénateur Tardif : J'ai trouvé vos présentations très intéressantes. J'en ai retenu au moins trois idées qui ont contribué au succès, dans chacune de vos régions : la question du leadership, la question du partenariat ou des liens formés avec la communauté et les municipalités — et, dans le cas de l'Île-du-Prince-Édouard, avec le gouvernement provincial —, et finalement, la nécessité d'une infrastructure communautaire francophone afin de réussir le projet.

Je demeure quand même un petit peu préoccupée parce que, selon ce qu'on a entendu aujourd'hui, je me dis qu'on n'aurait pas besoin de recommander au gouvernement d'agir sur une réglementation pour la partie V de la loi parce que tout va bien, semble-t-il.

Maintenant, est-ce que tout va vraiment bien? Doit-on avoir un éveil ou encore être sensibilisé au fait que si d'autres déménagements devaient survenir, si tous ces ingrédients ne sont pas présents, ni la bonne volonté, que le succès ne sera peut-être pas tout aussi grand?

La dualité linguistique fait partie des lois du pays, c'est une valeur canadienne. S'il y a un recul, selon la loi — et là, je ne parle pas des effets sur vos communautés —, on dit que tout va bien parce que cela a réussi. Alors que nous dites-vous?

Mme Kenny : Je suis arrivée à Financement agricole Canada en 1994 pour parler de la question de la langue de travail. On avait donné aux employés qui ont déménagé en 1992 une période de deux ans où ils pouvaient choisir de revenir à Ottawa, où on les déménagerait. Très peu d'employés du groupe initial qui sont venus à Regina sont restés. Cela n'avait pas de rapport avec la langue du travail. Ces gens étaient en fin de carrière, ils voulaient venir pendant deux ans et retourner ensuite à Ottawa, où ils avaient des racines. Peut-être qu'ils n'avaient pas aimé la Saskatchewan ou Regina, peu importe, mais jamais il n'a été question de la langue de travail.

Par contre, il y a un engagement à Financement agricole et je ne suis pas certaine qu'on a le même engagement dans tous les ministères et sociétés d'États. Et je peux vous dire que Financement agricole, même s'il n'a pas cette obligation d'offrir à son siège social les services dans les deux langues officielles, a décidé qu'il allait fournir à ses employés un environnement de travail et un environnement social propice à l'utilisation du français.

Cela prend de l'engagement. Je ne suis pas prête à dire que tous ont ce même engagement. Il fallait donc s'assurer que si on voulait de la formation en français, à notre siège social, c'était possible. C'était possible dans la mesure où la formation avait déjà été traduite pour nos employés du Québec, et où l'on avait des gens capables de nous former au siège social. Alors pourquoi ne pas faire un groupe en français? Il y avait donc cet engagement qui excédait le cadre de la loi, mais on avait la possibilité de le faire.

The agency's vision was to do at least what is required under the act, and where possible, to do more. But I do not believe it is true that this commitment exists everywhere in the federal government.

[English]

Senator Downe: I would like to bring to the committee's attention some information I found when I was researching the benefits of decentralization of federal departments to the regions of Canada. On the Treasury Board website of 2005 — it is no longer there, but I have copies if you need it — after program review in February 1995, when the government had to reduce the public service, thousands of jobs were lost in the regions like Manitoba and British Columbia, while almost all the positions were retained in the National Capital Region. More importantly, for the more senior positions — that is the EX1 to EX5 positions — over 70 per cent of those positions remained in the National Capital Region.

We have heard testimony from various people today about the benefits of relocation of departments to the various regions. I would like to conclude by quoting from Statistics Canada, which indicated that after Quebec and New Brunswick, Prince Edward Islanders are third among the provinces in their knowledge of the two official languages. That does not mean they are bilingual, but they have knowledge of the two official languages. A great deal of the credit has to go to the relocation of a major federal department to Charlottetown.

[Translation]

The Chairman: In conclusion, if the federal government wanted to make three main recommendations to ensure a successful move, beyond good will, what would they be?

Mr. Richard: We mentioned in our brief that one of the challenges is to have a liaison between the central location, in Ottawa, for example, of a federal department and its relocation. The purpose would be to plan the impact of the relocation on official language minority communities. We think it must be planned, organized and structured to ensure that the impact of these moves can be planned and subsequently evaluated.

We also suggest that greater effort be made to ensure that synergies are developed between Parts IV, V and VII of the Official Languages Act so that there are connections between all of these parts when a federal government department or agency is relocated to a minority community.

Ms. Kenny: The first recommendation would be an agreement with the community to work with that community. On Part V, I agree that something is needed. Do we need exactly what is offered in Ottawa to employees? I am not sure of that, and I must say in all honesty that I am not sure that could be done.

La vision de cet organisme est, au minimum de respecter la loi, et quand c'est possible et réalisable, d'en faire plus. Mais vous dire que cet engagement est le même partout à l'échelle fédérale, je ne crois pas.

[Traduction]

Le sénateur Downe : J'aimerais communiquer aux membres du comité certains renseignements que j'ai trouvés quand je faisais des recherches sur les avantages de la décentralisation des ministères dans les régions du Canada. Vous trouverez au site web du Conseil du Trésor en 2005 — qui n'est plus disponible, mais j'en ai des exemplaires si vous en voulez — qu'après l'examen des programmes en février 1995, quand le gouvernement a dû éliminer des postes dans la fonction publique, des milliers de postes ont été perdus en Colombie-Britannique et au Manitoba, par exemple, alors que très peu ont été coupés dans la région de la capitale nationale. En outre, dans le groupe des directions — les postes EX1 à EX5 — plus de 70 p. 100 de ces postes sont restés dans la région de la capitale nationale.

Aujourd'hui, nous avons entendu divers témoignages au sujet des avantages de la relocalisation des ministères dans les régions. En conclusion, j'aimerais citer Statistique Canada qui dit que l'Île-du-Prince-Édouard se classe troisième, après le Québec et le Nouveau-Brunswick, quant à la connaissance des deux langues officielles. Cela ne veut pas dire que tout le monde est bilingue, mais la population a une certaine connaissance des deux langues officielles. Cela est attribuable en grande partie au déménagement d'un grand ministère fédéral à Charlottetown.

[Français]

La présidente : En conclusion, si le gouvernement fédéral devait faire trois recommandations primordiales, à part la bonne volonté, afin d'assurer la réussite d'un déménagement, quelles seraient-elles?

M. Richard : Nous avons mentionné dans notre mémoire qu'un des défis est d'avoir un mécanisme central au gouvernement permettant de faire le lien entre la localisation au centre, à Ottawa par exemple, d'un ministère fédéral et sa relocalisation en termes de planification des effets que cette relocalisation devra avoir dans les communautés minoritaires de langues officielles. Nous estimons que cela doit être planifié, organisé et structuré de façon à que ces effets puissent être planifiés et, ensuite, évalués.

Deuxièmement, nous suggérons qu'il y ait un effort plus grand de fait afin que les parties IV, V et VII de la Loi sur les langues officielles fassent l'objet d'un développement de synergie pour s'assurer qu'il y ait des liens entre toutes ces parties lors d'un déménagement dans une communauté minoritaire.

Mme Kenny : L'entente avec la communauté, d'abord, et de travailler avec cette communauté. Pour la partie V, je suis d'accord que cela prend quelque chose. Est-ce que cela prend exactement ce qu'on offre ici à Ottawa aux employés? Je n'en suis pas certaine et honnêtement, je ne suis pas certaine que ce soit réalisable.

Should Part V be implemented in full? I hope so. That will take a commitment on both sides. For the community, it certainly requires a memorandum of understanding about how to work together.

The Chairman: I would like to thank you for your understanding, ladies and gentlemen. Since the Senate is sitting at 6 p.m., we will unfortunately have to stop there. Thank you very much for your testimony.

The committee adjourned.

Est-ce qu'on doit nécessairement amener toute l'application de la partie V? J'ose espérer que oui. Cela prend un engagement de part et d'autre. Pour la communauté, très certainement un protocole d'entente sur la façon de travailler ensemble, de collaborer.

La présidente : Je vous remercie de votre indulgence, mesdames et messieurs. Comme le Sénat siège à 18 heures, nous devons malheureusement en rester là. Je vous remercie.

La séance est levée.

Monday, March 26, 2007

Veterans Affairs Canada:

Keith Hillier, Assistant Deputy Minister, Corporate Services Branch, Charlottetown;

John Gowdy, Director, Executive Services Directorate.

As a panel:

Assemblée communautaire fransaskoise:

François Dornez, Community Deputy;

Marie-France Kenny, Former President.

Société Saint-Thomas d'Aquin:

Edmond Richard, President;

Lizanne Thorne, Director.

Le lundi 26 mars 2007

Anciens Combattants Canada :

Keith Hillier, sous-ministre adjoint, Secteur des services ministériels, Charlottetown;

John Gowdy, directeur, Direction des services exécutifs.

En table ronde :

Assemblée communautaire fransaskoise :

François Dornez, député communautaire;

Marie-France Kenny, ancienne présidente.

Société Saint-Thomas d'Aquin :

Edmond Richard, président;

Lizanne Thorne, directrice.



If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Monday, March 19, 2007

As a panel:

Fédération des conseils scolaires francophones:

Ernest Thibodeau, President;

Paul Charbonneau, Director General.

Commission nationale des parents francophones:

Ghislaine Pilon, President;

Jean-Pierre Dubé, Director, Liaison and Policy.

As a panel:

Association des universités de la francophonie canadienne:

Gilles Patry, Vice-President, President and Vice-Chancellor of the
University of Ottawa;

Guy Gélinau, Vice-President and Director General.

Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada:

François Allard, President;

Réginald Lavertu, Executive Director;

Yvon St-Jules, Project Manager.

(Continued on previous page)

TÉMOINS

Le lundi 19 mars 2007

En table ronde :

Fédération des conseils scolaires francophones :

Ernest Thibodeau, président;

Paul Charbonneau, directeur général.

Commission nationale des parents francophones :

Ghislaine Pilon, présidente;

Jean-Pierre Dubé, directeur de liaison et politiques.

En table ronde :

Association des universités de la francophonie canadienne :

Gilles Patry, vice-président, recteur et vice-chancelier de l'Université
d'Ottawa;

Guy Gélinau, vice-président et directeur général.

Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada :

François Allard, président;

Réginald Lavertu, directeur général.

Yvon St-Jules, responsable de programmes.

(Suite à la page précédente)